

**CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du 29 septembre 2021 à 18h00 - Réunion mixte (physique et virtuelle)
Openbare zitting van 29 september 2021 te 18u00 - Gemengde vergadering (fysiek en virtueel)**

Mme la Présidente, Catherine Moureaux :

J'ouvre la séance publique.

Je suis assistée de madame Aelbrecht comme secrétaire communale faisant fonction aujourd'hui. La plupart des chefs de groupe sont avec nous, à l'exception de Mr Mutambayi qui est excusé et Mr. De Block qui est excusé et qui, si j'ai bien compris, est remplacé par Mr. Vancauwenberge. Je vous remercie

M. Vancauwenberge :

J'ai une question sur les finances, qui était une question orale et je propose aussi d'intervenir dans le débat.

Mme la Présidente :

D'accord, je vais demander à Mme Aelbrecht de vérifier ce qui est possible au niveau du règlement, mais je pense que rien n'empêche.

M. Ben Salah :

Voilà, je tenais à prendre la parole en début de séance pour pouvoir exprimer un regret, celui du, je le conçois, de par mon erreur de quatre minutes de retard, ma question d'actualité a été refusée. Une question d'actualité qui est en rapport avec les clubs sportifs et les conséquences qu'auront le CST, que ce soit pour les clubs sportifs, culturels ou tout simplement pour notre société, notre vivre ensemble à Molenbeek et je suis malheureusement très peiné d'avoir eu une réponse négative quant aux lumières que vous auriez pu apporter à tous ces clubs sportifs et qui sont, d'une certaine manière, actuellement dans un certain désarroi. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Mais écoutez, moi, je suis tout à fait peinée aussi d'avoir dû refuser votre question d'actualité parce qu'elle est arrivée en dehors du règlement. Mais par contre, je vous rassure, puisque comme d'habitude, je vais faire un petit point sur le Covid en début de conseil.

Alors sur l'ordre du jour, il y a encore une question ? Non, merci.

Je donne la parole à Monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

On vous entend très mal.

Mme la Présidente :

Est-ce que les autres conseillers ont le même problème?

M. Mahdaoui :

On vous entend très bien madame la Bourgmestre.

Mme la Présidente :

Parfait! Alors, monsieur Hamzaoui, c'est chez vous qu'il y a un souci.

OK, on y va alors. Où en sommes-nous au niveau du Covid? On est toujours au-delà de 700 Molenbeekoïses sur les deux dernières semaines par 100.000 habitants qui sont touchés. On est toujours dans des hauts taux de contamination sur la commune. Cependant, on est arrivé sur une sorte de plateau dont on n'a pas l'air de bouger beaucoup. Et ça, c'est plutôt une bonne nouvelle en soi. Probablement, les gens qui sont contaminés n'en contaminent pas énormément derrière, font ce qu'il faut, se font dépister, pratiquent l'isolement, etc. En tout cas, la dynamique est relativement stable. En ce qui concerne la vaccination, c'est un peu différent. On est en train de bien faire remonter nos chiffres. Notre centre de vaccination turbine. Il fonctionne très, très bien. On est aux alentours de 3.400 doses injectées par semaine et on a bientôt l'anniversaire, la 100.000^{ème} dose dans notre centre va bientôt être administrée, ce qui n'est quand même pas peu pour un petit centre, entre guillemets communal. On fait vraiment notre part dans la vaccination de la région.

Alors en ce qui concerne les taux, si on regarde les taux de vaccination, ils ont quand même bien monté. Donc, je suis contente de vous dire qu'au-dessus de 65 ans, on est à 78 % de vaccins, presque 80. Là, on est loin d'être dernier. On n'est pas mauvais et ça continue de monter. Sur la population totale des majeures, au-dessus de 18 ans, par contre, on reste assez bas. On était avant l'été, souvenez-vous, à 50 %, on est monté maintenant à 56 pour cent. On monte, on monte, on monte. Il faut quand même savoir que chez nous, chaque pourcent, ce sont des milliers de personnes. Évidemment, ça veut dire qu'il reste aussi des milliers de personnes derrière à vacciner. Plus on descend en catégorie d'âge et moins on a de vaccinés. Voilà, ça reste la même dynamique.

Mais donc on vaccine, on vaccine beaucoup. Et alors, je vous ai parlé de notre centre principal, qui reste notre centre principal. C'est mon souhait parce que ça permet d'avoir une permanence dans le temps, dans l'espace, qui est un vrai réceptacle d'accueil pour tous ceux qui décident maintenant de se faire vacciner. Donc, le centre est connu. Les médecins peuvent référer au centre. Tout le monde peut référer au centre. On se présente au centre quand on veut. Et puis, on a notre antenne vaccinale à la Maison communale pour laquelle vous savez qu'on a fait aussi beaucoup de publicité. Et là, on tourne aux alentours de, on est dans une tout autre gamme de chiffres, mais c'est quand même considérable pour une antenne locale, avec nos deux demi-journées par semaine, on est à une centaine de vaccinations supplémentaires par semaine dans la Maison communale. À ça, on a adjoint un dispositif supplémentaire qui sont les vaccibus qu'on a largement utilisés déjà. Et on est en train de tester un nouveau design avec les vaccibus qui a l'air de très bien fonctionner. On est là-dessus avec trois journées à Etang-Noir cette semaine. On va probablement rééditer ça. Au même moment, on est avec le vaccibus, présent deux fois au stade de football pour vacciner nos joueurs. J'espère que ça va fonctionner aussi. Et puis, on a également des lieux de culte qui ont fait appel aux vaccibus. Et cette semaine, il y a une église qui a pratiqué la vaccination dimanche.

En ce qui concerne le centre de tests, on est toujours avec un centre de tests qui tourne beaucoup. On était entre 300 et 400, parfois plus de 400 par jour à la fin de l'été. Aujourd'hui, on est entre 200 et 300 tests réalisés par jour. On aura l'occasion d'entendre Mme Addi pour comprendre comment fonctionne aujourd'hui le testing. Mais donc, le testing fonctionne bien, je dirais, malgré les décisions qui ont visé à ce qu'il y ait moins de remboursement du testing. Mais ces décisions ne sont pas des décisions de la Commune. Ce sont des décisions qui

émanent du pouvoir fédéral et qui rentrent dans une logique de vraiment pousser à la vaccination et de ne pas garder trop de facilités pour préférer le testing à la vaccination.

Alors, je veux encore dire deux mots sur le Covid. Le premier concerne le CST. Donc, vous savez que vous avez lorsque vous êtes vacciné ou lorsque vous avez fait un test pour pouvoir assister à un événement ou lorsque vous avez eu le Covid, vous pouvez avoir un Covid Pass européen. Nous avons fait de très grands efforts à Molenbeek pour qu'on puisse imprimer ces Covid pass européens pour nos citoyens. C'est une nécessité pour eux, surtout avec l'arrivée du CST. Déjà auparavant, pour pouvoir voyager, c'était très important de pouvoir imprimer ces pass. Vous devez savoir que j'ai dû, à titre personnel, plaider à plusieurs reprises et à plusieurs niveaux pour que soit gardé la possibilité d'avoir un CST papier et pour que soit donnée la possibilité pour les administrations communales, dont la nôtre, d'imprimer le CST papier pour les gens et qu'ils ne doivent pas le faire eux-mêmes. C'est évidemment un service qu'on doit rendre aux citoyens dans la crise sanitaire. Et aujourd'hui, vous verrez qu'on a à l'ordre du jour des contrats, des conventions avec la Cocom pour pouvoir disposer des données des citoyens et avoir des personnes de référence qui sont habilitées à imprimer les CST. Donc, n'hésitez pas à envoyer les gens qui ne savent pas l'imprimer eux-mêmes, soit à la Maison communale, soit au centre de test, soit au centre de vaccination. Ce sont les trois lieux où vous pouvez imprimer votre CST grâce à la Commune.

Alors, je vais maintenant aborder le dernier sujet en date, dernier, mais non des moindres. C'est le CST. Donc vous avez vu que la décision a été prise tant du côté bruxellois que du côté wallon, d'appliquer dans les jours qui viennent, une forme de droit d'entrée dans certains lieux ou certains événements à ceux qui disposent du CST. Le CST peut être obtenu en pratiquant un test. Mais clairement, l'idée, c'est de favoriser et d'incliner les gens à la vaccination puisque lorsqu'on est vacciné double dose +14 jours, on obtient le CST. Et donc, ce CST va être nécessaire pour assister aux événements de plus de 50 personnes en intérieur, de plus de 200 personnes à l'extérieur, dans l'Horeca, y inclus les cafés et les bars, dans les installations sportives et dans une série d'installations culturelles. Alors, ça fait un paquet de monde, un paquet d'endroits où le CST devra être d'application, y compris sur notre territoire, y compris administré par le personnel communal. Et donc, nous avons commandé une campagne de sensibilisation des citoyens. Je pense que nos citoyens ne sont pas forcément tous informés de ce qui se passe et donc c'est très important de pouvoir leur apporter une bonne information. Et nous avons aussi commencé à nous mettre en ordre dans les services pour pouvoir, autant dans les salles de sport, dans les infrastructures culturelles, au niveau de l'Horeca, être sûr que tout se passe au mieux, que chacun connaît ses obligations et que tout est fait de manière telle qu'on n'ait pas des mauvaises surprises ou des litiges qu'on pourrait éviter. Voilà, donc, c'est quand-même pas évident pour nous. Je pense, en tant que commune et pour les habitants de notre commune, de pouvoir faire face à cette nouveauté. Mais je pense qu'on va le faire ensemble et qu'on va bien le faire puisqu'il n'est pas question, à mon avis pour nous, de nous démarquer négativement dans cette thématique de santé publique importante pour la suite du vivre ensemble à Bruxelles et en Belgique.

Voilà ce que je voulais vous dire d'entrée de jeu sur le Covid. Merci de m'avoir écoutée.

Ajout d'un point en urgence - Toevoeging van een punt in dringendheid

Mme la Présidente :

Alors on doit introduire en urgence un point dont je vous ai déjà parlé, c'est les contrats de sous-traitance avec la Cocom pour pouvoir imprimer les CST. Donc je suppose que ça reçoit l'aval de chacun. Ce n'est pas quelque chose de problématique ou de compliqué, à mon avis.

Alors, je donne la parole à Monsieur Mahdaoui et à Monsieur El Khannouss.

M. Mahdaoui :

Par rapport au CST, est-ce que vous avez mis en place des moyens pour contrôler ça ?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Justement, je voudrais avoir un peu le détail du contenu de ces conventions et surtout ma préoccupation par rapport aux informations qui relèvent de la vie privée, qu'est ce qui est prévu pour respecter la législation en la matière?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Ça reprend un peu la question que j'avais posée en question d'actualité, qui va s'occuper entre guillemets des contrôles? Est-ce que ce sont des agents assermentés qui ont le droit de demander la carte d'identité et qui va payer la note par la même occasion? Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Alors je vais essayer de répondre aux questions. Tout d'abord sur le comment. L'ordonnance qui encadre le CST à Bruxelles n'est pas encore votée et donc je n'ai pas encore toutes les réponses. Je ne saurai pas répondre à une série de vos questions, qui seront les vérificateurs, quelles seront les limites de leurs pouvoirs... Ce sont des questions qui ne sont pas encore répondues. Le cadre légal n'existe pas, donc on a fait nos premières réunions pour mobiliser les services et pouvoir donner un maximum d'informations sur base de ce qu'on avait. Mais ça, je ne sais pas encore répondre.

Alors, en ce qui concerne la vie privée, vous avez pu voir certainement dans les conventions que c'est un point d'attention. C'est le propos même de ces conventions. Donc, il faut bien se rendre compte que nous avons dû choisir les agents qui pourraient avoir accès, à la demande des citoyens, à leur statut en ligne. Et donc, c'est bien à la demande des citoyens que cela se passe. Cela ne se passe pas en dehors de la demande des citoyens et cela ne pourra pas se faire par d'autres personnes que celles qui sont citées dans la convention. C'est le propos de la convention. C'est la manière dont est organisée la question.

Alors, je vous propose de procéder comme d'habitude et de voter au final. Maintenant, je pense qu'on a déjà eu la discussion du point, ce n'est pas un gros souci. Je crois que ce n'est pas un point vraiment problématique. On considère qu'on l'a déjà débattu.

**1. Prévention - Réparations urgentes dans un bâtiment de la Zone de Police en dehors des heures de prestation du service infrastructure - Appel à l'équipe de garde des ouvriers de l'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean (PUIC).
Preventie - Dringende reparaties aan een gebouw in de politiezone buiten de uren waarop de infrastructuurdienst operationeel is - Oproep aan het wachtdienstteam van de plaatselijke overheid (PUIC).**

Mme la Présidente :

Alors après, c'est un point des services de Prévention que je dois donc vous présenter, à la demande de notre zone de police. Une forme de partenariat entre notre PUIC, le service d'urgence communal et la zone de police. La zone de police, de manière précise et contractualisée, va faire appel, lorsque la dangerosité ou l'insécurité, que des pannes ou des dégâts occasionnés à leurs infrastructures, pour pouvoir faire appel à notre service du PUIC et pour cela va nous défrayer. Je dirais d'un montant annuel qui figure dans la convention et qui est d'environ 5.000 euros pour ce service. Voilà donc, ce serait des interventions qui ne sont quand même pas toutes les interventions ponctuelles et marquées par la dangerosité d'une non-intervention en urgence. C'est évidemment intéressant pour la zone de pouvoir s'appuyer sur notre service, qui a une extrêmement grande expertise et qui est déjà amené à gérer toutes sortes de tracas tous les jours qui vont d'un arbre qui tombe, à une maison qui brûle, en passant par toutes les séries d'interventions que vous pouvez imaginer qui mettent, d'une manière ou d'une autre, des citoyens en difficulté ou en danger. Je remercie le chef de service Hiram Parvaiz et son équipe. C'est un service dont on ne peut que se féliciter. Monsieur El Khannouss a demandé la parole.

M. El Khannouss :

Puisque vous évoquez le PUIC, je voudrais, bien évidemment, j'approuve cette convention, mais je voudrais qu'on ait une pensée. Vous avez rappelé la qualité des personnes qui travaillent dans ce service, qui sont avant tout au service de nos concitoyens et qui, depuis la création de cette cellule, font un travail remarquable pour aider nos concitoyens qui souvent sont dans des difficultés, des situations très difficiles. Juste vous dire qu'un des membres de cette cellule a eu un accident de moto il y a quelques jours et je voudrais vraiment qu'on ait une pensée très, très forte pour lui parce qu'il est en train de lutter à l'hôpital et qu'il est père de quatre enfants. Et vraiment, je voudrais qu'on ait toutes et tous une pensée pour lui, Youssef.

Mme la Présidente :

Alors oui, monsieur El Khannouss, je pense effectivement, je lui ai transmis en fait, enfin j'ai transmis à sa femme les vœux de rétablissement de tous les Molenbeekois. Parce que vous avez raison, c'est un homme tout à fait remarquable qui est là entre la vie et la mort. Je pense qu'aujourd'hui, nous devons aussi avoir une certaine réserve par rapport à ce que vit sa famille et que je l'ai fait en discrétion. Mais c'est exact qu'il ne va pas bien et j'espère de tout mon cœur qu'il pourra revenir en bonne santé parmi nous rapidement.

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**2. Mobilité - Installation de radars répressifs chaussée de Gand et rue Picard.
Mobiliteit - Installatie van repressieve radars op de steenweg op Gent en Picardstraat.**

Mme la Présidente :

Alors, nous avons ensuite un point qui concerne la mobilité, avec une convention avec la Région pour l'installation de deux radars qui seront situés chaussée de Gand 726 et rue Picard 132. Je ne sais pas si on a besoin de commentaires. Je ne le pense pas. C'est assez clair, donc ça s'inscrit pleinement dans les besoins que connaît notre commune puisque, dans les priorités maximales, je dirais, que nous avons données à la zone de police depuis le début de cette législature, figure en tête la sécurité routière. Evidemment, ceci est très important. Et la lutte contre le tapage nocturne, on aura l'occasion certainement d'y revenir, pour laquelle nous avons un travail accru en ce moment au niveau de la zone.

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**3. Département Infrastructures et Développement Urbain - Politique de la Ville 2017-2020
- Espace Vert Collectif Petite Senne - Prolongation et avenant à la Convention entre la
Commune et Onthaalcentrum Foyer vzw.
Departement infrastructuur en Stadsontwikkeling - Stadsbeleid 2017-2020 -
Gemeenschappelijke Groene Ruimte Zinnekepark - Verlenging en bijvoegsel aan de
overeenkomst tussen de Gemeente en het Onthaalcentrum Foyer vzw.**

Mme la Présidente :

Alors ensuite, je vous propose d'aller vers les points de la DIDU et en tout premier lieu, une modification concernant la manière dont on va financer l'espace vert collectif Petite scène, mais je passe la parole à l'échevin Van Damme qui a suivi ce dossier depuis le début.

M. l'Echevin Van Damme :

Oui, c'est un petit dossier, mais important pour Le Foyer notamment. Donc, c'est un projet de politique de ville. Ici, nous changeons le financement dans le sens que nous augmentons un tout petit peu le montant prévu pour cette opération parce qu'on veut prévoir une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Mme la Présidente :

Voilà, je ne sais pas si des conseillers souhaitent s'inscrire. Madame Evraud, allez-y.

Mme Evraud :

Je voudrais vous dire que je me réjouis de voir ce point parce que tout ce qui est fait pour l'accessibilité aux personnes handicapées, merci Monsieur Vandamme de vous en êtes occupé !

Mme la Présidente :

Merci Madame Evraud.

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

4. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » - Intégration de la parcelle 3ème Div. sect. B 963a située à Molenbeek-Saint-Jean, Quai de l'Industrie 79, rue Heyvaert 87 dans le domaine public - Approbation du plan d'Alignement.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - het duurzaam wijkcontract "Zinneke"- Inpassing van het perceel 3e Div. sect. B 963a gelegen te Sint-Jans-Molenbeek, Nijverheidskaai 79, Heyvaertstraat 87 in het openbaar gebied - Goedkeuring van het Uitlijningsplan.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

M. l'Echevin Van Damme :

Oui, de nouveau, un point assez technique, mais pour un projet très important que vous connaissez tous : le projet pour l'aménagement d'un nouvel espace public sur le site anciennement appelé LIBELCO, la halle qui est en construction là. Avant, c'était donc un espace qui était dédié au commerce des voitures. Maintenant, ça devient peu à peu un nouvel espace public. Et pour formaliser cet espace public, nous devons donc approuver un plan d'alignement qui définit clairement quelle est la partie de l'espace public et où commence l'espace privé. Et comme jadis, c'était tous de l'espace privé, c'est un nouveau plan d'alignement, mais donc sur le projet même, il n'y a rien qui change, c'est de nouveau un point technique.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Van Damme, est ce qu'il y a un des conseillers qui souhaitent intervenir? OK.

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

5. Département Infrastructures et Développement urbain - Marché de travaux en vue du réaménagement d'espaces publics ainsi que d'un parking en sous-sol, rue Jean-Baptiste Decock à 1080 Molenbeek-Saint-Jean dans le cadre du Contrat de Quartier Durable "Autour du Parc de l'Ouest". Lot 1: Opération 3.3 Mutualisation du parking de quartier Decock. Lot 2 : Opérations 3.2 Axe doux Jean-Baptiste Decock, 3.4 Parc/place Decock et 3.5 Passage doux et potager de quartier Decock- Approbation de la relance du marché - Fixation des nouvelles conditions du marché CDC 21.008.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Opdracht voor werken met het oog op de herinrichting van openbare ruimtes alsook een ondergrondse parking, Jean-Baptiste Decockstraat te Sint-Jans-Molenbeek in het kader van het Duurzaam Wijkcontract "Rondom Westpark". Perceel 1 : Operatie 3.3 Mutualisatie buurtparking Decock. Perceel 2 : Operaties 3.2 Zachte as Jean-Baptiste Decock, 3.4 Decockpark/Decockplein en 3.5 Zachte doorsteek en buurtmoestuin Decock – Goedkeuring van de herlancering van de opdracht - Vaststelling van de nieuwe voorwaarden van de opdracht Bestek 21.008.

Mme la Présidente :

Je laisse la parole à monsieur Van Damme pour la suite puisqu'on doit relancer un marché de travaux pour nos projets sur la rue Jean-Baptiste Decock.

M. l'échevin Van Damme :

Oui, ici, de nouveau, on lance un marché que vous avez déjà approuvé. On le relance parce que malheureusement, les offres que nous avons reçues dépassent le montant que nous avons prévu initialement pour ce projet. Evidemment, c'est un projet que nous ne pouvons pas laisser tomber. C'est l'aménagement de l'espace rue Jean-Baptiste Decock, mais aussi entre les tours et le réaménagement du parking en sous-sol. C'est un énorme projet et nous augmentons donc légèrement le montant dédié à ce projet pour pouvoir permettre l'attribution de ce marché, nous l'espérons, d'ici encore la fin de l'année.

Mme la Présidente :

Est ce qu'il y a des questions sur ce projet-là? C'est un projet important pour la commune. Monsieur El Khannouss, allez-y.

M. El Khannouss :

En termes d'interventions de la commune par rapport au plan initial que nous avons approuvé ici, est-ce qu'il y a eu des modifications qui ont été apportées pour ajuster le montant qui a été repris dans le marché public ou pas ?

M. l'échevin Van Damme :

Oui, donc, le financement change donc légèrement. Donc il y a une augmentation de 5 %. Et donc, pour la plupart, ce sont des subsides pour une petite partie, c'est à dire 10 %, c'est la commune qui le fait par emprunt.

M. El Khannouss :

Mais au niveau, au niveau du plan de réaménagement, que ce soient les abords des tours ou le parking, est-ce qu'il y a au niveau du plan initial qui était prévu, ça, ça reste le même, je suppose ?

M. l'échevin Van Damme :

Le plan initial reste exactement le même. Donc nous changeons juste le montant et donc nous n'adaptions pas le projet par rapport à ce que je vous ai expliqué il y a quelques mois dans ce même conseil. Merci.

Le Conseil approuve le point.

33 votants : 29 votes positifs, 4 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

33 stemmers : 29 positieve stemmen, 4 onthoudingen.

6. Département Infrastructures et Développement urbain - Marché de travaux relatif à la démolition et à la reconstruction du bâtiment sis rue Ransfort 66 en vue d'agrandir et de réaménager l'école n°10 sise rue Ransfort 76 à Molenbeek-Saint-Jean - Modification du cahier des charges - CDC 21.014.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Opdracht voor werken betreffende de afbraak en de heropbouw van het gebouw gelegen Ransfortstraat 66 met het oog op de uitbreiding en de herinrichting van school nr. 10 gelegen Ransfortstraat 76 te Sint-Jans-Molenbeek - Wijziging van het bestek - Bestek 21.014.

Mme la Présidente :

Alors ensuite, un autre projet qui nous tient fort à cœur. Vous savez qu'on a pour projet d'agrandir l'école 10 rue Ransfort. On a acheté pour cela un bâtiment et ici, le cahier des charges a dû être modifié suite aux remarques de la Tutelle. Et donc, on doit repasser un cahier de charges. Monsieur Van Damme, je vous donne la parole.

M. l'échevin Van Damme :

Oui, oui, madame la bourgmestre, vous avez tout dit, ce sont des adaptations techniques demandées par la Tutelle qui ne changent en rien le projet tel qu'il était prévu et qui ne change en rien les plans tels qu'ils sont prévus.

M. Ikazban :

J'avais déjà fait la remarque, je pense en début de législature et je pense que ce point est passé le mois passé. C'était un retrait. Donc, ici vous revenez avec une confirmation. Simplement, je voulais d'abord féliciter le collègue. Et puis souligner aussi que ce collègue, en début de législature, avait placé l'enseignement comme une grande priorité, très grande priorité. L'enseignement, ça passe aussi par les bâtiments. Ça passe aussi par le cadre qu'on veut améliorer dans cette commune. Et j'avais expliqué combien je me réjouissais que l'école 10 qu'on prétendait quasi morte il y a quelques années, ici, on a fait l'acquisition de bâtiments à côté. Je sais que j'ai déjà répété ça il y a un an, mais je pense qu'on ne répétera jamais assez les bonnes choses qu'on fait ici à Molenbeek-Saint-Jean, et donc à l'image certainement de ce qu'on veut faire dans cette commune, cette école qui est une école de quartier, qui est une très belle école, avec des gens motivés qui travaillent, surtout fréquentée par des gens du quartier, quartier historiquement quand même assez précarisé, il faut le dire aussi. Je trouve que c'est vraiment à l'honneur, tout à l'honneur de cette commune. Il faut s'en réjouir, ici, qu'on soit de la majorité ou de l'opposition, il est bon comme ça, qu'on n'ait pas laisser mourir une école et qu'on continue à améliorer le cadre scolaire de nos enfants. Voilà, merci. Donc, c'est un bon point pour le collègue.

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

7. Département Infrastructures et Développement urbain - Marché de travaux ayant pour objet la démolition et la reconstruction du bloc sanitaire de l'école communale n° 9 et la rénovation des sanitaires existants des écoles n° 8 et n° 9, sises rue du Gulden Bodem 2 - 4 à Molenbeek-Saint-Jean – Fixation et approbation des conditions du marché - CDC 21.019.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Opdracht voor werken met als voorwerp de afbraak en de heropbouw van het sanitair gedeelte van de gemeenteschool 'Ecole 9' et de renovatie van het bestaand sanitair van de scholen 'Ecole 8' en 'Ecole 9', gelegen Gulden Bodemstraat 2- 4 te Sint-Jans-Molenbeek. Vaststelling en goedkeuring van de voorwaarden van de opdracht - Bestek 21.019.

Mme la Présidente :

C'est la même situation à peu près pour notre marché sur subside Fédération Wallonie-Bruxelles pour la rénovation des sanitaires pour l'école 8 et 9.

M. l'échevin Van Damme :

Oui, donc tout à fait. La grande majorité de nos investissements dans un budget extraordinaire sont des investissements dans les infrastructures de nos écoles. Et donc, ce point-ci concerne aussi un investissement important, surtout dans l'infrastructure sanitaire de l'école 8 et 9, un bloc sanitaire qui va être totalement rénové et donc nous fixons ici les conditions du marché pour pouvoir trouver un entrepreneur pour exécuter ces travaux.

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

Hassan Ouassari entre en séance / treedt in zitting.

8. Département Infrastructures et Développement urbain – Marché de travaux relatif à la première phase « Quick Win » du projet de réaménagement du site sportif Pevenage comprenant la démolition des grillages existants, la réfection des cheminements, la modification de certains revêtements ainsi que le démontage et la repose des annexes du club de Hockey, situé au 13 avenue du Château à 1080 Molenbeek-Saint-Jean – Approbation de l'avis de marché et fixation des conditions du marché - CDC 21.017.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling – Opdracht voor werken betreffende de eerste fase "Quick Win" van het herinrichtingsproject van het sportcomplex Pevenage, met inbegrip van de afbraak van de bestaande omheiningen, het herstel van de paden, de wijziging van bepaalde bekledingen alsook het demonteren en hermonteren van de bijgebouwen van de hockeyclub gelegen Kasteellaan 13 te Sint-Jans-Molenbeek - Goedkeuring van de aankondiging van de opdracht en van de voorwaarden van de opdracht - Bestek 21.017.

Mme la Présidente :

C'est le projet de réaménagement du site du Pevenage. Je vais vous dire quelques mots quand même, importants. On est en train de retravailler nos terrains sportifs en manière telle qu'on puisse garder nos fleurons sportifs, dont le club de hockey. On a besoin là-bas

aussi de certaines rénovations pour que tout puisse se passer au mieux. Et c'est un ample plan que vous voyez ici avec quatre phases. La première phase, on l'approuve ici. A terme, on aura aussi et on viendra ici au conseil avec une convention nouvelle avec le Hockey Club pour ces installations. Je pense que peut être, ça va intéresser monsieur Eylenbosch et madame Piquard, à mon avis, on va venir avec un enclos pour chiens supplémentaires. Ça, je crois que ce sont des choses qui peuvent répondre aux besoins de certains dans le quartier. Et puis, une forme de rénovation du parc et de rénovations aussi des accès aux terrains de sport. Alors, je vois monsieur Ikazban, monsieur El Bouazzati et madame Piquard.

M. Ikazban :

Merci madame la bourgmestre. Voilà. Donc, je connais bien le stade du Pevenage, comme on l'appelle. Dans une autre vie, j'ai été échevin des sports dans cette commune et j'ai eu le plaisir, notamment avec mes autres collègues, Mohamed Daïf notamment, qui était là, je me rappelle qu'on avait des terrains en cendrée et qu'on avait fait installer là le premier terrain synthétique mouillé, je pense en région bruxelloise, c'était assez exceptionnel et je pense qu'on a quand même modestement contribué à ce que le hockey puisse se développer. Moi, je suis très content de voir que malgré tout ce qu'on a réalisé précédemment, que le Collège continue évidemment d'investir dans l'amélioration de nos infrastructures. C'est extrêmement important parce que le grand danger dans des communes parfois, c'est de s'endormir sur des lauriers et de se dire voilà, on a fait plein de choses, c'est bon, on peut s'endormir. Je pense qu'il y en a quelques-uns qui se sont endormis après moi. Mais bon soit, ici, je constate avec beaucoup de plaisir qu'on continue à améliorer nos installations parce que je pense que c'est un travail qui est continu. Et d'ailleurs, soyons clairs, les projets dans une commune, une législature, c'est six ans. C'est un travail d'équipe, il y a parfois des gens qui lancent des dossiers, d'autres qui les réalisent, certains qui coupent des rubans et qui n'étaient pas là au départ. Voilà donc ce qui est important ici, c'est que ce collège a continué à s'inscrire dans cette dynamique de rénovation de nos installations et au-delà des installations sportives. Vous l'avez dit, le parc, l'espace vert. Vous avez parlé des chiens, nos amis les bêtes méritent également des espaces à eux. Je vous remercie, mais je tenais également à apporter ce nouveau bon point. Mais je ne sais pas combien ça fera en fin de soirée. Mais voilà.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Ikazban. Alors, monsieur Daïf.

M. Daïf :

Voilà, c'est comme mon ami Jamal, donc je suis heureux de voir ce collège-là continuer à rénover ce stade-là. Comme Jamel l'a dit, c'était le premier stade dans la région bruxelloise qui était dédié au hockey, mais un stade moderne à l'époque. C'était le deuxième de la région bruxelloise après celui d'Anvers. Evidemment, il y avait encore autour les terrains de tennis, etc. qui devaient encore être rénovés. Et on avait espéré que la majorité qui me suivait le fasse, hélas, elle ne l'a pas fait. Et cette majorité-ci le fait, donc avec Jamal, nous vous félicitons de cette rénovation.

Mme la Présidente :

Alors écoutez, je vous propose qu'on continue. Et j'ai encore deux personnes inscrites en vidéoconférence. Je donne la parole à monsieur El Bouazzati, puis à madame Piquard.

M. El Bouazzati :

Oui, madame la bourgmestre, j'étais intervenu sur ce thème-là et Mr Azaoum m'avait dit qu'il y avait un projet pour le terrain abandonné et il y a une forte demande pour la jeunesse

qui habite dans ce quartier. Mais j'aimerais savoir si les terrains pourront aussi être rénovés ?
Merci.

Mme Piquard :

Oui, merci. En fait, je ne suis pas une très grande sportive puisque je souffre du vertige, j'ai peur de l'eau, mais en tout cas, j'adore l'extension de différents sports ici dans notre commune, parce que c'est très intéressant pour nos jeunes, qu'il y ait de plus en plus de diversité dans le sport, et au passage, merci pour les toutous.

M. l'échevin Van Damme :

Oui, donc, merci pour toutes ces éloges au nom du collège, donc, nous avons en effet deux fonctions qui se rejoignent et là, il y a d'une part évidemment les investissements qui ont été faits il y a presque 20 ans pour le hockey, qui restent maintenus et qu'on va garder sur place, évidemment. Le hockey a une fonction et un rôle important sur ce site et restera un acteur important sur ce site. Cependant, ce marché, il ne concerne pas le hockey au sens strict, mais il concerne plutôt le parc qui entoure le hockey. Et donc, le but est ici dans une première phase, comme madame la bourgmestre l'a dit, parce qu'il y en a d'autres phases qui vont suivre. Dans une première phase, d'améliorer la situation dans le parc qui entoure le site du hockey, notamment en enlevant les anciennes grilles de terrains de tennis désaffectés, en améliorant le passage pour piétons dans le parc, en installant un enclos pour chiens et en faisant des investissements comme ceux-là. Et donc, ça, c'est l'investissement qu'on va faire. Nous n'allons pas changer quelque chose aux infrastructures sportives, ni aux terrains présents, qui sont utilisés, mais bien aux grilles qui l'entourent. Il y a notamment un parc, un espace multisport qui sera maintenu, mais dont les grilles vont être réparées. Voilà.

Mme la Présidente :

Merci monsieur l'échevin. Alors, je vous propose d'aller maintenant au point numéro 9.

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 34 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**9. Propriétés communales - Nouvelle Loi communale articles 232 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.
Gemeentelijke Eigendommen - Nieuwe Gemeentewet artikel 232 - Overheidsopdrachten - Kennisgeving van de besluiten van het College van Burgemeester en Schepenen.**

Mme la Présidente :

C'est une prise de connaissance de certaines décisions dans le champ des marchés publics, dont vous verrez qu'on essaye d'utiliser au mieux les locaux qui sont les nôtres.

*Le Conseil est informé.
De Raad wordt geïnformeerd.*

**10. Propriétés communales - Nouvelle Loi communale articles 236 alinéa 2 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.
Dienst Gemeentelijke Eigendommen - Artikel 236, alinea 2 Nieuwe Gemeentewet - Overheidsopdrachten – Kennisgeving van de besluiten van het College van Burgemeester en Schepenen.**

Mme la Présidente :

Je vais au point suivant qui est le même, mais qui concerne des décisions suivantes.
Je n'ai pas d'intervenants non plus. OK

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 34 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**11. Propriétés communales - Rue de l'Ecole, 39 - Location du rez-de-chaussée commercial.
Gemeentelijke eigendommen - Schoolstraat 39 - Huur van een gelijkvloers handelspand.**

Mme la Présidente :

Ensuite, un peu dans la même veine, nous renouons le bail avec le prothésiste dentaire qui occupe notre rez-de-chaussée, rue de l'Ecole 39.

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 34 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**12. Propriétés communales - Marché de travaux relatif à la rénovation de deux duplex à Place Communale 30 - Approbation des conditions et du mode de passation.
Gemeentelijke eigendommen - Opdracht voor werken met betrekking tot de Renovatie van twee duplex op Gemeenteplaats 30 - Goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze.**

Mme la Présidente :

Ensuite, nous vous proposons la rénovation de deux duplexes par un marché de travaux. C'est l'objet du point 12.

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 34 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

Saliha Raiss entre en séance / treedt in zitting.

13. Finances - Budget communal 2021 - Modification budgétaire n° 03/2021. Financiën - Gemeentelijke begroting 2021 - Begrotingswijziging nr 03/2021.

Mme la Présidente :

Et puis nous venons sur un point, à mon avis, qui trouvera bien davantage vos faveurs dans le débat. C'est la modification budgétaire numéro 3, la troisième de cette année, que l'échevin des Finances, monsieur Van Leeckwyck, va vous présenter.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Voilà donc, comme vient de le dire la bourgmestre, c'est la troisième, vous savez que du point de vue du règlement général de la comptabilité communale, dès qu'il y a un changement, un ajustement, à un ou plusieurs crédits budgétaires, nous avons l'obligation de pratiquer ce que nous appelons une modification budgétaire. Donc, je vais vous faire part ici des principaux changements que nous avons eu cette fois-ci. Comme je vous dis bien, c'est une obligation suite aux adaptations. Donc, nous avons une assez forte adaptation au niveau des frais du personnel. On récupère en crédits budgétaires 2.058.511 euros. Ça, c'est au niveau des frais du personnel. Vous savez qu'au mois de juin, on a clôturé les comptes, donc on a dû intégrer aussi le mali. Donc ça, c'est aussi une instruction budgétaire que nous avons introduit mali au niveau mali et boni au niveau du budget. Vous savez aussi qu'on a repris Molenbeek Sport en juin. La modification budgétaire consistait à reprendre tout ce qui était financement personnel. Ici, on a fait une majoration de dépenses de 660.650 et une majoration en recettes de 616.900 euros. Pour l'informatique, nous avons réajusté. Nous avions un budget de 750 000. On passe à 900.000. Comme régulièrement, la zone de police est en boni. On récupère 1.143.188 euros. Au niveau du CPAS, il y a là par contre une majoration, ils sont en mali, donc là on va devoir leur donner 471.658 euros. Nous avons aussi un petit montant. Ils ont d'abord un boni sur le compte, mais ils ont eu des dépenses imprévues à cause du Covid. Et ils ont dû faire appel à un personnel de nettoyage. Donc on va subvenir aux dépenses pour Move en signalant bien que c'est exceptionnel. Nous avons eu un subside complémentaire de la Cocom pour le centre de tests de 98.480 euros. Au niveau de l'enseignement francophone, il y a eu aussi pas mal de petits ajustements. Au niveau de la culture francophone, avec Bruxellons, ils ont dû adapter la salle du Karreveld pour qu'elle soit aux normes pour le Covid. Donc, on a fait un investissement pour l'aération de 8.000 euros. Au niveau du Centre Communautaire Maritime, il y a une majorité des dépenses de 19.072 euros, mais qui sont financées par le développement des grandes villes. Nous avons aussi une dépense recette de 6.900 euros, une action subsidiée à mener dans le cadre de la politique de l'égalité des chances. Au niveau de la DIDU, on a aussi quelques ajustements. En extraordinaire, on a au niveau de l'enseignement néerlandophone, mais c'est une dépense, mais où il y a déjà une recette de 158.669 euros. Alors la DIDU a fait une diminution de 9 millions, diminution et majoration en vue d'ajustements des projets, donc ça, ce sont des plus et des moins. En intégration des dépenses, recettes de Molenbeek Sport, il y a 74.000 euros. Donc, on avait calculé nos emprunts, nous avons eu une diminution de 1.695.057 euros. Étant donné qu'il y a moins de dépenses, on peut faire moins de prélèvements sur le fonds de réserve. Voilà donc en grandes lignes les ajustements que nous avons faits pour la modification budgétaire, la troisième modification budgétaire sur le budget 2021. Si vous avez des questions...

Mme la Présidente :

Merci, merci monsieur l'échevin, merci beaucoup.

Alors je vois monsieur El Khannouss, allez-y.

M. El Khannouss :

Merci madame la présidente. Alors je ne vais pas reprendre point par point ce que l'échevin des Finances a essayé de nous expliquer, parce que ce n'était pas évident de le suivre. Il nous a d'abord donné un petit cours sur le cadre légal de l'ajustement budgétaire. On sait très bien ce que c'est, je pense que l'ensemble des conseillers de notre conseil communal savent ce que c'est qu'un ajustement budgétaire. Par contre, j'ai quelques questions précises à poser par rapport à des informations que j'avais déjà lues, que j'avais déjà glanées en analysant les documents, mais qu'il vient de répéter. Vous dites, monsieur l'échevin des Finances, que vous récupérez à peu près deux millions et demi par rapport au budget initial, concernant le personnel. Je ne sais pas si vous le savez, je ne sais pas si vous êtes à l'écoute de ce qui se passe au niveau de la population, il y a énormément de plaintes par rapport à des déficits, par rapport aux services rendus à la population. Il y a des administrations où, apparemment, il y a un manque d'effectifs. On téléphone, on envoie des emails, on essaie d'avoir des rendez-vous. C'est impossible. Pour avoir une carte d'identité pour un extra-européen, il faut trois à six mois.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Nous parlons des modifications budgétaires, pas de la gestion du personnel.

M. El Khannouss :

Oui, mais c'est important, c'est lié, monsieur l'échevin des Finances. Je veux savoir, est-ce que cet argent, comme vous savez, il y a un manque de personnel criant, est-ce que cet argent que vous avez récupéré, est-ce qu'il va servir à recruter du personnel pour qu'on puisse s'occuper correctement des Molenbeekois? Ou c'est simplement pour dire que vous avez fait un ajustement budgétaire comme ça ? Alors, Molenbeek Sport, j'avais tiré la sonnette d'alarme, vous avez décidé à l'unanimité au sein de ce collège, de tuer l'ASBL qui gérait la politique sportive. J'ai proposé et ça a coûté 85.000 euros, une régie sportive, pour des raisons purement politiques, vous avez balayé d'un revers de la main cet outil de gestion moderne. Aujourd'hui, vous avez transféré les infrastructures et vous allez voir que ça va vous coûter énormément cher. Mais en plus, le personnel, le personnel qui dépendait de la commission paritaire 329.02, aujourd'hui dépend de la Commune. Et vous le savez tous et vous avez le voir dans les chiffres, les charges patronales par rapport à ce personnel vont être extrêmement importantes. Alors cette augmentation, ma question est très simple de 660.000 euros, concernant Molenbeek Sport, est-ce que c'est pour couvrir les charges salariales de ce personnel en sachant que depuis que ceux-ci ont été transférés, ils perçoivent moins de salaire sur leurs fiches de paye. Plusieurs que j'ai rencontrés ont perdu entre 300 et 500 euros. Est-ce qu'il va y avoir un ajustement par rapport à ces salaires? Est-ce que cette somme va être utilisée ?

Alors pour l'autre somme importante évoquée, 94.000 euros de la Cocom, qui nous vient d'un subside concernant le centre de test, j'ai appris et d'ailleurs, je suis en train de finaliser une interpellation qui va venir très prochainement, pour le centre de vaccination, il y a eu une grave erreur au niveau d'un marché public et que la commune aurait perdu des sommes d'argent extrêmement importantes. Est-ce que ce montant va servir à éponger cette perte ou vous pourriez m'en dire un peu plus concernant ces difficultés que vous avez eues par rapport à ce marché public concernant le centre de vaccination? J'en resterai là pour l'instant et j'attends avec beaucoup d'impatience les réponses que vous allez me donner. Merci.

Mme la Présidente :

Est ce qu'il y a d'autres personnes dans l'assemblée qui souhaitent intervenir sur la modification budgétaire? Donc, alors, je propose que monsieur l'échevin réponde sur les aspects plus chiffrés et techniques et je me ferai un plaisir de répondre sur les aspects plus politiques.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Sur les informations chiffrées, je n'ai pas grand-chose à ajouter puisque les questions de M. El Khannouss sont très politiques. Je voudrais juste spécifier qu'au niveau de Molenbeek Sport, ce ne sont pas des montants pour les frais de personnel, mais vraiment une majoration de dépenses des différents postes et une majoration des recettes. Quand je dis différents postes, ce sont les recettes des paiements pour les salles et dans ce cas-ci, donc, nous avons évalué 616.900 euros et puisqu'on a ouvert une nouvelle salle, normalement pour la fin de l'année, on devrait encore avoir une augmentation des recettes. Donc, pour les autres chiffres, je laisse, enfin, pour les autres informations, je laisse madame la bourgmestre répondre.

Mme la Présidente :

Je vais tout d'abord vous dire que moi, ce que je retiens de la modification budgétaire, évidemment, ce n'est pas du tout ce que vous en dites. Évidemment, je comprends que vous ne le disiez pas, puisque votre credo, c'est de faire croire que notre commune, au niveau financier, va se crasher très rapidement. Donc, c'est un peu difficile dans ce contexte, de pouvoir comprendre qu'à l'extraordinaire, en réalité, ce qu'apporte cette modification budgétaire, c'est une diminution en matière d'emprunt de près de 2 millions d'euros. Ce n'est pas rien et une diminution du prélèvement qu'on fera sur notre fonds de réserve de près de 5 millions et donc sur ces deux postes, en réalité, on améliore considérablement le résultat de notre budget aujourd'hui, qui sera notre compte demain. Et en réalité, cette modification budgétaire, ce sont des bonnes nouvelles en ce qui concerne des grandes sommes, puisque là, j'étais sur les millions.

Alors, vous êtes venus sur trois thèmes. Le thème des frais du personnel d'abord. Alors j'ai à côté de moi la personne qui, depuis des années, gère et gère bien, les cordons de la bourse en matière de ressources humaines. Alors je suppose que vous allez certainement trouver aussi moyen de critiquer tout ce qu'on a fait pour le personnel. Les derniers temps, comme par exemple les près de 300, on est même au-delà de 300 nominations. On est à combien de nominations? 389, presque 400 nominations sur les derniers mois, ce qui est du jamais vu. C'est un choix très, très fort, évidemment, en faveur de notre personnel. Tout ce qui est fait aussi par Mme Aelbrecht et notre nouvelle DRH, pour avoir une nouvelle gestion des ressources humaines qui soit extrêmement moderne. On est en train de travailler sur le soft RH, on est en train de travailler sur le bien-être au travail. On est en train de se mettre en ordre sur tout ce qui concerne la possibilité du télétravail. Donc on est en négociations avec les syndicats là-dessus. Et alors, évidemment, je ne veux pas insulter parce que ça n'a aucun intérêt, mais disons que l'honnêteté intellectuelle n'est pas toujours votre fort. En réalité, en ce qui concerne les frais de personnel, nous sommes toujours obligés d'écrire plus que ce que nous allons dépenser. Et pourquoi? Parce que nous ne pouvons jamais faire l'inverse, évidemment, nous n'allons jamais venir dire à des gens, écoutez, je suis désolée, on n'avait pas assez inscrit, on ne peut pas vous payer. Ça veut dire quoi? Ça veut dire que depuis, à mon avis, depuis la naissance, je pense, de la commune, on a toujours écrit des budgets au niveau du personnel qui ne sont jamais ce qu'on utilise véritablement, et c'est bien normal. Et tout l'art de l'échevin des Finances et de l'échevin des Ressources humaines ensemble, c'est de faire en sorte qu'on ait assez pour payer notre personnel et pour avancer sur les avantages qu'on offre au personnel, tout en n'étant pas dans un excès par rapport à notre budget. Et donc, en fait, la manière dont on a travaillé cette fois-ci est même meilleure, par exemple en

ce qui concerne le résultat, que le résultat il y a deux ans, parce que la sous-utilisation est moindre. On colle mieux à ce qu'on avait prévu d'utiliser cette fois-ci que ce qu'on avait, par exemple il y a deux ans. Donc, il y a toujours une sous-utilisation dans le poste des frais du personnel. Cela ne signifie pas qu'on a les moyens d'engager des personnes supplémentaires. Et malheureusement, aujourd'hui, ce que la Région, puisque nous sommes sous tutelle, nous dit, c'est vous ne pouvez pas, avec votre situation budgétaire, vous permettre d'engager largement. Et donc on est dans un travail sérieux avec la Tutelle pour savoir où on peut engager ou pas. Et aujourd'hui, c'est pas. Voilà, il y a une désinformation qui est malheureuse, mais qui est habituelle, et je la regrette.

En ce qui concerne Molenbeek Sport, un peu de nouveau, avec une certaine difficulté avec l'honnêteté intellectuelle, parce que je pense que s'il y a bien une décision dont ce collègue peut se réjouir, c'est d'avoir décidé de rapatrier Molenbeek Sport. Pourquoi, mais suite à l'audit catastrophique dont vous avez pu prendre connaissance, qui a montré notamment des lacunes majeures en matière de pratiques en ce qui concerne les marchés publics, c'est un sujet qui vous tient à cœur, je pense, mais aussi d'autres lacunes et on est encore en train d'en découvrir aujourd'hui, il est tout à fait certain qu'avoir réintégré cette asbl et son personnel dans le giron communal nous permet d'avoir une gestion beaucoup plus saine, beaucoup plus réactive, beaucoup plus professionnelle de l'ensemble de nos infrastructures sportives. Et c'est ce qui se passe. Donc on est en train de résoudre des problèmes qui auraient dû être résolus dans les années passées et qui, par le fait d'une gestion relativement défailante dans l'asbl, n'avaient pas pu trouver solution. Je ne vais pas aggraver le tableau ou nous mettre en difficulté dans certains litiges en expliquant de manière très, très pratique ce que ça signifie. Mais nous avons par exemple une salle de sport qui est indisponible aujourd'hui parce que les bons gestes n'ont pas été posés depuis deux ans à peu près. Donc je ne peux que et je pense que c'est le cas de tous mes collègues, me réjouir d'avoir pratiqué de la sorte. Aujourd'hui, nous sommes dans ce que vous appelez la liquidation de l'ASBL. Nous sommes à déterminer le périmètre de ce que nous devons encore à des prestataires, que ce soit des clubs ou des prestataires en énergie, électricité, etc. Et de résoudre et d'avancer résolument dans une nouvelle gestion sur base de nos services communaux plus performants dans bien des axes et certainement dans l'axe financier, dans l'axe marchés publics et dans l'axe ressources humaines. C'est ce que nous faisons.

Alors à nouveau un point de désinformation manifeste, non personne ne gagne moins depuis qu'il a été réintégré au niveau communal. Certaines façon de gérer le planning qui, en fait, aboutissaient à une dilapidation de l'argent public, n'ont plus court, donc, aucun contrat n'a changé. Personne n'est maltraité. Par contre, il y a des irrégularités, dont la façon dont on donnait les congés, dont on organisait les équipes qui n'ont plus lieu et donc certains peut-être qui en profitaient pour obtenir des heures supplémentaires, ne les ont plus. Et c'est peut-être ça que vous avez entendu. Mais en fait, c'est de la bonne gestion de l'argent public.

Alors malheureusement, en ce qui concerne votre troisième champ de question, le centre de vaccination et le problème de marchés publics, eh bien je dois dire que je ne sais pas de quoi vous parlez. Effectivement, nous avons dû nous y reprendre à deux fois, une fois pour le marché d'outsourcing et il me semble une autre fois pour un autre marché. Mais nous n'avons perdu aucune somme à ma connaissance, Mme Aelbrecht, aucune somme n'a été perdue et je dirais que nos relations avec la Tutelle et la Cocom en ce qui concerne la prestation des services au centre de vaccination comme au centre de test, se passe bien. Nous sommes fiers de nos réalisations, et franchement, si vous avez quelque chose de plus pertinent à nous dire sur la modification budgétaire, on vous attend, monsieur El Khannouss, allez-y.

M. El Khannouss :

Je vais essayer d'être mesuré dans mes propos parce que s'il y a quelqu'un ici qui a l'habitude de dire le contraire de la vérité ou de déformer les propos, c'est bien vous. Alors vous vous êtes exprimée à travers le champ politique, mais vous avez affirmé des choses qui sont totalement le contraire de la vérité. D'abord, je n'ai pas eu de réponse à mes questions. Elles avaient, monsieur l'échevin des Finances, le mérite d'être claires et précises. Comme d'habitude, je n'ai pas eu de réponse. Alors, je vais vous répondre aussi politiquement, madame la bourgmestre, concernant d'abord la situation du personnel. Effectivement, vous avez une gestion, mais j'ai l'impression que vous êtes en totale déconnexion par rapport à la réalité du terrain. Je vous invite à rencontrer la population, à les écouter et voir que non seulement ils ont du mal à pouvoir obtenir un service minimal de la part de la commune et ce n'est pas la faute des fonctionnaires. C'est la faute à votre gestion, à vous, madame la bourgmestre, à la politique que vous menez ou vous avez dilapidé les deniers publics. Et à cause de ça, il y a des rétorsions qui sont prises pour faire des économies. Et on le voit à travers un certain nombre de personnes qui ont quitté la commune aujourd'hui, qui sont lassées de subir ce qu'ils subissent. Et il est vrai que le seul lieu qui a bénéficié de l'argent public pour pouvoir fonctionner d'une manière énorme avec quelqu'un qui s'occupe d'un Facebook, avec quelqu'un qui vous fait votre petit café, c'est votre cabinet, où vous avez pu doubler le nombre de membres de collaborateurs. D'ailleurs, j'ai eu l'occasion de vous interpeller là-dessus lors d'un précédent conseil communal. Ecoutez, je ne veux pas ici trop longtemps polémiquer. On aura l'occasion d'ailleurs de revenir lorsque nous allons voir les débats sur le budget 2022. Vous savez que nous allons être extrêmement attentifs sur la manière dont vous allez l'élaborer et je pense que là, il y aura des véritables questions. Il sera beaucoup plus difficile pour vous de pouvoir les éviter et de pouvoir, comme vous le faites aujourd'hui, dire le contraire de la vérité. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

C'est grave ce que vous dites, voilà, c'est grave.

Alors écoutez, je suppose qu'on fera le vote en temps utile et que l'on obtiendra, j'espère, le soutien sur cette modification budgétaire.

Le Conseil approuve le point.

35 votants : 25 votes positifs, 2 votes négatifs, 8 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

35 stemmers : 25 positieve stemmen, 2 negatieve stemmen, 8 onthoudingen.

14. Recette communale - Consultation marché de services pour la conclusion de crédits destinés au financement du service extraordinaire de l'exercice 2021 - Cahier des charges.

Gemeenteontvangerij - Consultatie opdracht van diensten voor het afsluiten van kredieten voor de financiering van de buitengewone dienst van het dienstjaar 2021 - Bestek.

Mme la Présidente :

Alors je vous propose du coup de passer, de revenir en arrière parce que très gentiment, un des collègues me faisait signe que j'ai oublié le point 14. Effectivement, j'ai tellement noté de choses sur ma feuille que j'ai oublié le point 14. Vous me pardonnerez. Il s'agit de la consultation d'un marché de services pour la conclusion de nos crédits. C'est un point très technique de la Receveuse. Je ne suis pas sûr qu'il y ait vraiment beaucoup de débats sur ce point.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 33 votes positifs, 2 votes négatifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 33 positieve stemmen, 2 negatieve stemmen.*

**15. Economat - Location de bus scolaires pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 -
Approbation des conditions et du mode de passation du marché.
Economaat - Huur van schoolbussen voor de periode van 01/01/2022 tot 31/12/2022 -
Goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze van de opdracht.**

Mme la Présidente :

Alors on va sur le point suivant, la location de bus scolaire. Alors vous savez qu'on a toujours besoin de bus pour nos enfants et il s'agit du marché bus pour 2022. Alors, est ce qu'il y a des questions? Monsieur Vancauwenberge, allez-y.

M. Vancauwenberge :

J'aimerais savoir si vous avez fait le calcul pour voir si c'est pas moins cher sur une certaine période, d'acheter soi-même des bus et engager des chauffeurs que de louer sur le marché ?

Mme la Présidente :

Merci Mr. Vancauwenberge.

Monsieur El Khannouss, vous avez la parole.

M. El Khannouss :

C'était la même question, j'ajouterai simplement quels seront les utilisateurs de ces deux bus, hormis nos écoles. Est-ce qu'il est prévu que ceux-ci soient mis à disposition d'associations ou éventuellement dans le cadre d'activités extra-scolaires? Merci.

Mme la Présidente :

Monsieur Mahdaoui et puis monsieur Sumlu.

M. Mahdaoui :

Merci madame la bourgmestre. Je reviens avec ma question comme à chaque fois, nous avons des bus à la commune, nous avons des chauffeurs. Pourquoi ne pas réparer notre autobus et le faire rouler pour nos écoles? Merci pour vos réponses.

M. Sumlu :

Pour moi, c'est juste une petite question, c'est pour tout ce qui est des distances en dessous de 40 km, je suppose que ça englobe quand même aussi les distances qui sont beaucoup plus courtes que 40. Donc, je me demande s'il n'y a pas d'autres moyens alternatifs qu'on pourra utiliser pour diminuer quand même le coût qui est quand même relativement élevé pour ces locations de bus scolaires. Merci.

Mme la Présidente :

Oui, tout à fait. Mr. Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie. Je voulais savoir s'il allait y avoir une répercussion sur une éventuelle participation des parents pour l'utilisation de ces bus. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Alors je vais répondre, tout d'abord, effectivement, une étude est en cours, puisque je pense, nous pensons au collège qu'il est probablement plus intéressant de remettre en selle davantage de bus communaux et moins de bus privés entre guillemets. Mais donc, aujourd'hui, la situation, c'est qu'on a fait appel de manière régulière, et on a marché pour 2 bus privés et on a un bus communal qui roule. On a en fait un deuxième bus communal, mais pour lequel, vu notre situation au niveau du personnel, dont on a déjà parlé dans le point précédent, on n'a pas de chauffeur. Et donc, l'étude est en cours pour voir vers quel modèle on a intérêt à aller.

Alors en ce qui concerne la question de la participation des parents, il y a toute une série de dispositifs nouveaux en Fédération Wallonie-Bruxelles qui vont probablement nous permettre quelque part d'alléger les factures parents. Et peut-être que dans le futur, d'autres mouvements aussi auront lieu. En ce qui concerne l'utilisation des bus, ce sont essentiellement nos écoles, c'est aussi notre plaine de jeux et c'est aussi parfois, ça peut être Move, ça peut être d'autres, d'autres utilisations des bus. Voilà, j'espère avoir répondu à toutes vos questions.

Alors Mr. El Khannouss, Mr. Ben Salah et Mr. Vancauwenberge,

M. El Khannouss :

Pourriez-vous préciser la réponse que vous avez donnée concernant la contribution des parents? J'ai cru entendre que vous alliez passer de 1 euro à 2 euros par transport. Apparemment, une communication a déjà été faite à des parents de certaines écoles concernant les prises en charge lorsque les enfants sont conduits, par exemple, à la piscine. Le montant passerait de 1 euro à 2 euros pour couvrir évidemment ce montant faramineux que vous nous présentez aujourd'hui pour louer des bus. Est-ce que c'est vrai ou c'est pas vrai? Je voudrais vous entendre merci. N'oubliez pas que les paroles s'envolent, les écrits restent. Merci.

M. Ben Salah :

Je vous remercie, madame la présidente, vous avez répondu qu'il y aurait une participation de la Cocof et toute une série d'organismes pour palier d'une certaine manière le coût engendré par ce type de service. Mais vous n'avez pas répondu, est-ce que ce que les parents vont devoir payer un peu plus ou non ? Je vous remercie.

M. Vancauwenberge :

Oui, vous dites qu'une étude est en cours. L'étude sera faite pour quand, parce que ça me semble quand même un manque d'anticipation. Donc on engage ici quand même 200.000 euros et je me rappelle qu'une discussion sur la réparation des trottoirs, par exemple, on allait aussi voire si ce n'était pas mieux d'engager du personnel et de le faire soi-même. Mais je vois qu'on continue avec les marchés.

M. Sumlu :

J'avoue que je n'ai pas non plus eu une réponse à ma question. Je précise que nous sommes quand même que notre commune a déclaré l'urgence climatique sur notre territoire

communal. Et effectivement, ça me pose quelques questions pour des courtes distances, d'utiliser encore des bus traditionnels, est-ce qu'il y a des moyens alternatifs pour pouvoir les remplacer pour vraiment de très courtes distances. Merci.

Mme la Présidente :

D'accord, merci pour vos questions et pour votre intérêt pour nos enfants et leur transport. Alors on est en train de vérifier par rapport à l'information de l'augmentation du tarif. À ma connaissance, ce n'est pas le cas, mais on est en train de vérifier avec la directrice qui s'occupe de ça. Il ne s'agit pas de la Cocof, mais de la Communauté française et de toutes les interventions qu'il peut y avoir de la Communauté française visant à soulager justement le portefeuille des parents. La tendance aujourd'hui dans la commune, c'est plutôt d'alléger la participation des parents, comme vous avez pu le voir avec la garderie du midi, qui est redevenue gratuite. Donc, c'est la tendance aujourd'hui dans la commune, il n'y en a pas d'autre. Alors par contre, je ne vais pas prendre des engagements que je ne saurais pas tenir demain. Et donc, clairement, la question de savoir si nous pouvons engager un chauffeur supplémentaire pour équiper notre deuxième bus, elle est posée à l'Inspecteur régional. Ce n'est pas évident aujourd'hui la réponse et c'est une des choses qui nous qui nous bloque. L'étude, effectivement, est en cours. Pourquoi c'est un peu plus compliqué. Peut-être deux éclairages, d'abord, les montants qu'on vous propose ici, sont des montants et une manière de fonctionner semblable à celle du passé en pré Covid, et par contre, le Covid est venu tout bousculer. Et donc là, c'est aussi la raison pour laquelle l'étude est un peu plus compliquée aujourd'hui, parce qu'il y a une série de choses qui n'étaient pas les mêmes pendant tout un temps, qui ne sont toujours pas tout à fait les mêmes. Et donc, on a eu par exemple six mois ou toute sortie était interdite et donc forcément, il y a eu de l'argent, des bus qui n'a pas été utilisé. Et il y a toute une série de choses qui changent dans le modèle lorsque ça se passe. Donc tant qu'on ne savait pas où on allait, et je pense qu'on peut dire maintenant avec de bonnes chances que, en fait, on va pouvoir refaire des sorties beaucoup plus. On peut, on est de nouveau dans un modèle qui ressemble au pré Covid. Donc ça, c'est une chose qui a pesé sur ce dossier, c'est que le Covid changeait vraiment la vie des écoles, la change encore aujourd'hui, mais de moins en moins et j'espère que c'est la tendance qui va se confirmer.

Ensuite, pour répondre à monsieur Sumlu, votre question est tout à fait passionnante, mais en réalité, il faut garder une chose à l'esprit qui est importante parce que je ne saurai pas répondre beaucoup plus aujourd'hui, malheureusement, parce que c'est vraiment une question intéressante, c'est qu'ici, on parle souvent du transport de très petits. Et là, quand on est dans le transport de très petits, puisqu'on ne parle pas du transport d'élèves de secondaire pour imaginer qu'effectivement, on puisse se déplacer même sur des distances qui parfois peuvent sembler courtes, en toute sécurité avec l'encadrement dont on dispose, c'est souvent difficile d'aller vers des transports alternatifs, donc là, je dirais ce n'est pas un manque de volonté. C'est très compliqué à imaginer avec les tout petits et c'est une grande partie de ceux qu'on transporte. Donc voilà, je vais voir si on peut avoir une réponse tout à fait précise et binaire par rapport à votre question sur la communication aux parents.

OK, madame Aelbrecht, vous avez une réponse pour nous ? Ok, il n'y a pas d'augmentation. Il n'y a absolument aucune augmentation prévue, écrite. Je ne sais pas de quelle communication vous parlez, monsieur El Khannouss. Je pense que ce n'est pas correct.

Le Conseil approuve le point.

35 votants : 27 votes positifs, 8 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

35 stemmers : 27 positieve stemmen, 8 onthoudingen.

**16. Economat - Nouvelle loi communale article 234 par. 3 et 4 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.
Economaat - Nieuwe Gemeentewet artikel 234 par. 3 en 4 – Overheidsopdrachten – Mededeling van de beslissingen van het College van Burgemeester en Schepenen.**

Mme la Présidente :

Ce sont de nouveau des communications. Je vous laisse les découvrir. Elles sont vraiment très techniques, celles-ci.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**17. Economat - Versage des déchets pour la période du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2025 - Arrêt du marché.
Economaat - Storten van afval van 1 oktober 2021 tot 30 september 2025 - Stopzetting opdracht.**

Mme la Présidente :

Les points 17 et 18 sont liés. Nous avons connu un problème lors de la publication du marché concernant le versage des déchets et donc nous devons le constater qu'il n'a pu être attribué et le relancer avec une publication européenne. Est-ce qu'il y a des questions? OK.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 33 votes positifs, 2 abstentions.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 33 positieve stemmen, 2 onthoudingen.*

**18. Economat - Versage des déchets pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2025 - Approbation des conditions et du mode de passation.
Economaat - Storten van afval van 1 januari 2022 tot 31 december 2025 - Goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze.**

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 33 votes positifs, 2 abstentions.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 33 positieve stemmen, 2 onthoudingen.*

**19. Action Sociale et Santé - Contrats de sous-traitance avec Commission Communautaire Commune - Covid Safe ticket. (Complémentaire)
Sociale Actie en Gezondheid - Onderaannemingscontracten met Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie - Covid Safe Ticket. (Aanvullend)**

Mme la Présidente :

Alors nous allons au point 19, c'est le point introduit en urgence que nous avons déjà discuté. Si ça vous va, je propose qu'on ne le réaborde pas. Et du coup, on passe aux votes.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.*

35 stemmers : 35 positieve stemmen.

Rajae Maouane entre en séance / treedt in zitting.

20. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur De Block, Conseiller communal PTB*PVDA, relative à la publication des notes explicatives du Conseil communal sur le site internet communal. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mijnheer De Block, Gemeenteraadslid PTB*PVDA, betreffende de publicatie van de toelichtingnota's van de Gemeenteraad op de gemeentelijke website. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

On va dans les points introduits par les conseillers avant d'aller en huis clos. Alors d'abord chez les deux points introduits par Mr. De Block concernant la publication des notes explicatives du conseil communal sur le site Internet de la commune. Donc, je dois vous dire que l'association Transparencia m'a contactée la semaine passée et je les ai longuement écoutés par rapport à cette demande. Et depuis, en fait, nous avons mis en ligne, j'ai considéré qu'on était en fait au niveau du cadre général dans une extension moderne de l'article 38 de notre règlement d'ordre intérieur, qui nous permet de faire ceci d'emblée. Et donc, je pense que votre motion n'est plus vraiment utile, je vais dire, puisque nous avons pratiqué en fait la mise en ligne de l'ordre du jour avec des notes explicatives du conseil et nous le ferons effectivement lorsque l'ordre du jour sera envoyé aux conseillers, il sera également publié en ligne avec les notes explicatives. Je pense que ça, ça rencontre votre préoccupation et je pense que nous sommes une commune moderne et bien outillée par rapport à la démocratie citoyenne en faisant ce geste. Voilà Monsieur Vancauwenberge, vous avez la parole et ensuite monsieur El Khannouss.

M. Vancauwenberge :

Oui, donc, effectivement, j'ai vu que les annexes étaient mises sur le site aujourd'hui. Donc avec ça, on est la 15e ou la 16ème. Il y a déjà 14 communes qui l'ont fait avant, et maintenant et Koekelberg allait le faire aussi. Seulement, il y a un point, ce sont les annexes qui sont dans le BOS, elles ne sont pas mises en ligne, est-ce que ça va être fait ?

M. El Khannouss :

Bien évidemment, je soutiens avec beaucoup de force cette proposition. Si cette motion doit être votée, je pense qu'il faut la voter, madame la bourgmestre, par respect pour les personnes qui l'ont déposée. Et c'est un signal fort aussi, parce que non seulement c'est très bien de mettre en ligne les annexes, mais si la demande va beaucoup plus loin, c'est que certaines décisions du Collège, par exemple, qui ne posent pas de problème sur le plan légal, comme les marchés publics, pourraient aussi se retrouver sur le site par souci de transparence. Et donc, je pense que notre collègue Luc Vancauwenberge doit présenter sa motion et elle doit être votée au sein du conseil communal, par respect pour le travail et surtout, par rapport au fait qu'il ait lancé cette dynamique parce que vous dites que vous avez marqué votre accord, mais comme d'habitude, c'est la pression de l'opposition qui vous a fait changer d'avis et c'est une très bonne chose. Et donc, respectons le travail de l'opposition, laissons-le présenter sa motion et nous la voterons avec grand plaisir, bien évidemment, et j'espère que vous la voterez aussi.

M. Ben Salah :

Je vous remercie, madame la présidente. Je pense qu'il est nécessaire de pouvoir prendre le pas en face, d'une certaine manière, à l'histoire en marche. Je pense également à

Ganshoren, qui a déjà fait le pas et qui présente par la même occasion les différents points du collège, sous réserve de certains points qui ont qui ont attiré à la vie privée et au personnel. Je pense que c'est d'une certaine manière un gage de confiance de nos citoyens et je pense qu'il serait nécessaire de pouvoir avancer dans ce sens-là. C'est précisément pour cela qu'il serait intéressant de pouvoir entendre et pouvoir voter une motion visant à apporter un peu plus de clarté pour nos citoyens. Je vous remercie.

M. Eylenbosch :

Oui, madame le bourgmestre, si la motion doit être votée, je la soutiendrai, néanmoins, je voudrais quand même attirer votre attention qu'à partir du moment où on publie ces documents d'une façon générale, il faudra être certain que tous les documents pourront être publiés. Ce n'est pas la première fois que, dans son ordre du jour, apparaîtrait un document qui concerne des personnes et donc de bien faire attention à ce que tout ça soit contrôlé à fond pour qu'il n'y ait pas d'impair qui se commette. Merci.

Mme la Présidente :

Merci à tous, écoutez, je vois que vous êtes tous enthousiastes de ce qu'on a déjà fait. Donc moi, je peux juste répéter qu'en fait, cette motion désormais est sans objet. Je la lis : publier dorénavant sur son site, toutes les notes explicatives et annexes, exception les points du huis clos, une semaine avant le conseil, afin que les citoyens puissent prendre connaissance de l'ensemble des éléments de l'ordre du jour et exercer pleinement leurs droits démocratiques. C'est ce qui est fait désormais, à une exception près les annexes. Pourquoi, je vais l'expliquer et j'en ai discuté justement avec Transparencia. Parce que nous ne sommes pas la seule commune à avoir le problème qui concerne les annexes. Et donc, laissez-moi vous expliquer un peu comment ça s'est passé dans la plupart des communes. En réalité, les annexes sont extrêmement lourdes et demandent de se procurer des logiciels spécifiques et donc nous allons le faire et ça va prendre un tout petit peu de temps pour que ça puisse effectivement passer de BOS sur le site internet. C'est la raison pour laquelle aujourd'hui, les annexes n'y sont pas et demain, elles y seront. Voilà donc, c'est en fait le parcours, beaucoup de communes sont dans ce parcours. Très peu ont déjà fini ce parcours. Et pour que vous soyez pleinement informés sur le dossier, par exemple, la commune entre guillemets pionnière de Watermael-Boitsfort, a dû demander au CIRB de déployer une application spécifique pour pouvoir mettre en ligne ses annexes. Aujourd'hui, cette application existe, donc nous allons nous la procurer et ceci, j'espère, pourra être adapté aussi à notre système BOS, pour pouvoir mettre les annexes en ligne. Mais donc, je le répète, en réalité, je pense que la motion est devenue sans objet et je pense que l'auteur devrait s'en féliciter puisqu'effectivement, c'est une grande avancée. Je pense que c'est une avancée de faire ça, puisque ça, nous en avons discuté aussi Transparencia et moi, il peut y avoir une très belle articulation entre la démocratie représentative et les citoyens par ce dispositif et donc je pense que nous ne pouvons que nous féliciter d'entrer dans cette voie qui, je le rappelle, est permise par l'informatique. Puisqu'aujourd'hui, notre article 38 du règlement d'ordre intérieur précise déjà que les citoyens ont accès à tout. Seulement, ils ont accès à tout sur place, dans la Maison communale. Évidemment, vous vous rendez compte que le règlement d'ordre intérieur date d'un moment où nous ne disposons pas des outils dont nous disposons aujourd'hui. Et donc, le droit démocratique était déjà là. C'est pour ça que je dis que je l'ai fait sans aucun problème, j'ai envie de dire d'initiative, sans même en parler aux collègues, dans la foulée de l'article 38 de notre règlement d'ordre intérieur, puisque de manière manifeste, c'est bien l'esprit de notre règlement d'ordre intérieur que de mettre à disposition de tous, l'ensemble des documents. Ce qu'il y a, ce sont des limites techniques. Au départ, des limites techniques sur le papier, aujourd'hui, des limites techniques sur l'informatique. Demain, plus de limites techniques. Et donc, voilà, je crois que le pas est fait et que c'est une bonne chose. Monsieur Vancauwenberge, vous avez la parole.

M. Vancauwenberge :

Je propose quand même, comme les collègues l'ont dit, qu'on vote la motion et que c'est une décision alors officielle dans les règles. Voilà.

Mme la Présidente :

Alors je vois que Mr. Ikazban s'est inscrit.

M. Ikazban :

Oui, voilà donc moi d'abord, au niveau du fond, en ce qui concerne ce qui a été demandé par le Collège et ce qui est confirmé par la bourgmestre maintenant à l'instant, et qui est réalisé, moi j'applaudis des deux mains. Donc au plus on peut avoir de transparence et de clarté auprès de nos concitoyens, au mieux c'est. Et d'ailleurs, quand on publie les décisions et quand on publie les annexes, ça évitera également par moment des communications erronées, fausses ou malveillantes, de ce qui se discute, ce qui est voté parfois ici. Donc moi, je trouve que c'est très bien, c'est fait, mais pour le reste, au niveau de la forme, ce n'est pas la première fois qu'une motion est déposée et qu'elle devienne sans objet parce qu'en fait, elle demande quelque chose qui est déjà réalisé. De mémoire, il y a une motion qui avait été déposée également par le groupe PTB. Je pense qu'il y en avait une autre qui concernait des gourdes qui venaient de la majorité. Elle a aussi été jugée sans objet et je pense qu'il y avait une troisième. Oui, c'est le collège de la NV-A qui avait aussi une motion extrêmement intéressante par rapport aux cartes handicapés, notamment. Et finalement, il l'avait reportée à plusieurs reprises. Et puis il l'a retirée puisqu'elle était sans objet, puisque je pense que ce qu'il demandait a été exécuté et réalisé. Donc voilà. Donc, c'est normal, pourquoi pas. Moi, je pense qu'on ne va pas commencer à voter des motions qui n'ont plus d'objet et je pense qu'il y a tellement de sujets qui sont à l'ordre du jour, des sujets importants d'ailleurs sous forme d'interpellation qu'on ne va pas passer des heures à discuter de ça pour le plaisir. Mais ça n'empêche pas que moi, je félicite les collègues de la majorité et de l'opposition qui attire l'attention sur des éléments extrêmement importants, comme la transparence et la mise en ligne de documents et d'informations par rapport aux décisions que nous prenons ici, décisions qui sont parfois compliquées à faire comprendre à la population. Donc moi, bravo aux collègues, mais ce n'est pas du tout un démerite que de ne pas voter une motion si elle est jugée sans objet. Ça se fait dans tous les parlements du royaume, dans tous les conseils communaux du pays. Il y a aucune difficulté par rapport à ça, mais de grâce, n'allons pas créer des précédents, vouloir aller jusqu'à voter une motion qui est devenue sans objet ce soir. Voilà, j'ai dit.

Mme la Présidente :

Et donc, effectivement, je vous lis ici un message de Transparencia qui nous félicite et qui dit : un grand merci déjà pour la mise en ligne des notes explicatives du conseil communal de ce soir. Déjà, depuis plusieurs jours, Molenbeek devient la seizième commune à le pratiquer. Comme promis, voici l'outil Editoria du CIRB que neuf autres communes utilisent pour ajouter des annexes des points publics. La Ville de Bruxelles et Schaerbeek utilisent d'autres solutions, etc. Donc voilà, je pense qu'on est bien en route. C'est une très bonne chose. Et moi, je suis très heureuse qu'on ait des solutions techniques pour la question des annexes qui était une question difficile. Parce que, et il ne faut pas que vous oubliiez que derrière la préparation de notre conseil communal, il y a le travail de tous les collaborateurs de la commune. Et en ce qui concerne la mise sur le site de ce conseil et de ses annexes, sans solution informatique pour les annexes, c'est impraticable avec les équipes qu'on a aujourd'hui. Donc, c'est ça la suite, c'est d'utiliser ce logiciel. Alors Mr Sumlu, vous avez la parole.

M. Sumlu :

Je vous prie de m'excuser de sortir un tout petit peu en dehors du point parce que là, j'entends tout le monde qui donne ses arguments, majorité et opposition. Mais peut être qu'à un moment donné, je sens bien aussi qu'il y a une frustration de l'opposition parfois, et avec toutes ces motions qui sont retirées, ou bien qui ont été réalisées pour qu'on ne puisse pas voter, et j'entends bien Mr. Ikazban, qui fait aussi toute une liste de toutes les motions qui n'ont pas pu être votées, déposées par majorité et opposition, donc peut être qu'à un moment donné, nous les conseillers, on devra se poser la question quel est le cadre d'une motion? Peut-être le modifier parce que franchement, j'entends bien Mr Vancauwenberge qui a fait un travail, qui a déposé une motion. Et je vous entends bien aussi que vous venez avec une proposition, quelque chose qui a déjà été réalisé. Mais en même temps, il faudra aussi avoir un certain respect pour le travail. Ça peut être majorité ou opposition, pour des motions qui sont déposées. Qu'on puisse au moins arriver à un certain vote parce que motion déposée, motion votée, vous êtes pour ou contre, mais je pense que c'est cet aspect légal, cet aspect cadre des motions. On devra vraiment discuter entre nous, peut être prochainement, dans les discussions de modification du ROI du conseil communal.

Mme la Présidente :

Je pense que vous avez tout à fait raison, mais je voudrais quand même attirer votre attention dans ce dossier sur un point, c'est qu'en fait, avant d'être saisi de la motion, Transparencia m'avait contactée et nous avons eu des discussions. Donc, à un moment donné, ce que vous dites sur le respect de la motion, moi je vais le dire sur le respect de mon travail. Je suis vraiment désolée de le préciser, mais c'est la réalité. Alors j'ai monsieur Milis, et puis le dernier mot pour monsieur Vancauwenberge.

M. Milis :

Merci madame la présidente. Encore une fois, effectivement, si je peux accepter et comprendre cette volonté de transparence, ce que nous disons chaque fois, c'est qu'il serait bien d'échanger les motions avant de venir les présenter chacun de notre côté à ce conseil communal. A partir du moment où on prépare tous ensemble majorité et opposition, une motion, effectivement, elle pourrait être votée, peut être à l'unanimité, sans de longues discussions. Chaque fois, nous devons constater qu'on se retrouve avec des motions qui nous sont placées en dernière minute, qui nous sont canardées. Et puis, il n'y a aucun sujet de discussion. C'est l'un contre l'autre. Nous sommes d'accord, nous ne sommes pas d'accord. Donc aujourd'hui, je déplore encore une fois qu'il n'y a pas eu d'échanges avant. Et donc effectivement, cette motion qui n'a même pas lieu d'être puisqu'effectivement, tout a déjà été mis en place. Il est triste de voir qu'elle va devoir être avortée. Merci.

M. Vancauwenberge :

Je propose donc qu'on vote la motion parce que d'abord, elle n'est pas encore réalisée, elle est réalisée partiellement et avec tout le respect qu'il y a pour le fait qu'il faut un certain délai pour des questions techniques, OK, mais c'est une décision à l'unanimité, j'imagine. Je voudrais quand même dire que la motion est depuis une semaine sur le BOS. Donc je ne sais pas si vous lisez l'ordre du jour, mais elle était là, donc, je ne comprends pas très bien votre remarque et je voudrais aussi qu'on la vote parce qu'on est la seizième commune, ce n'est pas que la commune a été proactive. Donc, il y a eu des pressions par la motion, par Transparencia, etc. Donc maintenant, je souhaite ce soit acté comme une motion officielle, si possible à l'unanimité. Merci.

Mme la Présidente :

Ecoutez, je vais vous donner un autre argument parce que c'est assez déplaisant ce qui se passe ici. Donc, comme je vous l'ai dit, moi, avant même d'être tenue informée de votre motion, j'étais en contact avec Transparencia et c'est à tel point que nous avons collègue demain matin et nous avons sur les bancs du collège la décision finale écrite qui corrobore ce qu'on a déjà fait cette fois-ci. Et comme je vous ai lu, le message de Transparencia, depuis plusieurs jours, donc je suis moi vraiment en fait mal à l'aise que quelque part, le PTB puisse utiliser, comme si c'était sa victoire ce soir, ce que le Collège a décidé de faire, a mis en œuvre en réalité depuis plusieurs jours, avec une décision en collège qui est sur la table des échevins. Donc là, moi, je m'érige en faux. C'est l'inverse, d'après moi, qui devrait être fait. Mais je veux vous proposer une interruption de séance pour que les chefs de groupe discutent entre eux. Parce que sur les motions, je pense que la manière de réfléchir de Mr. Sumlu est très importante. Je voudrais une interruption de séance de quelques minutes pour que les chefs de groupe puissent se réunir et en parler.

*La séance est suspendue 5 minutes.
De zitting wordt voor 5 minuten geschorst.*

Mme la Présidente :

Voilà. Alors, on a une fumée blanche des chefs de groupe. En ajoutant une phrase dans la motion qui ressemblerait à ceci : comme cela a été fait en préparation de ce conseil communal, désormais, les annexes, les documents et l'ordre du jour seront en ligne une semaine avant le conseil communal. On y va. On est tous d'accord. Voilà très bien, merci à tous.

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**22. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Kalimbiriro, Conseillère communale PS-SP.A, relative à une action en faveur de la population d'Haïti.
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Kalimbiriro, Gemeenteraadslid PS-SP.A, betreffende een actie ten gunste van de bevolking van Haïti.**

Mme la Présidente :

Alors allons sur un tout autre sujet. Je me tourne vers Mme Kalimbiriro pour un sujet de relations internationales puisqu'elle veut parler de ce qui arrive à Haïti.

Mme Kalimbiriro :

Ça va, on m'entend ?

Mme la Présidente :

Alors s'il-vous-plaît, Messieurs à la grosse voix, vous laissez Madame Kalimbiriro interpellé, merci !

Mme Kalimbiriro :

Merci, madame la présidente. Madame l'échevine en charge des Relations internationales, chers membres du Collège, j'ai été interpellée par des jeunes qui avaient pris

part à l'opération SOS Goma qui avait mobilisé plusieurs personnes venant de toutes les communes de Bruxelles. J'y ai participé du début à la fin, naturellement, pour plusieurs raisons. Vous vous souvenez du désarroi de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes rescapés de la fureur du volcan Nyiragongo? Quand j'étais ado, il crachait déjà le feu. Des fois, c'était le Nyamulagira, son cousin, disait-on à l'époque. Il n'est pas totalement inactif, d'après les vulcanologues, il y a des signes qu'il puisse se réveiller. La générosité, la solidarité humaine s'est déclenchée presque simultanément, dès que des dons ont déferlé au centre de tri de la rue Korenbeek, en provenance de toute la Belgique et des pays voisins. L'équipe des bénévoles de tout âge était débordée, mais comblée. Ce sont ces bénévoles qui m'ont chargée de vous demander si la commune de Molenbeek ne pourrait pas faire un geste pour soutenir la population de Haïti. Cette population qui affronte depuis plusieurs années plusieurs catastrophes. Ces bénévoles sont bien conscients que Molenbeek n'est pas une commune riche, loin de là. Par ailleurs, ils sont certains d'une chose : les Molenbeekois ont un cœur qui vibre lorsqu'il y a de la détresse ailleurs. J'ai relayé la demande qui m'a été confiée à vous.

Pour terminer, sachant que les dons en nature exigent une logistique énorme carton, rangement, espace de stockage etc., ainsi qu'une importante mobilisation des ressources humaines, je pense qu'une récolte d'argent serait préférable, pas forcément des sommes énormes. Pour Goma, en moins d'une semaine, la diaspora et les personnes de bonne volonté avaient réussi à mobiliser un montant qui a été distribué aux familles en précarité après l'éruption du volcan. Madame l'échevine des Relations internationales, pensez-vous qu'une action pourrait être envisagée en faveur de la population de Haïti? Il me semble qu'en 2010, une telle action de soutien avait été menée par notre commune. Vous faisiez partie du collègue à l'époque? D'avance merci pour votre réaction !

Mme la Présidente :

Alors, monsieur El Khannouss, je vous donne la parole.

M. El Khannouss :

Merci madame la présidente, je voudrais d'abord évidemment remercier madame Kalimbiro pour son interpellation. C'est vrai qu'on pourrait dire que ça n'a rien à voir avec l'activité communale, mais néanmoins ça a été rappelé dans l'intervention, Mme Kalimbiro l'a très bien expliqué, Molenbeek est par nature, une commune où la solidarité n'est pas un vain mot. Nous avons, vous l'avez rappelé, en 2010, mais aussi, à d'autres occasions, à maintes reprises, pu mobiliser les habitants et les pouvoirs publics de notre commune pour pouvoir apporter notre soutien, même si elle est symbolique, parce que ce ne sont pas des montants énormes qu'on peut dégager. Néanmoins, elle est présente. D'ailleurs, on a pu le voir récemment lors des inondations dans le sud du pays. La population molenbeekoise, comme l'ensemble de la population bruxelloise et belge avec les autorités communales, se sont mobilisées pour aider les personnes qui étaient dans le besoin et nous l'avons fait dans d'autres pays, nous l'avons fait pour le Maroc, nous l'avons fait pour la Palestine. Nous l'avons fait pour d'autres pays qui connaissaient des moments difficiles. Et bien évidemment, je suis convaincu que l'échevine actuelle des Relations internationales va répondre favorablement à cette demande. En tout cas, en ce qui me concerne, moi et mon groupe, nous soutenons vraiment avec force votre initiative. En tout cas, merci à vous.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur El Khannouss.

Je donne la parole à Monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

Moi, je vais aussi soutenir cette proposition de madame Kalimbiriro. Je propose qu'il y ait une action, même symbolique. Je trouve que la solidarité et les actions de solidarité avec des causes et des misère dans le monde, ça enrichit aussi beaucoup les gens d'ici qui se sont impliqués, qui sont informés. Et pour les gens là-bas, c'est toujours bien de voir qu'il y a des petites actions qui se font ailleurs dans le monde. C'est un soutien moral et matériel que je soutiens entièrement.

Mme la Présidente :

Alors s'il n'y a pas d'autres inscrits, Mme Schepmans, je vous laisse répondre.

Mme l'échevine Schepmans :

Mais madame la conseillère communale, je vous remercie de me relayer la demande de ces bénévoles pour Goma. Et je note avec intérêt le contenu de votre interpellation, mais assurément par souci de rapidité et d'efficacité, je pense qu'il serait intéressant de me contacter directement avec le service des Relations internationales pour déterminer s'il est possible de réaliser un projet au niveau communal. Et à cet égard, vous devez savoir que le service des Relations internationales est particulièrement actif sur plusieurs projets, et ce, depuis des années, et ce, malgré aujourd'hui la crise sanitaire. Ainsi, votre interpellation me permet de faire une brève présentation des actions qui sont menées par le Service des Relations internationales qui sont véritablement des projets qui s'inscrivent dans la durée et qui le sont avec le soutien de Brulocalis. Et donc, dans le cadre de nos jumelages, nous avons ainsi mené à bien dans la ville de Mokrisset au Maroc, l'aménagement d'une plaine de jeux et aidé à diverses fournitures en lien avec l'action sociale. À Mbour, au Sénégal, la commune de Molenbeek, avec le soutien encore de Brulocalis entreprend des actions en faveur de la municipalité, notamment le soutien à la formation, le renforcement de la protection des enfants, la création d'un site web. Et plus particulièrement en raison de l'épidémie, nous avons encouragé les actions de sensibilisation aux gestes barrières. Et donc, dans le cadre des relations Nord-Sud, le service s'est également impliqué dans l'organisation d'une exposition table ronde belgo-congolaise qui s'est d'ailleurs tenue ici au Centre Communautaire Maritime. Alors, vous devez également savoir que nous avons octroyé des subsides à l'ASBL Action et Dialogue Bruxelles pour l'aider à aménager le Centre Mimouna de l'éducation, une communication dans le cadre du projet Une brique pour Hassi Berkane, ainsi que l'asbl Sbaba pour des projets à Kinshasa, notamment en lien avec des personnes qui sont porteuses d'un handicap. Donc, des actions de soutien, nous en avons, et ce, depuis des années. Et ce sont les différents échevins qui ont toujours mené cette politique de soutien. Et d'ailleurs, puisque j'ai le bénéfice d'être peut-être probablement la plus ancienne dans cette assemblée, en 1989, eh bien, la commune de Molenbeek avait participé activement à l'opération Villages Roumains, donc à cette époque, parce qu'il y avait eu ce renversement en Roumanie de cette dictature. Et donc, vous voyez que toutes ces actions, évidemment, nous tiennent tous à cœur. Et évidemment, nous espérons renforcer ces actions pour autant que la situation, je dirais la situation internationale et la situation liée à la pandémie ne viennent pas trop les perturber. Et donc, je pense que le soutien à une association à Haïti en faveur de Haïti est tout à fait tout à fait possible. Mais quand la commune soutient des actions, qu'elle donne un subside, il faut néanmoins l'introduction d'un projet que l'on puisse définir exactement quelle est l'action qui va être menée. Et vous l'avez dit, Molenbeek n'a pas beaucoup de possibilités financières, mais néanmoins, on peut véritablement mener aussi des actions de communication pour mobiliser des habitants, des citoyens à soutenir ces projets. On l'a d'ailleurs souvent réalisé ici, également au Centre Communautaire Maritime. Alors voilà, je voulais vous dire qu'il ne faut pas hésiter. Il ne faut pas hésiter, car nous sommes présents, évidemment, pour accomplir des actions en faveur des populations en difficultés. Et je pense aussi qu'on peut s'adresser à

la Région bruxelloise parce qu'elle aussi a les moyens de pouvoir soutenir ce type de projets. Voilà ma réponse. J'espère avoir rencontré vos questions.

Mme la Présidente :

Merci madame Schepmans.

Madame Kalimbiriro, vous avez la parole.

Mme Kalimbiriro :

Non, je crois que c'est tout ce que je voulais entendre, ce soutien de Molenbeek en faveur de personnes qui sont en difficultés. Et je remercie les amis qui qui sont allés dans la même voie que moi. Merci beaucoup.

Mme la Présidente :

Merci madame Kalimbiriro.

21. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur De Block, Conseiller communal PTB*PVDA, relative à la publication des notes explicatives du Conseil communal sur le site internet communal. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer De Block, Gemeenteraadslid PTB*PVDA, betreffende de publicatie van de toelichtingnota's van de Gemeenteraad op de gemeentelijke website. (Aanvullend)

23. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur El Khannouss, Conseiller communal CDH-CD&V, relative à la transparence des mandats et des rémunérations.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer El Khannouss, gemeenteraadslid CDH-CD&V, over de transparantie van de mandaten en vergoedingen.

Mme la Présidente :

Alors on va maintenant vers à nouveau un débat concernant la transparence, cette fois ci, la transparence des mandats et des rémunérations. Alors, je vous propose de joindre les interpellations de Mr. El Khannouss et de Mr. Hamzaoui sur le sujet. Mr El Khannouss, vous avez la parole.

M. El Khannouss :

Merci Madame la présidente. Alors bien évidemment, avant d'intervenir, je voudrais dire deux ou trois petits mots. J'aurais aimé que ce débat n'ait pas lieu parce qu'évidemment, les citoyens, une fois de plus, vont s'éloigner de la politique en apprenant que des dysfonctionnements existent du chef de certains élus. Mais néanmoins, je voudrais aussi ajouter qu'il ne s'agit pas ici en tout cas de ma part, de parler du cumul du mandat qui est encadré par la loi, c'est à dire entre le cumul d'une fonction d'échevine ou d'échevin et celui d'un parlementaire. On parle de tout autre chose. On parle ici d'une situation qui est très particulière, je vais le développer dans mon interpellation.

Alors madame l'échevine, parce que c'est vous qui allez répondre, je suppose, mais il me revient que vous auriez continué à percevoir, en plus de votre salaire d'échevine, votre salaire à temps plein comme directrice de l'ASBL L'ABEF et ce, depuis novembre 2018. Pour rappel, et vous le savez mieux que moi même, cette ASBL est soutenue financièrement par les pouvoirs publics et notamment par la commune de Molenbeek. J'ai ici quelques collègues qui reprend les montants relativement importants que cette ASBL a reçus, que j'ai moi-même

d'ailleurs soutenue dans les environs des années 2004-2009, parce que c'est une ASBL qui fait un travail extrêmement important, d'où mon intérêt à travers cette interpellation. Si cette information s'avérait être fondée, nous serions face à une situation pour le moins incompréhensible, contraire aux valeurs éthiques et morales, voire illégales. Cette interpellation rentre dans le cadre de la publicité des salaires des mandataires publics imposée par le nouveau cadre légal, et ce, je le rappelle depuis l'affaire du Samu social. Pour m'éclairer sur cette situation, je vous demande de répondre avec précision et j'insiste sur le mot précision, aux questions suivantes : alors, est ce que vous avez perçu un salaire d'échevine et de salariée à temps plein pour l'ASBL ABEF pour les années 2019, 2020 et 2021? Est-il exact que les employés de votre ASBL, celle que vous dirigez comme directrice, venaient régulièrement prêter au sein de votre cabinet? Existe-t-il, sSi c'est le cas, existe-t-il une convention entre la Commune et l'ASBL pour cette collaboration? Est-ce que cette situation particulière, voire inédite, expliquerait le fait que la bourgmestre, parce que je rappelle que la bourgmestre vous a retiré votre compétence d'échevine des Ressources humaines, ce qui était pour moi une sanction relativement grave, même si l'explication qu'on a eue à l'époque était un peu tirée par les cheveux, était liée à cette situation particulière ? Alors je souhaiterais savoir si vous avez participé aux réunions de collège où vous avez pu vous voir attribuer, pas vous directement, mais votre ASBL, des subsides. Et vous savez aussi bien que la législation impose que nous quittions les réunions lorsqu'il y est question de conflit d'intérêts. Et enfin, pouvez-vous nous transmettre l'évolution des différents subsides octroyés par la commune, à l'ASBL ABEF depuis 2017 jusqu'à aujourd'hui ? Je vous remercie pour la précision de vos réponses.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur El Khannouss.

Alors, Monsieur Hamzaoui, vous avez la parole.

M. Hamzaoui :

Merci madame la bourgmestre, voilà, notre commune compte presque 100.000 habitants et certains de nos élus, n'ont visiblement pas renoncé à leurs autres mandats, tout aussi prenants. Les défis inédits auxquels nous sommes confrontés méritent des élus pleinement mobilisés. La bonne gouvernance, élément phare de l'accord de majorité que vous nous avez présenté au début de cette législature, nous semble mis à mal par, entre autres, la situation de l'échevine de madame Ouberri qui aurait continué à percevoir, en plus de sa rémunération en tant qu'échevine, un salaire complet en tant que directrice de l'ABEF. Cette ASBL qui est subsidiée entre autres par la Commune de Molenbeek. Mais il y a également le cumul de l'échevine, de la première échevine avec son mandat de députée au Parlement bruxellois et cheffe de groupe à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce sont deux situations qui mettent à mal l'accord que vous avez signé au début de la législature, autour de cette bonne gouvernance. Premièrement, nous aimerions ainsi comprendre la situation et la relation de Mme Ouberri avec l'ASBL ABEF ? Deuxièmement, nous demandons à Mme Ouberri de nous dire si elle est directrice de l'ABEF à temps plein ou à temps partiel ? Et troisièmement, nous demandons à madame Schepmans de nous préciser si elle compte se libérer de son mandat de députée pour se concentrer sur les dossiers qui concernent Molenbeek ? En vous remerciant d'avance pour vos réponses.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Hamzaoui! Alors, je pense qu'il y a eu au moins deux autres inscrits dans le débat. Madame Ouberri, vous aurez la parole en dernier, est-ce que vous pouvez éteindre votre demande de parole pour que je sache distinguer. Voilà, c'est monsieur Eylembosch qui demande la parole.

M. Eylenbosch :

Merci Madame la présidente. Je vais être bref. Madame Ouberri, Madame l'échevine, nous avons eu l'occasion de travailler ensemble au Logement molenbeekoïse et donc je suis très surpris de vous retrouver dans cette situation-là parce que c'est une situation qui est quand même relativement grave. Si effectivement, il y a un cumul salarial, la question du remboursement des sommes indûment perçues va se poser et donc c'est quelque chose auquel vous devrez faire face. Ensuite, si vous avez participé, si vous avez également participé à des votes concernant le budget, va se poser la question de la validité des décisions, ce qui peut à ce moment-là, également créer l'annulation des décisions qui ont été prises concernant les subsides qui auraient été donnés à l'ABEF. Quid de la possibilité de récupérer ces subsides d'une autre façon? Parce que je crois malheureusement que ça signifierait que ce sont des subsides qui seraient perdus et qu'ils devraient être remboursés également. Dans le cadre de responsabilités telle que celles-ci, s'il y a un cumul, quel que soit le montant, la sanction doit être identique pour tout le monde. Et donc, ce cela signifierait à mon sens que vous devriez démissionner de vos fonctions. Mais je m'interroge également, madame le bourgmestre, sur le contrôle que vous faites par rapport aux votes qui se passe au sein du collège. Dans le sens où, en tant que responsable et étant la personne qui a délégué ses pouvoirs aux échevins, que vous ne fassiez pas le contrôle de savoir s'il y a au sein du collège une impossibilité quelconque concernant les votes des points qui sont mis en discussion.

Mme la Présidente :

Merci. Alors Monsieur Vancauwenberge, je vous donne la parole.

M. Vancauwenberge :

Oui, je vais un peu reprendre à partir de la question que Mr. De Block avait posée. Donc, il avait remarqué que sur le site internet de la Commune, il n'avait pas accès aux rémunérations de Mme Ouberri et de de la bourgmestre. Entre temps, ça a été rectifié. Mais alors, en dehors des questions que les collègues ont déjà posées, auxquelles je me joins, j'ai encore des questions en plus : j'ai vu que Mme Ouberri a une rémunération de directrice à mi-temps de l'ASBL en question. Enfin, je trouve ça quand même grave qu'une échevine se permette ça, quel signal on donne à la population, que les échevins sont des gens qui n'ont rien à faire et qu'ils peuvent faire des jobs à côté. Là, c'est vraiment un signal très, très négatif. Surtout quelqu'un qui est engagé dans l'action sociale. Et est-ce que vous allez arrêter cette rémunération ? Et madame la bourgmestre, vos fiches sont sur le site, mais je me suis posé la question, vous avez été parlementaire, vous avez une indemnité de sortie, je n'ai pas vu, ce n'était pas mentionné. Donc sur la fiche, il me semble, donc je n'ai pas vu. Donc, pour toute clarté, vous pouvez peut-être expliquer ?

Mme la Présidente :

Alors, est ce qu'il y a encore quelqu'un qui souhaite intervenir? Alors je vais vous dire que je sais que Mme Ouberri est impatiente de répondre et je la comprends. Mme Ouberri, vous avez la parole.

Mme l'échevine Ouberri :

Merci madame la présidente. Alors, monsieur le chef de groupe, monsieur le conseiller, les personnes qui me connaissent et qui me connaissent bien, savent très bien que je suis généralement d'une nature pacifique. Chers collègues, vous comprendrez et mon excuse d'avance, que je ne peux me permettre d'être traînée dans la boue sans que je n'apporte une clarification claire et transparente. Ça fait 20 ans que je siége au conseil communal et 26 ans que je suis à l'ABEF, vingt ans au conseil communal où je me suis toujours abstenue quand

on parlait de l'ABEF. Je tiens à remercier monsieur Hamzaoui pour la forme utilisée et je tenterai donc de répondre sur le fond de la façon la plus précise possible aux questions qu'il soulève. En revanche, celles de monsieur le chef de groupe du CDH sont le fruit, comme à son habitude, de sa recherche constante de la polémique et de la volonté de nuire à la réputation de ses adversaires politiques, que ce soit à travers cette interpellation ou via les réseaux sociaux.

De quoi est-ce qu'on parle, quels sont les éléments, ce sont pour moi des éléments d'accusation, car il ne s'agit rien d'autre que de cela. Les accusations lancées à la vindicte publique par monsieur le chef de groupe relèvent pour la plupart de la diffamation, voire de la calomnie. Parce que, et que cela vous plaise ou non, mais non, monsieur le chef de groupe, je n'ai posé aucun acte illégal ! Non, monsieur le chef de groupe, je n'ai pas exercé une fonction à plein temps à l'ABEF. Et encore, non monsieur le chef de groupe, je n'ai pas eu, en plus de mon traitement d'échevine, une somme de 50.000 euros brut par an pendant trois ans. Maintenant, chers collègues, voici les éléments factuels et uniquement factuels, afin d'éclaircir la situation, c'est à dire ma situation. En effet, si certains relèvent clairement de ma vie privée, par souci de transparence, je tenais tout de même à vous fournir le plus précisément possible des explications. Avant ça, un petit mot sur le projet de l'ABEF. C'est quoi la l'ABEF? L'ABEF est une association exceptionnelle sur la place de Molenbeek. Elle réalise un travail de terrain unique en termes d'accompagnement scolaire pour nos jeunes du secondaire entre 12 et 18 ans et développe un travail unique auprès des parents pour les encourager et les soutenir dans l'éducation et le suivi scolaire de leurs enfants. Je tenais donc à le préciser, car l'ABEF représente un engagement citoyen qui couvre près de 26 ans de ma vie.

Tout d'abord, j'affirme avec force que je n'ai à aucun moment enfreint la loi. Je n'ai pas été travailler à l'ABEF au moment de ma prise de fonction comme échevine, tout simplement parce que j'y étais déjà travailleuse. Donc, en effet, mon engagement à l'ABEF, comme je vous le disais, remonte à plus de 26 ans. Donc, j'ai été bénévole pendant près de vingt ans. J'insiste sur le bénévole, c'est à dire complètement gratuit, sans défraiement tout le long de ces 20 ans, pour tirer le projet vers le haut au bénéfice de notre jeunesse.

Entre fin 2014 et fin 2018, j'ai eu le bonheur de devenir directrice de l'ABEF à temps plein. Entendez bien, entre 2014 et fin 2018. A la demande de mon conseil d'administration, je suis restée travailleuse à mi-temps à partir du 1er janvier 2019, à mi-temps et non à plein temps. J'insiste là-dessus, à mi-temps et non à plein temps. Il s'agit d'une situation que vivent des dizaines et des dizaines de mandataires qui souhaitent garder un contact avec le terrain et c'est mon cas. Je suis donc désolée d'avoir fait du travail social ma vocation et non celle d'être membre du Barreau, des avocats ou d'un cabinet notarial.

Concernant ma rémunération, celle-ci est fixée par la commission paritaire du secteur socio-culturel. Vous savez que le secteur socio-culturel est le parent pauvre et les barèmes ne sont pas très élevés. Avec mon ancienneté, je bénéficie donc d'une rémunération brute, j'insiste, une rémunération brute mensuelle de 2.102,50 euros pour être précise. Donc un montant, une rémunération brute mensuelle de 2.102,50 euros. En termes de subside communal, je vous invite à prendre un kilomètre de papier parce qu'il y a beaucoup de zéros et vous ne saurez pas au bout d'un kilomètre écrire tous les zéros qu'il y a dans les chiffres qu'on m'attribue à l'association. De quoi est ce qu'on parle ici ? Donc, en termes de subside communal, l'ABEF a bénéficié d'une dotation. Alors pour 2017, 841,30 euros. Vous entendez bien, messieurs dames, 841,30 euros. Pour 2018, un montant de 935,76 euros. Pour 2019, un montant de 1.147,05 euros et pour 2020, un montant de 881,81 euros. Est-ce que vous avez eu assez avec le km de papier pour écrire tous les zéros des millions qu'il y a derrière? Je ne sais pas.

Ces modestes montants couvrent essentiellement des dépenses en petit matériel et en défraiement de nos bénévoles. Ils viennent essentiellement du service Jeunesse. Les

dossiers sont vérifiables, justifiables. On dépose un rapport d'activité, le bilan, on dépose les justificatifs des défraiements des paiements que nous avons utilisé pour dépenser les millions qu'on nous a accordé ici, n'est-ce pas? Donc, voilà.

M. El Khannouss :

Restez-calme.

Mme l'échevine Ouberri :

Je suis très calme et ne m'interrompez pas parce que vous êtes d'une impolitesse terrible. Je suis très calme et je parle comme je veux parler, comme je suis ! D'accord ?

Par ailleurs, nous avons été intégrés dans le programme CRU Gare de l'Ouest pour la période 2019 à 2022, qui vient d'être prolongée à avril 2024 pour des causes, pour des raisons sanitaires et pour des retards dans les travaux et donc, on peut encore dépenser jusqu'en 2024 et ce subside donc, c'était pour développer un projet d'accompagnement scolaire dans le quartier de la Gare de l'Ouest, sur le site de Molenwest. Le soutien s'élève à 15.000 euros par an et provient de moyens de la Région et non de la commune.

Enfin, nous bénéficions d'un local appartenant à la commune pour la réalisation de nos activités et nous payons un loyer. Ce n'est pas gratuit. Le montant du loyer actuel s'élève à 643,49 euros par mois. Donc, pour un subside de 841,30 euros par an, j'insiste par an, on paye un loyer à la commune de 643,49 euros par mois.

Chers collègues, une précision encore concernant le soutien de la commune au regard des ressources de l'ABEF, en effet, les ressources pour l'année 2020, tel que repris dans notre bilan, s'élèvent à 186.225,43. Le bilan est consultable parce qu'il est enregistré auprès du tribunal de commerce pour ceux qui ne le savent pas. Le soutien, donc direct de la commune représente pour l'année 2020, ça, vous avez aussi besoin d'un kilomètre de papier pour écrire les chiffres, eh bien, il s'élève à 0,46%. Vous avez bien entendu 0,46%. Dans ce contexte, je n'ai pas besoin de vous faire un dessin pour vous dire que ma rémunération à l'ABEF ne provient en rien des subsides octroyés par la commune. Vous le constatez donc, le soutien de la commune est extrêmement modeste, mais il représente pour l'ABEF une reconnaissance de son utilité sur le terrain molenbeekois et démontre que le secteur associatif est bien capable d'aller chercher des moyens aux autres niveaux de pouvoir, au bénéfice de notre commune et de ses habitants.

Par ailleurs, aucun employé de l'ABEF n'a bénéficié des ressources de la commune, tant matériellement que financièrement, et aucun n'est venu prester ces heures de travail dans mon cabinet comme vous le prétendez, monsieur le chef de groupe. Une seule travailleuse de l'ABEF est passée dans mon cabinet. Je m'en explique. Celle-ci était écartée en congé de maternité. Elle souhaitait continuer à être utile. Nous lui avons fait signer un contrat de bénévolat afin de couvrir sur les risques de son volontariat quand elle est à la commune. Pendant cette période de congé de maternité, elle réalisait essentiellement des petits travaux administratifs, des colis alimentaires ainsi que des kits d'hygiène féminine. Elle n'a reçu évidemment aucune rémunération ou indemnité de bénévolat. Vous entendez, elle n'a reçu aucune rémunération ni aucune indemnité de bénévolat pour cela.

Alors, au niveau du partage des compétences avec madame la bourgmestre. Encore une fois, vous ramenez des affirmations sans vérification, comme à votre habitude. Le partage des compétences entre moi et la madame la bourgmestre s'est fait en parfaite entente. A ma demande, nous avons procédé à un échange de commun accord. J'ai récupéré les seniors et le Conseil consultatif communal des aînés. Ce qu'on appelle le CCCA et la bourgmestre a récupéré le personnel.

J'espère, chers collègues, avoir pu vous éclairer du mieux possible. Je répète avec force que je n'ai commis aucun acte illégal et suis indignée par l'utilisation de la calomnie, j'insiste de la calomnie de certains uniquement pour me salir et salir ma famille politique. Sachez enfin que je reste déterminée à continuer mon travail d'échevine au sein de ce département essentiel pour notre commune qui est l'Action sociale, et d'être auprès de nos seniors afin de répondre au mieux à leurs préoccupations du quotidien.

Enfin, madame la bourgmestre, mes chers collègues, les activités à l'ABEF se passent en fin de journée, en début de soirée et donc j'ai fait mes heures à la commune, j'ai fait mon travail et à côté de ça, je garde mon âme de travailleuse sociale.

Je voudrais aussi, madame la bourgmestre, chers collègues, terminer mes réponses, en adressant un petit mot aux personnes qui nous suivent, à nos citoyens, à nos habitants, aux amis, qu'ils soient virtuels ou pas, virtuels ou vrais, aux collègues, aux sympathisants, aux amis pour leur dire un grand merci du fond du cœur parce qu'ils sont restés sages et pour leur sagesse et leur retenue. Ils ne sont pas tombés dans le piège de la calomnie et ni dans le piège de salir gratuitement ma personne et ma famille politique. Pour ça, un grand merci. Je me suis sentie respectée. Merci du fond du cœur.

Mme la Présidente :

Merci madame Ouberri.

Il y avait une partie de questions qui s'adressait à madame Schepmans.

Je donne la parole à madame Schepmans.

Mme l'échevine Schepmans :

Alors, je peux vous assurer que je suis pleinement engagée pour la commune de Molenbeek, et ce, depuis de très nombreuses années. Je connais parfaitement tous les défis de Molenbeek et j'étais pleinement impliquée à travers toutes les législatures que j'ai pu traverser, que je sois dans la majorité, dans l'opposition, comme échevin ou comme bourgmestre avec mes partenaires de l'époque et je peux vous assurer que je suis toujours aujourd'hui et donc je tiens à vous rassurer sur ce point.

Alors, ma fonction de députée, vous le savez, n'est absolument pas incompatible au niveau de la législation et bien d'autres mandataires locaux s'engagent aussi au niveau régional ou fédéral, et ce, dans tous les partis politiques. J'ai d'ailleurs pu lire qu'il y avait même des conflits avec certains députés Ecolo qui devaient renoncer à leur mandat communal. Je ne sais pas si vous avez suivi ça et donc je dirais que ma situation, ce n'est certainement pas un scoop et j'ajouterai que ma fonction me permet justement d'interpeller la Région bruxelloise ou la Fédération Wallonie-Bruxelles sur des situations qui sont parfois difficiles pour notre commune et qui méritent des réponses. Je pense par exemple à la mobilité, à la situation des bâtiments scolaires et donc, lorsque je lis certaines interpellations, certaines propositions qui sont développées par les conseillers communaux, je constate toute l'importance de relayer nos préoccupations et celle des citoyens. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci madame Schepmans.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci Madame la présidente. Sincèrement, si je ne connaissais pas le dossier, j'aurais presque envie de verser quelques larmes. J'ai l'impression ici que mon interpellation a été inventée de toutes pièces. Alors je vais vous dire, madame Ouberri, si vous vous sentez calomniée, il ne faut pas hésiter à déposer plainte. Moi, si on me calomnie un jour, je n'hésiterai pas une seule seconde. Sachez-le !

Alors cette Asbl que vous avez, dans laquelle vous êtes investie comme indépendante, pardon, comme bénévole et ensuite comme directrice, est une ASBL que moi-même, je le répète, je l'ai soutenue jadis et j'ai toujours reconnu le travail de qualité qui était fait.

M. Daïf :

Monsieur El Khannouss...

M. El Khannouss :

Monsieur, je ne vous ai pas interrompu, s'il vous plaît, je vous remercie. Non, non, mais si, justement, c'est parce que les enfants de notre commune, c'est parce que les étudiants de nos écoles, c'est parce que aujourd'hui, tous les spécialistes de l'enseignement sont d'accord pour dire qu'à cause des mesures de confinement, il y a un retard chez nos enfants et une association comme celle-là, qui est une association de première ligne, fait un travail justement d'accueil, d'accompagnement et permet justement de remonter le niveau scolaire de ces enfants et c'est pour ça que j'interviens. Pas seulement que pour cette raison-là. C'est aussi pour les questions de bonne gouvernance. Je pense que Molenbeek, aujourd'hui, connaît de graves problèmes en matière de gouvernance. Je l'ai dit, que ce soit au niveau du service des Sports et d'autres services, je reviendrai ici encore d'ailleurs avec des dossiers qui sont vraiment catastrophiques en matière d'image pour ce collège en matière de gouvernance. Si j'ai fait cette interpellation, c'est que j'avais évidemment des éléments, Madame Ouberri. Je ne me suis pas amusé et je ne cherche pas à vous calomnier. Sachez-le ! J'aurais pu le faire contre même quelqu'un de ma formation politique si ça devait se justifier. Vous dites que vous avez travaillé à mi-temps depuis votre prise de fonction d'échevine. J'ai ici, madame, une déclaration signée de votre main qui est signée du 20 janvier 2020. Vous déclarez que vous avez perçu 48.696 euros. Elle est sur le site de la commune et elle est publique. Vous voyez que je ne l'ai pas sucé de mon pouce. Je l'ai imprimée tout à l'heure pour préparer mon interpellation. Tout ce que je dis est vérifié et vérifiable.

Vous dites que vous travaillez mi-temps? Moi, je voudrais savoir justement comment est-ce que vous faites en plus de vos heures comme échevine pour aller prester et moi je me base, mon interpellation était basée sur le temps plein que j'ai ici. Donc comment aller prester 38 heures semaine en plus de ces heures d'échevin, alors que je viens de le rappeler, il y a une urgence en matière de pédagogie pour aider nos enfants et nos jeunes. Il y a non seulement un problème de gouvernance, mais une responsabilité de tous les acteurs de terrain pour aider nos jeunes.

Il y a aussi d'autres problèmes que j'ai soulevés pour lesquels je n'ai pas eu de réponse. Il y a ces prestations faites ou pas faites et c'est vrai que si ces prestations ne sont pas faites, Madame Ouberri, si vous avez perçu de l'argent alors que vous n'avez pas travaillé, je rejoins mon collègue, vous devez non seulement rembourser et démissionner parce que c'est gravissime, c'est gravissime. Donc moi, je voudrais des explications et des réponses et je vais les chercher là où il faut pour m'assurer qu'effectivement, ça n'a pas été le cas.

Vous dites à un moment donné, il y a des subsides qui ont été attribués et que vous n'étiez pas présente. Mais oui vous étiez présente. Vous avez participé à quatre collèges au

moins, les dossiers 55964, 58858, 652, 61829, 70045. Vous étiez présente au collège ou on vous a octroyé des subsides relativement conséquents. C'est vrai que ce n'est pas les subsides avec des milliers de zéros, mais ce sont des subsides qui viennent du CRU, des contrats de quartier, 60.000 euros et 35.000 euros et il y en a pour d'autres. Donc, vous avez perçu des subsides et il y a un conflit d'intérêts. Vous étiez présente, vous d'ailleurs et monsieur Van Leeckwyck pour son association qu'il préside pour un montant de 5.000 euros. Il était présent et c'est dans le PV de ce collègue. Vous avez assisté à des collèges où vous vous êtes octroyée vous-mêmes des subsides et vous savez que c'est illégal. Ne venez pas faire ici la martyr. Ne venez pas pleurer et faire pleurer dans les chaumières. Vous avez commis des fautes !

J'ajouterai madame l'Echevine...

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, je vais juste vous demander de respecter le règlement. Vous êtes déjà à quatre minutes, là où je pense que c'était trois...

M. El Khannouss :

Mais la situation est gravissime !

Mme la Présidente :

Je comprends. Je comprends ce que vous dites, d'autant plus, je vois que vous êtes extrêmement ému et impliqué et je voudrais vous donner un tout petit peu de temps supplémentaire.

M. El Khannouss :

Vous savez, madame la bourgmestre, s'il vous plaît, il y a eu le tapis rouge. Vous avez pris une position ici devant tout le monde, circulez, y'a rien à voir. Il y a eu le problème de la condamnation sur la taxe des terrains non-bâtis. Ça a coûté 1.800.000 à 2.000.000 € aux concitoyens. Je reviendrai là-dessus,

Taisez-vous monsieur Van Damme ! Je termine parce qu'on parle de gestion de l'argent du contribuable. Vous me laissez terminer, vous n'êtes pas concerné. Merci et circulez, il n'y a rien à voir.

Nous avons l'affaire de Molenbeek Sport où il y a un audit qui démontre qu'il y a une gestion catastrophique. Circulez, il n'y a rien à voir. Aujourd'hui, quatrième échevine du Parti Socialiste au sein de ce collège où il y a des questions légitimes, où les conseillers communaux ont le droit de poser des questions parce qu'il s'agit de l'argent du contribuable. Madame ! Tout à l'heure, vous avez fait un petit cinéma ici pour parler de bonne gouvernance. Eh bien oui, on veut des réponses. Ce n'est pas de la calomnie. Et si vous êtes calomniée, il faut déposer plainte. J'ai les éléments ici probants, documents officiels, des PV du collège qui ont été signés. Moi je veux la transparence et je veux des réponses honnêtes. Vous n'avez pas donné des réponses honnêtes aujourd'hui. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

Alors, monsieur Daïf, s'il vous plaît, laissez les débats s'ordonner sereinement et je suis sûr que Mme Ouberri aura encore envie de prendre la parole pour répondre vu la virulence de Mr. El Khannouss. Je voudrais maintenant qu'on écoute Mr Hamzaoui.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Oui, merci, merci madame la bourgmestre.

Donc, comme je l'ai rappelé, notre commune compte 100.000 habitants et je me demande à quel moment madame Ouberri a consacré son temps pour ses dossiers. Après avoir entendu notre échevine, je pense qu'il y a certainement un travail qu'elle n'a pas presté. Alors est-ce que c'est son mandat d'échevine ou alors son poste de directrice de l'ABEF qu'elle n'a pas presté. Il y a certainement un travail qui n'a pas été effectué. Donc, elle a continué à recevoir de l'argent pour un travail qui n'a pas été presté, même à mi-temps et c'est inacceptable. Je me demande aussi, une personne qui a été bénévole pendant 20 ans, comment ça se fait qu'une fois échevine, elle continue à être salariée à mi-temps? C'est une question aussi qui se pose à ce niveau-là.

Nous avons entendu au début de la législature, que votre majorité allait défendre une bonne gouvernance, allait éliminer le clientélisme, etc. mais en fait, il n'y a rien de ça. C'est vraiment l'inverse qui s'est passé au fur et à mesure.

Nous avons une échevine de l'Action sociale qui a essayé de percevoir de l'argent depuis le début de la législature. Nous avons une échevine qui continue à exercer son mandat de parlementaire en parallèle et là, je réponds à madame l'échevine que chez Écolo, on met en question même le cumul entre conseiller communal et parlementaire. On ne parle même pas du cumul entre un poste exécutif et un poste de parlementaire. Ce n'est même pas la question. Certes, donc, ce n'est pas illégal ce que vous faites, mais un peu de respect quand même pour les habitants de Molenbeek. Je précise que même le MR, votre parti, a adopté une règle anti-cumul. Donc, on critique le cumul d'une fonction. Je précise bien qu'on critique le cumul d'une fonction exécutive d'échevin et parlementaire. A la fin, je me demande dans tout ça, entre une échevine parlementaire et une échevine qui continue à percevoir de l'argent pour un travail qu'elle n'a pas presté, je me demande où est la gouvernance promise au début de cette législature. En fait, tout simplement, vous êtes en train de vous remplir les poches sur le dos des Molenbeekois et sur le dos des citoyens molenbeekois, alors que de l'autre côté...

Mme la Présidente :

Monsieur Hamzaoui est-ce que vous pouvez conclure s'il vous plaît ?

M. Hamzaoui :

Les citoyens continuent à passer des moments difficiles, surtout en cette période de Covid. Je demande de poser les bonnes questions et de faire des bons choix et d'éviter de salir l'image de Molenbeek encore et encore. Merci.

Mme la Présidente :

Merci à tous les deux. Je donne la parole à madame l'échevine. Mr Vancauwenberge, vous n'êtes pas interpellant principal, donc vous ne pouvez pas reprendre la parole. C'est l'article 19 de notre règlement d'ordre intérieur et donc je vais... Vous n'avez rien à l'ordre du jour de ce côté-là. Je suis vraiment désolée. Je pense que vous confondez. Je pense que ce que vous dites n'est pas correct. Ecoutez, je ne sais pas de quoi vous parlez dans l'ordre du

jour. À la place 26, nous avons... Ecoutez, nous sommes au 23 et 24, Monsieur El Khannouss, Mr. Hamzaoui sur transparence et cumul de mandats.

M. Vancauwenberge :

Vous alliez voir avec la secrétaire si c'était possible parce que...

Mme la Présidente :

Bien sûr, et vous avez remplacé Mr De Block pour les points que Mr. De Block avait mis à l'ordre du jour. Je ne vois pas de points de monsieur De Block à la place 23 et 24. Monsieur Vancauwenberge, s'il vous plait, comment voulez-vous, écoutez, nous sommes 45 conseillers. Comment voulez-vous sérieusement que je puisse exercer le mandat de président du conseil communal si vous ne respectez pas le règlement d'ordre intérieur de manière répétée et discutez toutes les décisions qui sont évidentes? Ecoutez, c'est tout à fait évident. Le 23 et le 24, je ne vois ni le nom de Mr. De Block, ni le nom de Mr. Vancauwenberge et l'article 19, je vous le lis : Seul l'interpellant principal, dans ce cas s'ils sont 2, peut intervenir après la réponse du collègue. Et bien sûr, vous avez pu intervenir comme n'importe quel conseiller au départ de l'interpellation. Ecoutez, ça suffit. Je suis vraiment désolée. Vous n'êtes pas interpellant principal. Vous n'êtes pas inscrit à l'ordre du jour. Ce n'est pas correct. Vous n'êtes pas interpellant principal et donc fin de l'histoire sur ceci. Je vais laisser Mme Ouberri et le cas échéant, si madame Schepmans le souhaite, répondre encore une fois et ensuite la parole sera pour la dernière fois, comme c'est le règlement partout. Et vous, vous êtes, puisque on peut vous qualifier d'après ce que Mr Hamzaoui décrit, comme cumulard, vous êtes-vous dans une enceinte parlementaire maintenant depuis plusieurs années, puisque vous êtes député à la Région également et donc, vous savez très bien que la parole revient en dernier aux interpellants principaux dans une interpellation. Donc maintenant, c'est madame Ouberri. Le cas échéant, madame, Schepmans et puis ce sera de nouveau pour clôturer sur ce point monsieur El Khannouss et Mr Hamzaoui.

Je donne la parole à madame Ouberri.

Mme l'échevine Ouberri, Echevine :

Merci madame la présidente.

Alors Mr Hamzaoui, ça fait 20 ans, depuis 20 ans, je suis bénévole à l'Abef, bénévole, comme j'ai dit gratuitement. A côté de ce bénévolat, il faut bien que je gagne ma tartine, que je paye mon loyer, que j'éduque mon enfant et donc j'avais un travail à temps plein pendant 20 ans, un travail à temps plein et je venais en début de soirée à l'Abef pour gérer le projet. Eh bien, en 2014, j'ai perdu mon emploi et j'ai eu la chance d'être repêchée par l'Abef, quelque part, et donc j'ai eu en 2014 un CDD, puis suivi en 2015 d'un CDI. Donc, voilà, comme des collègues qui sont parlementaires et échevins, ils ont pu gérer les deux temps pleins, pourquoi moi, en tant que femme, je ne peux pas faire un temps plein et demi ? Un temps plein en tant qu'échevine et vous pouvez interroger n'importe quel membre du personnel, vous pouvez interroger les gardiens communaux qui sont à l'entrée tous les jours, vous pouvez interroger l'accueil, vous pouvez aller voir tous les nombres de rendez-vous que j'ai, je reçois les gens tous les jours. Depuis le confinement, je n'ai jamais été absente et donc mon travail pour la commune en tant qu'échevine, pour l'Action sociale, il est fait. C'est ma vocation, le travail social et je ne sais pas sur quoi vous vous basez pour confirmer que je touche un salaire sans prêter. Je voudrais avoir des preuves ! Vous voulez venir me contrôler, me suivre une journée? Venez, je vous invite ! Venez tous les soirs interroger les parents, interroger les jeunes de l'Abef. Vous verrez bien que vous êtes complètement dans le faux. A partir du moment où, le 5 décembre 2018, j'ai prêté serment, mon conseil d'administration a pris une décision le 8 décembre 2018 pour un mi-temps et l'autre mi-temps est resté congé politique.

Je ne comprends pas pourquoi est-ce que je serais moi, en tant que femme, incapable de faire après mon travail d'échevine, un travail social après les heures. Les cours se donnent entre 17 heures et 20 heures, Monsieur Hamzaoui. On travaille à la rue de Genève 20. Je vous invite à venir à l'improviste n'importe quel jour où vous verrez par vous-mêmes. S'il vous plaît ne confirmez pas des choses sur des « on m'a dit que », « j'ai appris que », « j'ai entendu que », parce que c'est trop grave des allégations pareilles. Je preste mes heures, monsieur, et je signe des états de prestations de mes employés et je signe des états de prestation des bénévoles. Il y en a une trentaine par semaine et il y a des jeunes, une centaine par semaine qui transitent par le projet et donc, il y a les fiches de présences, les documents signés, les contacts avec les parents. Si vous voulez des témoins, on peut... Si je suis considérée comme étant à un procès, ben voilà, je ramènerai les témoignages, les documents, mais je trouve ça trop grave et un manque de respect total pour le travail social que je fais. Je suis travailleuse sociale depuis toujours. J'ai travaillé pendant 20 ans, bénévole à l'Abef et travaillé à temps plein ailleurs pour gagner ma vie, payer mon loyer, éduquer mon enfant, payer mes factures et me soigner et manger. Donc, pourquoi aujourd'hui je serais incapable? Les hommes, certains collègues hommes mandataires ont été députés, échevins et ils ont pu cumuler les deux et ils ont pu faire les deux. On peut considérer que c'est deux temps plein. Ici, moi, en tant que femme, on me reproche de travailler quelques heures le soir et là, je ne le comprends pas.

Par rapport à vous, monsieur El Khannouss, vous me montrer une feuille. Je ne sais pas d'où vous la sortez. Il est possible que je l'ai signée, je ne sais pas à quelle année il se rapporte, mais j'ai ici des fiches fiscales que vous pouvez venir consulter, qui sont fabriquées par une institution officielle, qui se trouvent sur le site de Minfin et je n'ai pas ce montant-là pour 2019. Je ne sais pas ce qui s'est passé. J'ai ici la fiche fiscale que vous recevez tous, que vous connaissez tous et vous pouvez venir la consulter. Elle est là, elle est là, la fiche fiscale, ce n'est pas moi qui la fabrique.

Par rapport à ma présence au collège, bien sûr, si je suis présente au collège, je suis payée pour être présente et défendre les points de l'Action sociale. Mais pour moi, c'est une évidence. Je suis chaque fois sortie quand des points concernant l'Abef passaient au collège. Je prends mes collègues à témoin, je prends mes collègues à témoin. S'il y a une erreur quelque part, laissez-moi le temps. Alors moi, je prends mes collègues à témoin et j'entends encore la bourgmestre dire au Secrétaire communal : Monsieur le Secrétaire communal, notez qu'Ouberri est sortie pour les projets ». Maintenant, il peut y avoir une erreur. Je n'en sais rien, mais je viens de rentrer de congé comme vous le savez, donc je n'ai pas eu le temps de vérifier tout ça. Vous m'avez donné les numéros de dossier, je vais regarder de quoi il s'agit et voir un peu ce qui s'est passé. Je reviendrai vers vous en toute transparence. C'est tout ce que je peux vous dire. Est-ce que j'ai répondu à toutes vos questions, monsieur Hamzaoui, monsieur El Khannouss ?

Mme la Présidente :

Alors je repasse la parole une dernière fois aux conseillers.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci Madame la Présidente.

Que voulez-vous que je dise ? Les évidences sont là. J'ai des documents signés. Regardez, ici pour le 20 janvier 2020, c'est signé par Mme Ouberri. Elle indique qu'elle a touché en 2019 48.696 euros. C'est sur le site de la commune.

Monsieur Daïf, vous êtes président de l'ASBL l'Abef. Vous n'avez pas à m'interrompre, s'il vous plaît. Je vous demande de vous calmer.

Mme la Présidente :

Dites, est-ce que je vais devoir lever la séance ?

C'est terminé. Vous voyez bien que l'échevine a ses fiches fiscales et qu'elle les tient à votre disposition.

M. El Khannouss :

Utilisez votre casquette de présidente, asexuée politiquement en théorie, pour mettre de l'ordre s'il vous plaît !

Je disais qu'il y a un document ici signé de la main de l'échevine qui indique clairement qu'elle a perçu le montant que j'ai évoqué. Donc je ne l'ai pas sucé de mon pouce. Deuxièmement, madame l'échevine, vous dites que vous ne savez pas, que vous allez vérifier, je vous donne quatre numéros de dossier. Une fois ça va, deux fois ça va, mais pas 3 fois et 4 fois, il ne faut pas nous prendre pour des imbéciles. Je suis désolé. La loi est très claire ! Alors qu'on remplit légalement, correctement son rôle d'échevin ou d'échevine, lorsqu'il y a un dossier qui nous concerne, on se lève et on sort et on évite ainsi tout ce débat et surtout ce que la loi appelle le conflit d'intérêts qui est, je le rappelle, motif pour annuler des décisions et qui est punissable. Ça, c'est une chose qu'il faut retenir.

Alors vous, madame la bourgmestre, pour en venir à vous, parce que je demande ici de remettre votre casquette de bourgmestre. Moi, j'ai appris que vous étiez au courant de cette situation ubuesque depuis le début de la législature, mais que vous vous êtes tue. Si c'est vrai que vous saviez que Madame Ouberri dysfonctionnait par rapport à ces nouvelles attributions et si vous saviez que des personnes, puisqu'elle a parlé d'une collaboratrice qui venait sous un contrat de bénévole, moi, je voudrais savoir quand est ce que ce contrat de bénévolat a été signé ? Ne me dites pas il y a 15 jours.

Mme la Présidente :

S'il vous plaît, écoutez, je pense que si vous avez des questions complémentaires à ce stade, vous les posez et on y répondra.

M. El Khannouss :

Ben voilà. J'ai posé une question.

Mme la Présidente :

Très bien on va noter la question et on vous répondra plus tard parce que sinon, en fait, je sens votre ferveur et je pense qu'on peut y passer la nuit.

M. El Khannouss :

Mais non madame, je relaie la ferveur des concitoyens qui veulent une transparence dans la gestion de la commune.

Mme la Présidente :

Est-ce que vous pouvez poser votre dernière question?

M. El Khannouss :

La question je vous l'ai posée à vous en tant que bourgmestre, est-ce que oui ou non vous étiez au courant de cette situation très particulière qui concerne votre échevine des ressources humaines, attribution que vous lui avez enlevée ?

Deuxième question, c'est de savoir si, quand est-ce que cette convention de bénévolat a été signée avec cette dame qui vient prester dans votre cabinet ? Voilà, j'en resterai là et je laisserai mes collègues conseillers communaux tirer les conclusions qui s'imposent et évidemment, nous allons encore étudier la chose pour voir s'il y a d'autres procédures à initier par rapport à cette situation très particulière. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Oui, merci madame la bourgmestre.

Je dirai que vous n'êtes pas en train de jouer dans un bac à sable. Vous le dites-vous même, madame l'échevine, vous donnez des cours dans cette asbl, vous avez des trucs administratifs à gérer, vous faites ça, vous faites ci, mais vous n'êtes pas un robot non plus. C'est à dire que si vous avez effectué, presté un travail pendant la journée en tant qu'échevine, le soir vous serez fatiguée, vous aurez d'autres choses aussi à faire, c'est à dire votre travail ne sera pas fini à minuit. À un moment donné, il faut faire la part des choses. Vous savez très bien qu'une journée, ce sont 24 heures. On n'en a pas plus.

La deuxième chose, je n'ai pas cité le genre de la personne concernée. Je suis désolé. C'est le fait que vous cumulez et que vous avez presté un travail que vous n'avez pas effectué qui pose problème. Ce sont deux jobs. Je pense qu'il faudrait peut-être éviter de tomber dans des situations pareilles et faire le bon choix. Vous gardez une bonne image pour vous, mais aussi pour garder une image pour les politiques molenbeekoïses qui sont sur le terrain. Alors, merci de nous donner des bonnes précisions. Merci de nous informer, d'informer tous les conseillers communaux de la situation exacte parce que même dans vos paroles, je suis désolé, mais il y a certains passages qu'on ne comprend pas. Je vous demande sincèrement de donner des bonnes explications et d'informer en tout cas, les conseillers communaux de la vraie situation depuis que vous avez commencé en tant qu'échevine. Merci.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup monsieur Hamzaoui.

Madame Schepmans me signale qu'elle voulait elle aussi apporter une réponse et je n'avais pas perçu cela.

Je donne la parole à madame Schepmans.

Mme l'échevine Schepmans :

Ce qui m'intéresse, ce sont les habitants, ce sont les Bruxellois, ce sont plus encore les Molenbeekoïses et je peux vous assurer que l'investissement, le temps, il y est et il y est depuis des années et il n'y a absolument pas de conflit d'intérêt à vouloir à la fois travailler au niveau de la Région et au niveau de la Commune dans l'intérêt des habitants.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup, je pense que c'est ce qui va conclure ce débat. Merci à tous.

**25. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Kalimbiriro, Conseillère communale PS-SP.A, relative aux cours de néerlandais dans les écoles communales.
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Kalimbiriro, Gemeenteraadslid PS-SP.A, betreffende de cursussen Nederlands in gemeentelijke scholen.**

Mme la Présidente :

Madame Kalimbiriro m'a signalé qu'elle allait retirer son interpellation. Je la remercie à ce stade de nos travaux.

*Le point est retiré de l'ordre du jour.
Het punt wordt van de dagorde gehaald.*

Rajae Maouane quitte la séance / verlaat de zitting.

26. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal DEF1, relative aux travaux Pont du Jubilé.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, Gemeenteraadslid DEF1, betreffende de werkzaamheden aan de Jubileum brug.

31. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Sumlu, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative à la mobilité et à l'accessibilité dans le quartier maritime. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Sumlu, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, betreffende de mobiliteit en toegankelijkheid in het maritieme wijk. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie madame la présidente de me donner la parole.

Nous, conseillers et citoyens, l'avons appris par la presse, le pont du Jubilé bénéficiera d'une réparation et les citoyens auront enfin droit à un peu plus de tranquillité et à moins de pollution.

Car, comme vous le savez, suite à la suppression d'une bande de circulation et suite au placement de feux de signalisation au boulevard du Jubilé à hauteur du pont délimitant Molenbeek de la commune de Laeken, le nombre d'embouteillages s'est vu multiplié. Par conséquent, les citoyens se plaignent et voudraient, à juste titre, que cette situation prenne fin.

C'est pourquoi, je souhaite avoir les informations suivantes :

- Pourriez-vous me dire quand aura lieu la réparation du pont ?
- La commune va-t-elle supporter le coût d'une partie des réparations du pont Jubilé ?

- Quelle solution est envisagée pour permettre une réparation sans plus de désagrément pour la population ?
- Y a-t-il une date de fin de travaux ?

Merci d'avance pour vos réponses.

*Catherine Moureaux quitte la séance / verlaat de zitting.
Abdellah Achaoui préside la séance / zit de zitting voor.*

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Comme il a été annoncé, je pense que monsieur Sumlu, on va combiner les deux interpellations?

M. Sumlu :

Merci.

En fait, je vais être un peu plus pragmatique. Je vais pas lire ce que j'ai écrit, mais j'habite dans le quartier maritime, et j'avoue, les problèmes liés au ponts de Jubilé, comme disait mon collègue, sont vraiment conséquents et surtout que ce sont des problèmes à la fois de circulation, mais aussi des problèmes surtout liés à la pollution sonore et aussi pollution de l'air parce que cet axe du Jubilé est extrêmement embouteillé et effectivement, ce surplus de circulation passe par des voiries communales et qui effectivement ne sont pas prévues à cet aspect et ce qui est extrêmement dangereux, c'est vraiment la sécurité routière, comme madame la Bourgmestre précisait, qui était une des priorités. Effectivement, le 30 à l'heure n'est pas respecté sur ces petits axes communaux.

Effectivement, il y a d'autres travaux qui sont en train d'être effectués également sur l'intersection Jubilé et un tout petit peu plus loin. Donc, effectivement, ça crée encore d'autres problèmes de circulation. En même temps, il y a d'autres grands projets d'aménagement qui vont arriver aussi, par exemple la nouvelle ligne de tram ou de nombreux projets qui vont apparaître sur le site de Tour et Taxis. Même s'il s'agit de Bruxelles, c'est quand même juste à côté. On ne peut pas juste dire nous nous sommes Molenbeekois, donc ça ne nous concernera pas. Si ça va nous concerner. Il y aura plusieurs centaines de logements qui vont être inaugurés incessamment sous peu. Il y aura effectivement dans le hangar de Tour et Taxis un grand projet concernant l'horeca qui va apparaître. Donc ce quartier va être fréquenté de plus en plus et donc nous, les habitants du maritime, on va être impacté énormément. Suite à ça, vous ajoutez toute la mutation qui est en train d'avoir dans ce quartier avec tous les travaux. Effectivement, ça devient invivable.

Moi, je me pose des questions juste sur quelles types de mesures et d'aménagements vous prévoyez pendant cette situation et pendant cette période de travaux, et en même temps et pendant les prochaines mutations qui vont avoir dans le quartier, quels aménagements vous avez prévus pour que ça ne devienne pas un cauchemar pour les habitants de ce quartier? Merci.

M. le Président :

Je vous remercie monsieur Sumlu.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je vous remercie de me donner la parole et donc désolé si monsieur Sumlu a eu l'impression qu'on le chahutait. Ce n'était vraiment pas volontaire. Comme j'écoutais des conseillers, et que je vérifiais ce qui se disait et que je découvrais que ce n'était pas vraiment la réalité, on a fait peut-être un peu de chahut donc je m'en excuse, loin de moi l'idée de manquer de respect, ni à monsieur Sumlu, ni à aucun autre conseiller de cette enceinte.

Je voudrais remercier mes deux collègues, monsieur Sumlu et monsieur Ben Salah pour vos interpellations parce qu'effectivement, moi aussi, j'habite le quartier. On ne doit pas forcément habiter le quartier pour constater ce que vous dites. Je voudrais vraiment abonder dans le sens de mes deux collègues, mais surtout de ce qu'a dit à la fin monsieur Sumlu.

D'abord le pont Jubilé c'est une véritable catastrophe. Donc, d'abord, il y a beaucoup de circulation et un trafic incroyable. J'ai même l'impression qu'il y a plus de trafic depuis que le pont est plus difficilement franchissable. Il y a un feu qui est très lent et donc ça veut dire que la circulation s'évacue même très lentement. Alors, le plus ennuyant, au-delà de l'aspect pollution, pollution sonore, pollution de la qualité de l'air mais il y a aussi des bagarres et des disputes. Il y a pas mal de bagarres et de disputes et je vous avoue que j'ai des voisins, j'ai des riverains immédiats qui m'ont déjà plusieurs fois alerté en me disant attention, ça va un jour finir en pugilat parce que vous avez, par exemple, des gens qui n'ont pas la patience, qui traversent en même temps, on ne sait pas croiser deux véhicules en même temps et en plus, vous imaginez deux véhicules en même temps alors que si on a fait en sorte qu'il n'y ait qu'un véhicule qui passe à la fois, c'est certainement pour des mesures de sécurité, donc, même si je suis très content que ce pont va être rénové, le problème est qu'il y a un problème de trafic et un problème de sécurité grave. Moi, j'ai l'impression qu'on ne signale pas assez tôt la difficulté de ce pont. On ne le signale pas assez tôt et on devrait avoir une signalisation qui indique les déviations possibles, mais des déviations vraiment importantes. Pas juste la rue d'à côté, parce que c'est toutes des rues hyper résidentielles.

Alors il y a aussi maintenant des travaux qui ont commencé. Ça va durer un mois. J'habite en face. On change les rails, on travaille jour et nuit, le samedi, le dimanche. C'est épouvantable, mais je voudrais dire, on ne fait pas d'omelette sans casser les œufs. On se plaint toujours quand il n'y a pas de travaux, on ne va pas se plaindre quand il y en a, mais néanmoins, j'ai contacté quelques membres du collège pour certains problèmes et d'ailleurs, je les en remercie parce qu'ils ont agi très vite. Nos services communaux n'ont rien à se reprocher, mais par exemple au boulevard Belgica, le tract de la firme qui a été désignée par la STIB qui doit faire les travaux, est arrivé dans ma boîte aux lettres que le jour-même et moi, c'est parce que j'ai été consulté un peu les avis de la STIB où j'ai deviné, que j'ai compris qu'ils allaient vraiment boucler tout le périmètre et que c'était impossible de stationner pendant plus d'une semaine. Je vous assure et ça c'est pour les travaux. Le tract dans la boîte aux lettres le jour même où ils sont venus mettre tous les bardages bleu et jaune, je vous assure c'est vérifiable.

Autre chose, évidemment, comme les rues sont barricadées dorénavant, on ne peut plus stationner, on ne peut plus circuler à certains endroits, ben il y a le problème des poubelles. Alors évidemment, il y a eu le problème le mardi, le vendredi, il y a eu grève, ça n'a pas facilité les choses et donc, en principe, il y avait, puisque je me suis renseigné auprès de la commune et je remercie l'échevine et je remercie les services communaux, qui je dois le dire, ont été impeccables. Ensuite il était question d'un tract de l'ABP distribué chez les habitants pour indiquer les endroits où déposer les poubelles. Moi, j'ai reçu ce tract par email parce que je l'ai demandé et vendredi et samedi soir, j'ai fait du porte à porte, donc dans tout ce tronçon du boulevard Jubilé, pas le tien Olivier Mahy, mais j'ai fait toutes les maisons une à une. J'ai fait ça la journée et le soir. Aucun habitant n'avait reçu ce tract et personne ne savait qu'il fallait mettre les poubelles à certains coins, là où les camions peuvent encore passer et

circuler. Je ne vous dis pas, je ne rentre pas dans tous les détails, mais les poubelles qui sont restées longtemps, les odeurs, les rats parce qu'évidemment quand on fait des travaux on ouvre. Il y a déjà des problèmes de rats dans certains coins de ce quartier. D'ailleurs, je pense que la commune a été sollicitée. Donc, là aussi au niveau de la communication, c'est quand même épouvantable, catastrophique et au niveau aussi de ce problème de poubelles. Le problème, c'est ce que dit monsieur Sumlu, c'est que ça veut dire qu'on a plusieurs travaux différents en même temps différents et sans parler de la fameuse passerelle qui a été installée tout en bas de la rue Picard, où là, on a aussi fermé. Donc une petite fermeture, mais avec une énorme déviation et beaucoup de problèmes. Excusez-moi si je suis un petit peu long, mais c'est vraiment extrêmement important. On relaie ici vraiment des préoccupations de beaucoup d'habitants et je trouve que, moi je suis à l'aise, je circule en transport en commun un peu en voiture et beaucoup à vélo et je trouve qu'on n'indique pas assez tôt les obstacles. Quand les voitures arrivent, c'est fini, c'est trop tard. Ils vont essayer de s'engouffrer. Il faut vraiment indiquer à l'avance, beaucoup plus tôt et essayer de dissuader, en tout cas, de passer de traverser là où c'est difficile.

Ensuite, et je m'en voudrais de ne pas le dire parce que là aussi, j'ai été contacté par plusieurs habitants. Je pense qu'à l'avenir, il va y avoir d'autres travaux. Il va avoir d'autres difficultés dans ce quartier-là. Tout ça, ça doit être une opération d'entraînements, de préparations pour qu'on n'ait pas d'autres plus grosses difficultés.

Alors, ce sur quoi je voudrais terminer. Moi, je suis favorable à toutes les fêtes, à toutes les brocantes, les braderies, les rues qu'on ferme, les rues piétonnes, les rues pour les habitants. Il n'y a aucun problème. Moi, j'ai toujours été favorable à ça. Quand j'étais échevin, j'ai toujours soutenu ces initiatives, mais il me semble que quand on a de grosses difficultés dans le quartier à cause du stationnement, à cause de la circulation, du trafic, de la pollution, à cause des bagarres, il y a des gens qui n'en peuvent plus. Les files, c'est énorme, eh bien, je pense que quand quelqu'un demande de fermer une rue pour une festivité dans ces moment-là, dans ces quartiers-là, il faut réfléchir à deux fois avant d'accorder l'autorisation. Parce qu'encore une fois, moi, il y a des soirs où j'ai été appelé par des voisins, par des riverains qui en avaient marre parce qu'on fermait à nouveau une rue, alors qu'il y a toutes ces difficultés qu'on a évoquées et alors l'aspect convivialité qu'on voulait, finalement, ça se transforme en quelque chose d'autre que de la convivialité. Je voudrais attirer l'attention par rapport à ça. Moi, j'ai fait ma petite enquête, j'ai sollicité. Ce ne sont pas les services communaux qui sont incriminés et je dis encore une fois, je remercie nos services communaux qui, malgré qu'ils n'aient pas la responsabilité, sont intervenus pour l'histoire des poubelles, notamment parce que ce n'est pas une voirie communale, mais en plus, ce n'est pas à eux à mettre le tract qui n'a pas été distribué. Je le dis, j'ai fait toutes les maisons, il n'a pas été distribué et le chantier, donc l'entreprise, la firme, qui a été désignée par la STIB, n'a déposé son tract dans les boîtes aux lettres que le jour même des travaux. Vous pensez bien que même si les gens sont de bonne volonté et c'est le cas dans ce quartier, si vous n'informez pas les gens, si les gens ne savent pas à quoi s'en tenir, c'est épouvantable. De grâce, là où on a une compétence, là, je m'adresse aussi à notre échevin de la mobilité, même si ce n'est pas toujours notre compétence, ce n'est pas toujours une voirie régionale, moi je pense qu'on a un intérêt à avoir des panneaux d'indications bien avant que les gens arrivent à s'engouffrer dans un entonnoir parce que sinon là, il est trop tard.

Désolé, madame, la bourgmestre d'avoir été un petit peu long, mais moi j'ai promis à des habitants de relayer ça et je trouve quand même que c'est extrêmement important. Encore une fois, je remercie mes deux collègues.

*Catherine Moureaux entre en séance / treedt in zitting.
Catherine Moureaux préside la séance / zit de zitting voor.*

Mme la Présidente :

Merci monsieur Ikazban. Vous avez apporté plein de nouvelles thématiques et de nouvelles idées, donc c'est excellent. Un grand grand merci.

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Damme.

M. l'échevin Van Damme :

Moi, je veux juste parler de la partie pont et puis mon collègue complétera pour le reste.

Donc, par rapport au pont, c'est le premier dossier dont nous avons été saisis. Vraiment le tout premier dossier. La bourgmestre et mon collègue échevin se rappellent de ça. Le premier jour où on est arrivés, on nous montrait une lettre qui était encore adressée à l'ancienne bourgmestre, mais qui est arrivée quelques jours avant notre arrivée pour dire qu'on a fermé le pont totalement. C'est la première annonce qu'on a eue parce qu'il était en train de s'effondrer, tout simplement.

Bon, alors, je ne vous explique pas tous les détails de ce qui s'est passé, mais pendant deux ans, nous avons négocié avec la SNCB et avec la Région pour qu'ils prennent en charge la rénovation de ce pont qui, à ce moment-là, n'était pas du tout prévu. En fait, tout le monde se renvoyait la balle. Le pont n'appartenait à personne et il fallait que la Commune se débrouille et en paye les pots cassés et mette 10 millions d'euros pour le rénover, même si nous n'avons jamais été propriétaire du pont. Finalement, après deux ans et demi, voire trois ans, il y a eu un accord signé, approuvé par le gouvernement régional juste avant l'été, un accord entre le gouvernement et la SNCB pour rénover le pont entièrement pour payer chacun la moitié des frais y afférents et donc pour avoir un pont tout à fait rénové pour 2024. Évidemment, ça ne résout pas la situation aujourd'hui. La situation aujourd'hui est problématique dans le sens où le pont est tellement abîmé en dessous qu'on ne peut plus permettre des grands bus, des grands poids lourds de passer au-dessus et on ne peut plus non plus avoir une circulation à double flux, parce que ça risque d'endommager tellement le pont qu'on doive le fermer complètement. Chose qui pourrait arriver quand même parce que tous les trois mois, il y a une nouvelle inspection par la SNCB du pont et tous les trois mois, il nous envoie un rapport et c'est sur base de ce rapport que l'on décide quoi faire. Donc il est possible que nous, la commune de Molenbeek, mais aussi la Ville de Bruxelles parce qu'en fait, au moins un tiers du pont est sur le territoire de la Ville de Bruxelles et deux tiers sur notre territoire et donc nous devons ensemble décider quoi faire et éventuellement de fermer définitivement le pont jusqu'à la rénovation. On n'en est pas encore là et croisons les doigts pour qu'on n'en arrive vraiment pas là. Mais je ne vous dis pas aujourd'hui que ce sera une chose sûre.

Alors, le timing que nous annonce la SNCB par rapport à ces travaux, c'est un début de travaux en 2023, printemps 2023, donc, ils sont maintenant en train d'élaborer une demande de permis qu'ils vont introduire bientôt et ils espèrent avoir le permis dans un an et puis de commencer les travaux début 2023 et les travaux vont durer un an. Donc, on parle de travaux qui seront normalement terminés au printemps 2024. Ça veut dire que la situation sur le pont va être la même jusqu'au printemps 2024, au moins dans le meilleur des cas. En dehors de toute notre volonté et de toute notre responsabilité, je vais être très clair là-dessus. Nous ne sommes pas propriétaire du pont, nous n'avons jamais été informés de l'état du pont et nous avons constaté, au moment où la SNCB nous a envoyé cette information, qu'il était en très mauvais état et donc au niveau du pont, la meilleure situation, c'est que la situation actuelle perdure jusqu'en 2024. Ça, c'est la meilleure option. La pire des options, c'est qu'on doive le fermer totalement. Voilà en ce qui concerne le pont.

M. l'échevin Achaoui :

Voilà, je remercie mon collègue Jef Van Damme pour les éléments qu'il a apportés. Bien évidemment, en ce qui me concerne, en tant qu'échevin de la Mobilité, je conçois que la question de la mobilité, d'une manière générale, pose problème, pose question. Alors je dirais, j'ai envie d'expliquer les choses de deux manières. D'abord, la problématique de la mobilité au quotidien, puis dans une deuxième phase, la mobilité qui est tributaire des chantiers, des projets d'envergure qui sont inscrits dans un agenda selon un calendrier, selon une temporalité variée. En tout cas au niveau de la mobilité au quotidien, nous avons été très actifs, en tout cas, puisque je tiens à rappeler que Molenbeek, dans le cadre de Good Move, a pu bénéficier, évidemment, et remporté deux grosses mailles, et pas des moindres. La maille historique, qui comporte évidemment un projet ambitieux dont le principe fondamental est l'apaisement, évidemment, de la mobilité au sein de nos quartiers. Le quartier maritime qui est évoqué aujourd'hui pose problème depuis tout temps, malgré les mesures qui ont été apportées. Évidemment, les mesures qui sont apportées indépendamment des chantiers et ça, j'en parlerai dans un deuxième temps, l'utilisation de la voiture au quotidien est importante et donc on a réfléchi, par exemple à la question du transit, comment on peut changer le sens. La dernière en date, par exemple, c'est celle qui pose problème, c'est le tronçon Vanderstichelen sur lequel on est en train de réfléchir et de changer justement le sens pour permettre justement un transit beaucoup plus objectif. Donc, c'est à l'étude et on va s'orienter vers cette question-là.

On a également lancé le plan de mobilité communal, qui est un projet dimensionnel qui va permettre d'avoir une vision panoramique globale de la mobilité dans les différents quartiers et particulièrement dans les quartiers difficiles comme le quartier maritime. Nous avons également étudié les aspects de la mobilité sur des aspects d'axes régionaux parce qu'encore une fois, le quartier maritime est frontalier par rapport à une autre commune, Bruxelles-Ville, qui aujourd'hui, lorsqu'elle lance des chantiers, se doit d'être en concertation. Un élément important, c'est que nous avons mis en place tous les mardis, par exemple, les différents services de la commune, que ce soient les services, la voirie, pavage, mobilité, police se voient tous les mardis pour justement anticiper sur les questions de mobilité, sur les questions de la propreté lorsqu'il y a de nouveaux chantiers et effectivement, je suis tout à fait d'accord avec vous, Molenbeek rencontrera et je rencontre depuis un certain temps de nouveaux projets. Le projet de Jubilé est un projet important qui s'inscrit dans la durée. Celui du quartier maritime avec la Ville de Bruxelles-Ville va impacter sérieusement la question de la mobilité d'une façon générale et donc, encore une fois, nous sommes tributaires, nous sommes tributaires de l'état d'avancement. Alors, évidemment, la signalisation joue un rôle hyper important dans la mise en action, dans la mise en visibilité de la mobilité. C'est pour ça que le service de signalisation tous les mardis met sur table les nouveaux projets au quotidien chaque semaine. Ce ne sont pas des projets qui sont projetés de mois en mois, mais chaque semaine, on revoit l'ensemble des projets, des travaux parce qu'il y a des travaux de petite envergure comme des gros projets, et donc la signalisation est très prépondérante. Alors parfois, bien évidemment, il y a des situations d'urgence qui arrivent au jour le jour, qui perturbent aussi le fonctionnement de la mobilité au quotidien. Ça, c'est un élément qui demande une proactivité, mais je peux vous assurer que le service mobilité y travaille énormément.

Alors, ce qui est important, c'est qu'il y a aujourd'hui une étroite collaboration avec la Région, puisque la Région a mis en place le principe de Good Move, elle se doit d'être présente également en termes d'outils parce qu'une bonne signalisation demande beaucoup de financements et donc, la Région aujourd'hui met des éléments lorsqu'il s'agit d'axes régionaux, des moyens importants pour anticiper un certain nombre de choses. Alors voilà, tout le monde aimerait évidemment que dans son quartier, il puisse y avoir moins de voitures, une situation tranquille, mais ça ne se passe pas comme ça. Il faut savoir aussi que dans ce quartier maritime, il y a un axe important qui est l'axe commercial. Vous savez donc, on tient également de cette particularité-là. Donc sans tuer l'économie de nos quartiers, il faut également accorder

une particularité importante à l'aspect de livraisons, chose qu'on a également considéré dans un certain périmètre, comme la rue de Ribaucourt, par exemple, qui est un axe important, mais qui cause de facto des problèmes de circulation. Donc, au quotidien, nous sommes amenés avec le service de signalisation qui fait un travail remarquable, à la mise en place d'un système beaucoup plus fluide qui va permettre évidemment de ne pas condenser ce flux de voitures qui est permanent, donc il n'y a pas de solution miracle, malheureusement. On essaye par des politiques diverses, comme privilégier le vélo. On n'a d'ailleurs pas plus tard, et je remercie Jef, qui a sur Facebook Cambio, également. Ce sont des initiatives qui s'inscrivent totalement dans notre politique de mobilité nouvelle. Il y a des box vélos qui sont beaucoup plus importants. On a installé également beaucoup moins de zones de stationnement. On privilégie également beaucoup de zones pour PMR. Tout ça, c'est bien évidemment aider une mobilité beaucoup plus douce que par le passé. Mais on est conscient, effectivement qu'il y a encore beaucoup de choses à faire. Mais encore une fois, nous sommes tributaires de l'état d'avancement de beaucoup de choses. Il y a la rue de l'École, la rue Ulens, Schoolstraat qui, évidemment, vient également apaiser d'une certaine manière cette mobilité qui par le passé et pose encore de problèmes aujourd'hui.

Voilà tout ce que je peux vous dire aujourd'hui, c'est ça. Les chantiers sont importants et donc nous serons très attentifs, évidemment, à l'évolution des chantiers de ces nouveaux projets qui dépendront évidemment d'un calendrier et nous serons attentifs, évidemment, à l'évolution de ces chantiers-là. Je le dis et je le réaffirme, ce n'est pas une matière facile parce que à chaque moment, à chaque instant, il y a des demandes, et puis il y a ce sentiment d'incivilité qui est grand. Beaucoup de gens aujourd'hui ne respectent pas. D'une certaine manière on a difficile, évidemment, parce qu'il faut être, je dirais, pragmatique sur un certain nombre de choses. Mais je peux vous assurer que le service mobilité et les services de signalisation et les différents services sont aux aguets par rapport à toutes ces questions qui viennent au quotidien.

Mme la Présidente :

Merci messieurs.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Merci beaucoup pour toutes les précisions concernant le pont du Jubilé et toutes les questions de mobilité. Evidemment ici le point ce n'était pas de parler de futurs projets de mobilité à Molenbeek ou parler de plan la mobilité qui va arriver que nous attendons impatiemment. Ici vraiment, nous avons un souci et qu'est-ce qu'on fait pendant, jusqu'à peut-être au printemps 2023, voir au printemps 2024? On peut dire qu'il y a un plan de mobilité qui va arriver. Il y a le plan Good Move, mais je pense que les citoyens qui habitent dans ce quartier, ils sont concernés tous les jours. Tout à l'heure monsieur Ikazban me disait, tu dis que tu habites dans le quartier, mais il n'y pas que les gens du quartier qui habitent qui sont concernés, mais ceux qui habitent dans le quartier, ils sont encore beaucoup plus concernés que les autres. Je peux vous dire que ça klaxonne dès 6 heures du matin jusqu'à plus de minuit. J'habite vraiment à l'entrée du pont du Jubilé. Donc en fait, vous ne dormez quasi plus. Et là, c'est le trafic de transit. Venez, franchement, pendant quelques heures sur l'avenue Jean Dubrucq, vous allez voir les voitures. J'ai aussi une voiture. Je sais ce qu'est la vitesse à 30 ou 50. Là, on parle même plus de 50. Il y a des personnes qui roulent encore beaucoup plus vite. Il y a des écoles sur cette avenue. Il y a une entrée de parc. Il y a une plaine de jeux. Mais qu'est-ce qu'on fait? Il y a des solutions qui peuvent exister. Tout à l'heure on était en train de parler sur des axes régionaux qu'il va y avoir des radars. On peut mettre un radar, oui, pourquoi pas? Par exemple, une partie de la rue de l'Escaut, on peut la mettre en sens unique pour empêcher un trafic transitoire. On peut apaiser quand même, d'une certaine manière, mais je

vous comprends tout à fait qu'il y a quand même des travaux d'envergure qui vont être effectués dans ces quartiers-là. Évidemment, ça va nous impacter, on le sait, mais ici, le but, c'est de savoir comment on peut apaiser légèrement pour qu'il y a au moins une amélioration quand même dans la qualité de vie des habitants qui habitent dans ces quartiers-là. Effectivement, je suis tout à fait plus que d'accord avec Mr. Ikazban sur l'importance de signalisation et même, je dirais que par exemple, quand il a parlé, quand il y a des braderies et des brocantes qui sont organisées, pourquoi pas pendant ces journées-là, aller voir, négocier avec des supermarchés ou des entreprises qui ont des parkings hors voirie pendant ces jours? Ces jours-là, par exemple, si les rues sont fermées, on peut très bien dire que les habitants de cette rue-là qui ont une voiture de dire ce jour-là au moins, on vous trouve une solution. C'est vraiment, je pense, des petites solutions qui peuvent vraiment améliorer la qualité des habitants de ce quartier. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie, et je remercie les échevins pour leur complément d'information, mais malheureusement un peu comme chacun d'entre nous je n'ai pas cru entendre une solution, une réponse à la problématique immédiate, mais plutôt des solutions dans le futur. Il y a plusieurs pistes ici qui ont été évoquées à sens unique. Alors oui, effectivement, monsieur Van Damme, vous avez raison, on va essayer de faire en sorte de pouvoir permettre l'ouverture de ce pont le plus longtemps possible et malheureusement, dans les conditions qui sont celles d'aujourd'hui. C'est ça que vous avez mis en avant. Je le déplore puisqu'effectivement, le pont ne nous appartient pas, mais tout ce qui est autour oui. Donc, à partir de là, pourquoi travailler sur le pont directement, mais plutôt travailler sur des solutions dans les alentours? Je pense au sens unique. Je pense à tout un tas de dispositifs qui pourraient permettre de pouvoir dévier une partie importante de la mobilité et comme mon collègue l'a si bien mis en avant, il ne s'agit pas uniquement d'un problème du maritime. Il s'agit d'un problème des Molenbeekoïses et des non-Molenbeekoïses, donc ça touche tout le monde. Effectivement, nombre d'entre nous habitons dans le quartier, mais ce n'est pas pour cette raison qu'on fait cette interpellation. C'est pour tous les autres quartiers qui se retrouveraient dans ce genre de situation. L'idée de pouvoir trouver une solution dans le futur est intéressante, mais l'idée de pouvoir trouver une solution dans l'immédiat est primordial et très important pour les citoyens qui nous entendent et qui attendent une réponse immédiate. Donc, j'espère que vous allez pouvoir tablez sur d'éventuelles solutions dans un proche avenir et non pas dans l'horizon 2024. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Achaoui, Echevin.

M. l'échevin Achaoui :

J'ai l'impression que vous pensez que nous ne sommes pas dotés d'un service de mobilité. La question de la mobilité, je l'ai dit d'emblée, c'est une matière très complexe. C'est une réflexion qui est portée chaque jour, chaque moment il y a des concertations diverses avec différents services. Évidemment, ici, on a parlé du quartier maritime, mais je l'ai dit également que la question mobilité, le plan de mobilité communal s'inscrit pour l'ensemble de la commune, bien évidemment, mais ici parce que l'interpellation portait principalement sur le quartier maritime.

Alors, la question de mobilité, ce n'est pas simplement changer un sens d'une rue parce que lorsque vous changez le sens d'une rue et lorsqu'il s'agit d'un axe important, forcément, les répercussions et les conséquences sont multiples et donc on est obligé d'avoir, lorsqu'on apporte une solution, qu'elle soit minime ou importante, d'avoir une vision panoramique de la mobilité du quartier sinon, on ne fait que reporter le problème ailleurs. On fera des heureux dans certaines rues, mais d'autres seront malheureux. Donc, soyez en certain que les experts que nous avons avec le service Signalisation et le service de Jef Van Damme à chaque instant, à chaque moment, à chaque fois qu'il y a une interpellation ou une remarque, par exemple, nous avons un budget qu'on a, je pense, si je ne m'abuse, les ralentisseurs. Beaucoup de gens pensent que nous sommes interpellés chaque jour pour des demandes de ralentisseurs pour la pose de ralentisseurs parce que c'est une solution en soi et donc nous avons doublé évidemment le budget et nous avons installé un certain nombre de ralentisseurs parce que mais ça se pose selon des critères objectifs. Il ne suffit pas simplement de demander. Donc on met une équipe sur place, on fait des relevés, on mesure le degré de dangerosité par rapport et le danger et le degré d'insécurité et puis vient la pose. Donc on a posé endéans les quatre derniers mois énormément de ralentisseurs. Pourquoi? Parce que l'objectivation était là. Donc, lorsqu'il s'agit de voirie régionale, on n'a pas cette liberté-là. On doit se relier à la Région qui, elle, se doit de nous apporter un certain nombre de solutions.

Par rapport aux quartiers maritimes. Nous avons la rue Ulens qui est une rue scolaire où nous avons sécurisé. Nous avons également apporté à petite échelle la sécurité et le confort des piétons. On a mis des oreilles de trottoir pour sécuriser le passage de piétons. Mais encore une fois, bien évidemment, vous dites qu'il n'y a pas de solution. Il y a tous les jours des solutions, mais la solution souhaitée par des interpellants, elle consiste à apporter une solution pour eux. Or, nous, on se doit d'avoir une vision globale de la mobilité et lorsqu'il s'agit d'accès important, comme la rue de Ribaucourt, rue de l'Escaut, boulevard du Jubilé, ce sont des axes importants. On ne peut pas considérer simplement en sens unique puisque ça ne va qu'amplifier la problématique dans d'autres rues. Ce n'est pas parce que vous mettez un sens unique qu'il y aura moins de véhicules. La question ne se pose pas à ce niveau-là. Si on veut vraiment travailler sur cette question-là, il faut travailler la mobilité. C'est pour ça qu'on est en concertation avec d'autres communes, parce que Molenbeek, finalement, est située au niveau régional, à Koekelberg, Ganshoren, Berchem et surtout à Bruxelles-Ville ce sont des voitures qui transitent par la commune et donc ce sont des axes importants. Puis, il y a des impétrants comme la STIB, par exemple. La STIB, c'est un vecteur important. On ne peut pas prendre une décision que si cela se fait avec concertation. Donc tout ça pour résumer la mobilité. Nous sommes très attentifs. Il y a des solutions d'appoint auxquelles nous pouvons réagir directement, comme l'installation des ralentisseurs, des aménagements au niveau des trottoirs, cela peut se faire, mais lorsqu'il s'agit d'un sens unique ou de la question du transit, elle doit être fait d'une manière objective, mesurable, et pas simplement parce qu'il y a une plainte.

Voilà, merci de m'avoir écouté jusqu'au bout.

*Catherine Moureaux quitte la séance / verlaat de zitting.
Abdellah Achaoui préside la séance / zit de zitting voor.*

27. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal DEFI, relative au soutien de l'HORECA et aux activités annulées suite à la crise COVID 19.

Gemeentelijk Secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, Gemeenteraadslid DEFI, over de steun aan het HORECA en de geannuleerde activiteiten naar aanleiding van de COVID 19 crisis.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Depuis de nombreux mois, les commerçants et plus particulièrement le monde de l'Horeca, sont durement touchés par les mesures du Covid décidées par les autorités régionales et fédérales au début de la crise. Au début de la crise, j'avais proposé une motion visant à leur venir en aide financièrement, en plus des aides régionales et fédérales déjà établies. Malheureusement, la majorité actuelle avait refusé cette proposition. Force est de constater qu'à l'époque, aucune mesure de soutien réelle et conséquente n'avait été prévue par le Collège pour pouvoir venir en aide à ces commerçants. En effet, alors que de nombreuses communes, conscientes de la situation exceptionnelle rencontrée, avaient modifié leur budget pour aider les commerces présents sur leur territoire via des aides financières, rien ne fut prévu par le Collège molenbeekois. Cette absence d'aide était justifiée par les problèmes de moyens financiers de notre commune. C'était en tous les cas l'information qui m'avait été transmise à l'époque. Aujourd'hui, malgré la réouverture des commerces, les commerçants peinent à joindre les deux bouts. De plus, de nombreuses activités, les mérites sportifs, les étoiles de Molenbeek, etc. ont été annulées. Ces annulations ont permis à la commune de faire de substantielles économies. C'est pourquoi mes questions sont les suivantes :

- Le Collège a-t-il l'intention de soutenir le monde de l'Horeca de la commune de la commune de Molenbeek-Saint-Jean?
- A combien s'élèvent les économies gagnées grâce aux animations des multiples activités?
- Ce budget a-t-il été affecté aux aides apportées aux commerçants? Dans l'affirmative, sous quelle forme? Dans la négative, comment le Collège compte-t-il justifier cette politique auprès des commerçants actuellement au bord du gouffre?
- Avez-vous l'intention, notamment, de permettre aux commerçants qui sont locataires, dont les propriétaires dans les propriétés communales, de bénéficier d'un rabais de loyers, notamment? Je vous remercie.

M. le Président :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Leeckwyck.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Merci. Notre collègue Amet Gjanaj n'a pas pu être présent pour des circonstances bien spécifiques. Ce soir je reprends le flambeau. Je commence par ce qu'il m'a remis comme document. Evidemment, lui, les commerces et moi, les finances, nous allons très bien ensemble. C'est vrai, vous avez raison. Nous n'avons pas un budget et des finances très positive dans la commune. N'empêche, nous avons apporté une aide logistique substantielle pour permettre aux établissements de l'Horeca, comme dans la plupart des communes du royaume, de bénéficier d'une extension de terrasse et cette extension est gratuite et elle est valable jusque fin octobre pour ici et l'année passée déjà aussi.

En août, la Région a déjà prévu des aides financières relativement importantes pour ce secteur. Elles ont été adaptées à chaque fois en fonction des différents profils pour toucher tous les cas du secteur. Vous savez que monsieur Gjanaj est quand même quelqu'un aussi très attentif et beaucoup sur le terrain. Donc il suit tout ça de près et il revient régulièrement chez moi pour voir un peu comment on peut travailler pour aider les commerçants.

Depuis le début de cette crise, au niveau communal, nous avons opté pour des mesures à la hauteur de nos moyens, évidemment, en réduisant certaines taxes sur les commerces, mais aussi pour les loyers. Donc, les commerces qui sont dans un bâtiment de la commune ont aussi une réduction au niveau des loyers. Vous savez qu'on a clôturé le compte en juin, que nous sommes occupés aux modifications budgétaires et que nous travaillons déjà sur le budget. Ça n'a pas l'air, mais on travaille pas mal. Donc, je n'ai pas encore eu des chiffres précis. Si vous le souhaitez, je peux demander à mes équipes de fournir quelque chose de plus précis. Ce n'est pas toujours aussi évident que ça, mais j'ai quand même relevé, parce que c'est important ce que vous dites, parce que c'est vrai qu'il y a pas mal d'événements qui ont été annulés. Vous avez parlé des mérites sportifs, mais il y a aussi le repas de printemps pour les seniors, les excursions pour les seniors, les olympiades, le repas de Noël. Donc, il y a pas mal de choses qui ont été annulées. Mais évidemment, ce budget, vous savez que nous avons tous été surpris par ce Covid. Nous ne sommes pas la seule commune où nous avons dû intervenir très rapidement. Nous avons dû acheter des produits, nous avons dû améliorer tout ce qui était sanitaire, donc ça a eu un coût. C'est vrai que nous recevons des subsides, mais malheureusement, tout n'est pas subsidié, donc, et là, j'en profite aussi pour remercier Houria Ouberrri, parce que son service, le service social, a très bien travaillé. C'est eux qui se sont occupés pour l'achat de masques pour les seniors. On a fait un call center pour aider les personnes un peu perdues avec tout ce qui se passait pour leur apporter à manger. Donc, on a dû organiser le transport des personnes à mobilité réduite vers le centre de vaccination. On a aussi porté des courses. Donc, tout ça a eu un coût et donc cet argent qu'on n'a pas dépensé d'un côté, il a été évidemment bien utilisé dans d'autres domaines.

Financièrement aussi, ce qu'on fait pour le moment, ce n'est évidemment pas tordre le cou aux commerçants. S'ils ont aussi des problèmes de paiement, on regarde ce qu'on peut faire. C'est tout ce que je peux vous dire pour le moment. Merci.

M. le Président :

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

En tous les cas, j'entends que mes collègues conseillers sont tous présents pour ce débat aussi important que celui de soutenir les commerçants de Molenbeek-Saint-Jean. En tous les cas, ils brillent de leur présence ou leur absence plutôt. Donc moi, j'entends une série d'informations que vous me transmettez, mais je n'entends aucune réponse. De manière assez claire, mes questions étaient les suivantes :

- Ou est affecté l'argent de tous ces événements?

Ça, c'est une simple question.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

La réponse était claire. Vous êtes comme monsieur EL Khannouss.

M. Ben Salah :

Je ne vais pas me faire de porte-parole de monsieur El Khannouss. Moi, je le dis et je le dis simplement : vous me dites, je ne peux pas vous répondre. Je ne suis pas échevin du Commerce. OK, je veux bien l'entendre.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Mais non, je n'ai pas dit que je ne pouvais pas vous répondre puisque je viens de vous répondre. Arrêtez de vous contredire.

M. Ben Salah :

Excusez-moi, je ne vous ai pas coupé. Ayez l'amabilité, s'il vous plaît, de pouvoir entendre l'opposition sans les couper.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Je vous écoute attentivement.

M. Ben Salah :

Je pense qu'un peu d'ordre, ne serait pas de refus.

Donc, de manière assez claire, ma question était la suivante : où ont été affectés les subsides? Vous ne m'avez pas répondu. On peut revoir la vidéo. Il y a aucun problème. Vous ne m'avez pas répondu. Vous m'avez expliqué que c'était technique et qu'il y avait des possibilités, qu'il était possible également que vous puissiez me répondre par la suite. Donc, je crois que c'est ça. Si je ne me trompe pas. Ensuite, qu'est-ce qu'on peut faire pour les commerçants? Y a-t-il la possibilité de pouvoir permettre de pouvoir toucher d'une certaine manière et de les aider de par le forfait de l'exonération des loyers dans les propriétés communales? Là aussi, vous n'avez pas répondu. Vous avez expliqué que les commerçants, de temps en temps, pouvaient venir et on va voir ce qu'on peut faire ici, juste se dire on marche sur la tête. Soit on trouve une solution structurelle pour pouvoir apporter une réponse claire aux commerçants, soit ...

M. le Président :

Terminez monsieur.

M. Ben Salah :

Je suis vraiment étonné de cette réponse. Soit, d'une manière ou d'une autre, on essaie de trouver une réponse à leur fournir en leur expliquant qu'il y a possibilité de ne rien faire pour eux. Mais venir dire que chaque commerçant peut venir me voir et on va voir ce qu'on peut faire pour payer leurs dettes ou leurs factures. Moi, ce n'est pas une réponse. Je repose ma question une nouvelle fois, est-ce que oui, par exemple, pour les infrastructures et les propriétés communales, est-ce qu'il y a possibilité de pouvoir apporter oui ou non une exonération à leurs loyers pour ceux qui sont en train de couler? Je veux bien entendre que ce que j'entends, ça c'est la réponse magique. On leur a permis d'avoir une terrasse ...

M. le Président :

Terminez monsieur Ben Salah, votre temps est terminé.

M. Ben Salah :

Excusez-moi, monsieur le président, je suis désolé. Non, mais le temps est écoulé de tout le monde, mais à ce moment-là faisons respecter entre guillemets la quasi-majorité des conseillers, soit il y a deux poids, deux mesures. Je souhaiterais terminer mon propos s'il-vous-plaît et donc là, je le dis de manière assez claire parce que le deux poids, deux mesures, je n'accepte pas. Je dis ça, je dis ce n'est pas dans votre chef, je vous le dis, ce n'est pas dans votre chef, ne le prenez pas pour vous. Donc là, en l'occurrence, quand on parle de terrasse, j'entends que c'est important, mais aujourd'hui, les clients peuvent à nouveau rentrer dans les commerces, donc les terrasses à un moment, il faudra les retirer et il faudra laisser à un moment ou à un autre un peu plus de place pour les véhicules et un peu plus de place pour les clients au sein des commerces, sachant qu'il va commencer à faire froid. Donc, je vous remercie de répondre à une de ces questions. Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Mr Ben Salah.

Je pense que Mr. Van Leeckwyck vous a fourni un certain nombre de réponses qui visiblement ne vous satisfont pas. Je pense que le débat est clos et nous pouvons passer à l'autre interpellation. Je vous remercie infiniment.

28. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal DEF1, relative à la consommation de boissons alcoolisées dans l'espace public.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, gemeenteraadslid DEF1, betreffende de consumptie van alcoholische dranken in de openbare ruimte.

M. le Président :

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Oui, effectivement, mais ça faisait longtemps que je ne vous avais pas vu de si près. Je me suis dit je vais en profiter pour faire un paquet et là encore, je me suis calmé. Donc là, sur le coup, ma question est la suivante : certaines communes comme Schaerbeek et Saint-Josse, et là, je m'adresse directement à la bourgmestre puisque c'est elle qui a la compétence de la police et qui a la compétence de pouvoir, oui ou non avancer une interdiction, donc certaines communes, comme Schaerbeek et Saint-Josse, ont proscrit la consommation d'alcool dans leurs rues et dans leurs places, dues aux comportements irrespectueux de quelques citoyens qui, en état d'ébriété, perturbait grandement la quiétude des Molenbeekois et Molenbeekoises. À Molenbeek comme dans de nombreuses communes, les problématiques de l'alcool se posent également dans nos espaces publics et nécessitent une réponse rapide pour éviter la situation dramatique. J'ai été témoin à de nombreuses reprises de bagarres dans deux quartiers, notamment, par exemple celui du Maritime et celui du Karreveld. Heureusement, nos forces de l'ordre et je tiens à les saluer, d'ailleurs il y en a deux ici, présents au conseil communal, ils ont pu éviter une situation qui aurait pu être dramatique et mes questions sont les suivantes :

- Avez-vous eu vent des problèmes de ce type dans notre commune?
- Qu'avez-vous entrepris pour faire cesser cela?
- Avez-vous l'intention de proscrire la consommation d'alcool dans nos rues et dans nos places, sachant qu'évidemment, madame la bourgmestre, d'une manière assez claire,

nous le savons tous, être en état d'ébriété et vous le rappelez, dans la voie publique, c'est interdit et donc là, en l'occurrence, il s'agit vraiment de pouvoir éviter l'état d'ébriété dans la voie publique en interdisant de permettre de boire de l'alcool dans la voie publique. Je vous remercie.

*Catherine Moureaux entre en séance / treedt in zitting.
Catherine Moureaux préside la séance / zit de zitting voor.*

Mme la Présidente :

Est-ce que quelqu'un souhaite se joindre? Tiens, personne.

Bien, Mr Ben Salah, avez-vous eu vent de problèmes de ce type dans notre commune? Donc effectivement, vous l'avez dit et je les remercie, les forces de l'ordre sont parmi nous. J'ai pris évidemment contact avec eux aussi pour ne pas raconter uniquement du ressenti de ma part, mais aussi partir d'informations qui sont précises et correctes et donc, au niveau de la police, il n'y a pas de grand retour concernant des situations excessives d'ivresse sur le domaine public. Alors ça ne veut pas dire que ça n'arrive jamais évidemment. Ça ne veut pas dire que dans le tapage nocturne, il n'y a jamais un soulard qui crie évidemment qu'il y des soulards qui crient, mais ça veut dire que ça ne consiste pas en un problème massif important chez nous et je pense que si vous nous comparez par exemple au bassin Sainte-Catherine, aux Halle Saint-Géry, à des quartiers comme ceux-là où vous avez énormément de personnes qui consomment et de personnes qui consomment en groupe, vous comprenez qu'on n'a pas ce type de choses chez nous.

Donc, effectivement, notre service prévention est aussi parfois saisi de plaintes par rapport à des nuisances sonores issues de clients exubérants à proximité d'établissements ou alors simplement présents sur les terrasses. On a un ou deux habitués aussi. Ça, on les connaît. On a des gardiens de la paix qui peuvent être envoyés sur site dans ce genre de cas et sensibiliser le gestionnaire qui va informer ses clients par rapport à la problématique et selon la gravité les interventions sont aussi doublées du passage d'un inspecteur de quartier qui va tenir le même discours. Ces dernières semaines on a eu trois lieux où ça s'est passé, à côté d'un magasin au coin Normandie/Fuschia. On a fait intervenir les gardiens de la paix et la police. Au coin chaussée de Jette/rue Haeck, des clients bruyants sur la voie publique. Intervention des gardiens de la paix. Au coin Léopold II/ rue Van den Bogaert, au bout de la rue, ici, des clients bruyants sur la voie publique et intervention des gardiens de la paix et parfois, on a aussi des rapports de gardiens de la paix sur des interventions diverses, sur des personnes qui seraient effectivement des consommateurs régulièrement, plutôt des consommateurs de drogues et moins des consommateurs d'alcool.

Alors, qu'avez-vous entrepris pour faire cesser cela ? Je dirais que nous sommes sur un travail au long cours pour faire cesser le tapage nocturne en général, et ça, c'est quelque chose que notre nouveau chef de corps a pris à bras le corps et qui avance. Ça, je pense que c'est vraiment un axe très intéressant. Mais moi, je n'ai pas envie d'utiliser un canon pour tuer une mouche et donc on a déjà un règlement tout à fait intéressant. On peut déjà arrêter des personnes pour ivresse sur la voie publique. Alors, est-ce que j'ai l'intention de proscrire la consommation d'alcool dans nos rues et dans nos places? Je pense qu'aujourd'hui, la situation actuelle ne nécessite pas la prise d'une telle interdiction, qu'elle soit ponctuelle ou généralisée et je le répète, je ne vois pas pourquoi utiliser un canon pour tuer une mouche.

Je vous remercie pour votre interpellation.

M. Ben Salah :

C'est un terme très médical, utiliser un canon pour tuer une mouche. J'entends souvent les médecins le dire.

Je suis étonné un petit peu de votre réponse. Je peux imaginer qu'il y ait énormément de PV qui n'énumèrent pas et qui ne spécifient pas forcément ce type de problème lié à l'alcool. C'est comme ça. Maintenant, à côté de ça, il ne s'agit pas de ressenti comme vous l'avez cité. J'ai pu le constater à de nombreuses reprises, notamment au quartier maritime. Vous parlez des gardiens de la paix. Les gardiens de la paix finissent à une heure spécifique. Les problématiques commencent très tard le soir. Je peux vous assurer qu'à de nombreuses reprises des habitants, j'en connais un en particulier, notamment sur le boulevard du Jubilé, s'est fait agresser, un deuxième s'est fait casser le nez et donc, là, en l'occurrence, alors je me dis, je le dis simplement, je fais partie de ceux qui ont tendance à éviter une escalade de violence et donc là, en l'occurrence, la possibilité de pouvoir apporter une solution, un geste fort comme les deux communes l'ont fait. Je pense à Schaerbeek et Saint-Josse et vous pouvez froncer les sourcils tant que vous voulez, madame le bourgmestre, j'espère qu'il n'y aura pas un gros souci parce que si ce qui est dit est enregistré, j'aime autant vous le dire ce serait navrant pour notre commune de ne pas être d'une certaine manière dans le vent pour éviter ce genre de situation. Ça ne coûte pas cher. Ça permet une certaine quiétude pour la population, surtout dans certaines zones de notre commune, dans certains quartiers qui regroupent un certain nombre de cafés ou de manière assez claire, certaines personnes sortent complètement en état d'ébriété et continuent à boire dans la rue, tout simplement parce que le maître de l'établissement ne souhaitait plus les voir dans son établissement.

Donc voilà, je tenais à vous informer de cela et je tenais à tirer la sonnette d'alarme. J'espère que nous n'allons pas nous retrouver devant une situation dramatique dans les jours, les heures ou les semaines à venir. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je pense qu'il existe toujours une loi sur l'ivresse publique qui date d'il y a bien longtemps, qui permet et qui ordonne même aux gens et restaurateurs de ne pas servir quelqu'un qui est déjà saoul. Ceci existe déjà et honnêtement, par rapport à cette problématique chez nous aujourd'hui. Je pense vraiment que c'est trop tôt pour aller vers une chose qui est quand même une restriction de liberté. On est beaucoup en train de parler de restriction de liberté aujourd'hui. C'est quand même une restriction de liberté importante. Et donc, si dans certains quartiers du centre, c'est quelque chose qui va de pair avec d'autres activités que nous ne connaissons pas chez nous et que ça a nécessité cette mesure aujourd'hui, sincèrement, pour une telle mesure de restriction des libertés, je n'ai pas de rapport suffisamment tangible de ce que cela pourrait apporter par rapport à une telle entrave. Donc, je pense qu'il est inadéquat aujourd'hui d'aller vers ce dispositif-là, alors même que nous avons des lois et un règlement général de police qui nous permettent d'arrêter, de contraindre ou de sanctionner les personnes qui seraient dans une situation désagréable et qui mettraient la santé, le repos d'autrui en jeu.

Je pense qu'ici, vous allez un peu vite, peut-être un peu plus vite que la musique, mais je ne dis pas que demain, ce n'est pas quelque chose qui pourrait changer mais je crois qu'aujourd'hui, ce n'est pas un outil vers lequel nous devrions aller. Voilà, je vous remercie pour votre soutien à nos habitants. Merci.

29. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Vancauwenberge, Conseiller communal PTB*PVDA, relative aux panneaux publicitaires. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Vancauwenberge, Gemeenteraadslid PTB*PVDA, over reclameborden. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Alors, nous nous tournons à présent vers monsieur Vancauwenberge qui nous vient ou plus exactement nous revient avec une interpellation sur les panneaux publicitaires. Je dis reviens parce qu'une série de vos questions, monsieur Vancauwenberge pour moi, étaient déjà les questions auxquelles on a répondu par question écrite la semaine passée ou il y a deux semaines, d'après moi, en tout cas très récemment, et donc je vous laisse développer. Je pense que c'est principalement moi qui vais répondre, mais je me permettrai peut-être de vous renvoyer aussi aux questions déjà répondu.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

J'ai reçu une réponse hier après-midi. Donc, c'est très récent. Donc ça répond en partie à ma question. Je propose de revenir d'une manière ou d'une autre plus tard, avec ça.

Mme la Présidente :

Excellent, faisons ça.

M. Vancauwenberge :

Je vais encore ajouter que monsieur El Bouzidi veut transformer sa question en question écrite parce qu'il se lève demain matin à 4 heures pour aller travailler. Donc, il est allé dormir et madame Hind également souhaite transformer sa question en question écrite.

Mme la Présidente :

D'accord, très bien. Je vous remercie. Donc vous, vous retirez et vous rentrerez peut-être quelque chose d'autre. C'est ça que je comprends ? Mr El Bouzidi, question écrite et Hind Addi question écrite ? Je vous remercie en avance de cette manière.

Le point est retiré de l'ordre du jour.

Het punt wordt van de dagorde gehaald.

30. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur El Bouzidi, Conseiller communal PTB*PVDA, relative au chantier de la Tour Brunfaut. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer El Bouzidi, Gemeenteraadslid PTB*PVDA, betreffende de werf van de Brunfautoren. (Aanvullend)

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.

Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgevormd in schriftelijke vraag.

32. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Sumlu, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative à la modification du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Sumlu, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, betreffende de wijziging van het reglement van inwendige orde van de Gemeenteraad. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Merci madame la bourgmestre.

On revient toujours sur cette question, surtout du R.O.I. du conseil communal. C'est le cadre qui définit comment les réunions se déroulent. La plupart du temps, on revient toujours là-dessus, c'est souvent une question de temps de parole, une question sur des motions soit déposées par l'opposition, qui est un peu comme tout à l'heure, on a un peu discuté, qui a un peu frustré, parce que la plupart du temps on n'arrive pas à faire voter sa motion ou parfois, certaines motions qui sont retirées pour des questions d'intérêt communal. On dit que ce n'est pas le cas, donc on ne peut pas déposer. Ou bien il y a des fois des chefs de groupe qui sont absents, on dit voilà qui le remplace, mais il n'y a rien qui est défini dans le R.O.I. où il y a des fois, j'avoue, il y a surtout Ecolo qui revient là-dessus sur la place de présidence du conseil communal, on est cohérent et surtout, la plupart du temps, on revient aussi sur la charte de bonne conduite entre les conseillers communaux. Quel est le comportement que nous devons avoir pour qu'il y a peut-être un peu plus de respect, un peu mieux se respecter entre les conseillers pour que les différents échanges peuvent se tenir dans un meilleur cadre? Effectivement, ça revient souvent. Ça concerne un peu tout le monde, aussi bien la majorité que l'opposition et cette question-là, on vous l'avait déjà posée et surtout que vous, en tant que bourgmestre et en tant que présidente du conseil, vous nous avez dit, mais s'il y a un problème, vous vous mettez entre vous, entre les différents chefs de groupe et il faudra que vous décidiez des différentes modifications. En même temps, vous nous avez précisé que pendant les périodes de Covid, pendant les réunions virtuelles, ce n'était pas possible. Évidemment, nous avons bien pris acte. On a accepté et maintenant que nous revenons petit à petit à des réunions présentielles, je vous pose juste deux questions. Je voudrais demander est-ce qu'il y aura un agenda avec une date bien fixe? Parce que je pense qu'on peut petit à petit commencer à se voir. Et deuxièmement, est-ce que vous avez déjà une petite idée de méthode de travail... Évidemment, si je pose cette question-là, c'est parce qu'en tant qu'opposition, je n'aimerais pas être mis de côté pour pouvoir bien mener ces discussions. Merci pour votre réponse.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Je rejoins bien évidemment mon collègue par rapport à cette demande et il est vrai que ça va faire trois ans que nous sommes ensemble ici au sein de ce conseil communal. Nous avons connu majoritairement des moments extrêmement difficiles et tendus. Il est vrai que vous, dans votre rôle en tant que présidente du conseil communal, vous avez plusieurs casquettes et c'est vraiment problématique puisque vous avez du mal à faire la différence

entre votre fonction de bourgmestre, entre celle de présidente du conseil communal, mais aussi en tant que chef de file du Parti Socialiste de Molenbeek. Par moments, vous mélangez tout, vous prenez des postures partisans. Regardez, encore tout à l'heure, lorsque je suis intervenu par rapport à mon collègue Daïf, il me perturbe. Il m'empêche de continuer à m'exprimer, la première chose que vous dites, vous voulez interrompre la séance alors qu'il aurait été logique qu'un président ou une présidente asexuée politiquement aurait rappelé à l'ordre la personne qui interrompt l'interpellant. Non, vous vous êtes adressée à moi et ça montre bien qu'il y a une position partisane de votre part.

Moi, je pense que, à titre personnel, je crois être rejoint par de nombreux collègues, je pense qu'idéalement, il faudrait que vous démissionniez de votre fonction de présidente du conseil communal. D'ailleurs, on aura encore l'occasion de revenir là-dessus prochainement, mais effectivement aussi rappeler certains principes fondamentaux élémentaires au sein de ce conseil communal en matière de comportements, en matière d'attitudes, la répartition du temps de parole. Vous avez cette habitude, cette fâcheuse habitude de vite, vite sauter sur les membres de l'opposition pour leur rappeler le temps de parole. Quand vous, vous prenez la parole ou des formations politiques, là, c'est open bar, on peut parler tant qu'on veut et on essaye d'empêcher le minimum les membres de sa formation de pouvoir s'exprimer. Je pense qu'il est important qu'on ait cette réunion de clarification. Mais que ce qui solutionnerait la problématique, je pense, c'est d'abord par commencer par démissionner. Je vous le dis en toute amitié, c'est vraiment pas méchant parce que vous seriez alors assise à côté d'un président qui assumerait pleinement son rôle, je pense que ça vous permettrait encore plus de pouvoir mieux répondre aux questions des conseillers communaux et alors, quand vous êtes vous-même impliquée dans certains dossiers où il y a des débats assez virulents, de pouvoir vous faire interpellé en tant que bourgmestre parce qu'ici, quand on vous interpelle, on ne sait pas finalement à qui on parle, est-ce que c'est la bourgmestre, est-ce que c'est la présidente du conseil communal? Vous avez toutes ces casquettes et vous jouez là-dessus. Parfois, vous les utilisez pour pouvoir vous dérober, parfois ne pas répondre aux interpellations. Je pense que cette réunion est assez urgente pour qu'on puisse au moins espérer terminer la législature avec un peu plus de sérénité et d'apaisement au sein de ce conseil communal. Merci.

Mme la Présidente :

Ecoutez, je ne peux que vous remercier de demander ma démission en toute amitié.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je partage ces préoccupations. Surtout que par la même occasion, loin de moi l'idée d'être revanchard. En début de séance, j'avais expliqué que vous m'aviez refusé une question d'actualité pour quatre minutes. Le R.O.I., il est applicable pour les questions écrites, pour les questions d'actualité, mais également pour les prises de parole et les temps de parole au sein du conseil communal. Et donc là, en l'occurrence, de manière assez claire et de manière assez flagrante et n'importe quel citoyen qui nous suivrait dans les réseaux sociaux ou sur YouTube aura une certaine facilité déconcertante pour pouvoir déterminer que vous avez un parti pris selon qui prend la parole et selon le parti dans lequel cette personne est de manière assez claire, je me joins à ces préoccupations et je souhaite, je l'ai toujours dit, j'en suis même sorti dans les médias, je pense qu'effectivement, votre démission à ce poste est totalement justifiée, non pas d'une certaine manière que vous ayez une certaine poigne, etc., c'est très bien, en tant que président, d'avoir une certaine poigne, mais à la juste mesure et pour tout le monde, ce qui n'est absolument pas le cas. Je vous invite à vous regarder. Ça vous fera du bien de temps en temps parce que je suis sûr que vous ne vous pensez pas le nombril du monde et donc là, sur le coup, je vous invite réellement à vous regarder ! Ça peut être un petit peu long,

j'avoue, mais je suis sûr que vous allez apprendre beaucoup de choses de vous. Et donc là, sur le coup, je vous remercie et j'espère que vous avez entendu mes préoccupations.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Ban Salah.

Je donne la parole à madame Piquard.

Mme Piquard :

Je me suis inscrite parce que j'ai connu plusieurs décennies de conseils communaux et notamment je me dis qu'une présidence de conseil communal comme je l'ai vécue, il y a disons, l'ancienne mandature, eh bien un président de séance ou une présidente de séance ne donne la parole qu'à X, Y ou Z mais en revanche, une présidence de séance, comme je l'ai connue il y a longtemps, très longtemps, du temps de Marcel Picard, qui n'a rien à voir avec ma famille, absolument pas du tout, eh ben, c'était un clown qui ne connaissait pas ses dossiers. En revanche, ici, nous avons quand même un bourgmestre qui préside des séances, qui s'instruit de ses dossiers pour les habitants de Molenbeek et pour moi, c'est hyper important. Ce n'est pas du théâtre. C'est quelqu'un qui s'instruit, qui gère quelque part, mais qui aussi vous donne la faculté de vous exprimer tout en connaissance des dossiers. Ça, c'est précieux. Ça, je tiens impérativement à le redire. Ça fait 25 ans, je n'ai pas compté les années, que je fais partie d'un conseil communal, même si de temps en temps, j'en faisais partie en tant qu'échevine, ce n'est pas là le problème. Le problème, c'est quand un conseil communal doit être géré. Une présidence, monsieur Eylenbosch peut être d'accord avec moi, donne la parole à X, Y ou Z. Une présidence, ne gère pas les dossiers fondamentaux. Nous avons besoin de quelqu'un qui gère nos dossiers dans cette commune de près de 100.000 habitants. Merci.

Mme la Présidente :

Merci madame Piquard.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci! Je voudrais juste dire un petit truc sérieux par rapport à ce sujet et revenir à l'interpellation de notre excellent collègue Sumlu, lui dire simplement qu'il a tout à fait raison de pointer le R.O.I. Le R.O.I. est important dans une enceinte comme celle-ci pour réguler nos travaux et la façon dont on s'exprime, la façon dont on propose, la façon dont on peut se contester les uns les autres de toute façon et je voudrais simplement dire à M. Sumlu que moi, je suis disposé de là où je suis, avec ma modeste fonction, à collaborer et à participer activement. C'est vrai qu'on a pris du retard avec cette crise Covid que personne n'avait prédite, que personne n'avait imaginée. On n'est pas encore sorti de cette crise et je prends l'engagement en tout cas, et je pense que je parle de mon collègue ici, Didier Milis, de travailler main dans la main, majorité et opposition pour essayer d'aboutir, en tout cas au meilleur R.O.I. possible. Donc aujourd'hui la majorité, j'ai été dans l'opposition, donc je sais ce que c'est que le respect du conseil communal dans son rôle, quel qu'il soit et donc, j'espère qu'on va travailler de manière constructive sans essayer de faire de petits jeux politiques. J'ai connu un ancien président, j'ai connu le premier président du conseil communal ici, avec qui il arrivait, il m'est arrivé d'avoir beaucoup d'échanges durs avec lui, mais je me souviens qu'on avait travaillé main dans la main à la réalisation de ce R.O.I. et je lui rends d'ailleurs hommage et je souhaite qu'on travaille dans le même état d'esprit positif.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Ikazban.

Mais non, le temps s'affiche en fait. C'est vrai que tout à l'heure, j'ai laissé 8 minutes à Mr. El Khannouss et 8 minutes à Mr. Hamzaoui sur leurs interpellations au sujet de Mme Ouberri et normalement, c'était 3 pour la réplique. Voilà, écoutez, je pense qu'on peut ne pas être d'accord là-dessus, mais je crois que ce n'est pas le centre du monde non plus.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Merci madame la présidente. Oui, c'est déjà plusieurs fois que le R.O.I. est revenu sur la table pour en faire un toilettage dans un sens ou dans l'autre. Je ne prends pas position. Ça, c'est une discussion qui doit se passer avec les personnes qui participeront à ce comité de relecture, mais je crois effectivement qu'il est intéressant que ça se fasse. Je crois que pour la sérénité des débats, la possibilité d'avoir un président de séance peut être un avantage. Maintenant, je ne vais pas prendre position par rapport à la façon dont vous faites, parce que ce n'est pas ça le but. Moi, je l'ai fait à ma manière. Vous le faites à la vôtre, Philippe Moureaux, votre papa, le faisait à la sienne. La comparaison avec monsieur Picard, je n'ai pas très bien compris parce que je veux bien que ce n'est pas le même nom, que ce n'est pas la même personne, mais c'était un autre temps aussi avec un autre conseil et avec d'autres personnes, etc. Il y avait d'autres habitudes. Aujourd'hui, on est beaucoup plus libre dans les paroles, dans les termes qu'on utilise et donc c'est parfois beaucoup plus délicat à gérer. Donc voilà, je suis favorable effectivement à ce qu'on puisse faire une lecture de ce règlement d'ordre intérieur et peut-être qu'il serait intéressant que vous en parliez également avec les personnes de votre majorité pour voir comment aborder le sujet. Merci.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Sumlu d'avoir remis ce point à l'ordre du jour.

Je voudrais d'abord vous dire, moi, le règlement d'ordre intérieur, je l'ai ici. C'est en fait mon seul guide pour gérer nos débats ici et c'est ce que j'utilise avec l'aide des techniciens qui me secondent dans la tâche, effectivement, de canaliser les 45 conseillers qui veulent prendre la parole. Et donc, à certains moments, comme tout à l'heure sur cette interpellation qui manifestement tenait fort à cœur et pour laquelle on parlait de transparence, j'ai donné, en plus de je ne sais pas combien de minutes pour l'exposé du sujet, alors que normalement, c'est 5 en réplique, alors que c'est normalement 3, j'ai ici, les temps de parole, je ne les retiens pas par cœur. Je les ai ici devant moi avec un petit mémo. J'ai laissé 8 à chacun. Donc voilà, c'était une interpellation clairement de l'opposition. Je n'ai pas du tout d'intervenant de la majorité qui ont pris ce temps-là. Donc, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise? Moi, c'est la seule balise que j'ai pour être votre président de conseil, c'est le règlement. Donc, quand je rappelle chacun au règlement, ce n'est pas pour embêter untel ou untel, c'est parce que c'est ce qu'aujourd'hui, vous avez décidé qui serait notre règlement. Ce n'est pas moi qui ai décidé ça et je remercie Mr. Ikazban et Mr. Eylenbosch d'avoir rappelé que ce document était déjà là et qu'il avait été l'objet de discussions au préalable entre tous les groupes qui étaient des discussions sereines et favorables et qui avaient amené ce règlement. Donc, ce règlement ne sort pas de nulle part. Ce n'est pas moi qui l'ai inventé. J'essaye de l'appliquer au mieux. A vrai dire, étant donné la vaillance, le dynamisme et parfois le verve de nos conseillers, je pense qu'on ne s'en tire pas si mal à 45 avec une dizaine de groupes politiques différents, je pense qu'on ne s'en tire pas si mal.

Voilà. Mais donc, je suis la première à dire que dans ce règlement qui aujourd'hui est mon guide imposé, eh bien, il y a des choses qui ne correspondent pas tout à fait au fait qu'on ait une dizaine de groupes politiques, à la manière dont s'organisent les débats aujourd'hui, une certaine modernité sur certaines questions, par exemple la séance virtuelle, etc. et donc, je suis la première à dire, s'il vous plaît, proposons effectivement une forme de toilettage de ce règlement, mais c'est à vous qu'il revient de le faire et je pense que nous allons pouvoir, maintenant que nous pouvons à nouveau nous réunir, en parler beaucoup plus librement. Je suis moi-même demandeuse et j'ai moi-même déposé un texte. Souvenez-vous. Ça a fait un esclandre ici avant les vacances, concernant la bonne conduite des conseillers, parce que je pensais qu'il y avait eu une manière assez injuste de gérer cette question de la bonne conduite des conseillers dans un conseil préparatoire antérieur à cette question. Moi-même, j'ai déposé un texte là-dessus et donc je suis tout à fait demandeuse, s'il vous plaît, qu'effectivement maintenant vous puissiez avancer là-dessus.

Alors, monsieur, Sumlu, par rapport à votre dernière préoccupation qui, pour moi, est extrêmement importante, il est, à mon avis tout à fait vital et évident que cela ne peut pas être un règlement d'ordre intérieur majorité contre opposition. Ça doit être un règlement d'ordre intérieur qui est largement plébiscité, soutenu ici pour faciliter nos travaux. Pourquoi? Non seulement parce que ce sera la meilleure manière d'aboutir, mais aussi parce que ce sera la seule manière que ce soit respecté. C'est déjà difficile que ce soit respecté aujourd'hui avec ce texte qui a été largement soutenu par le passé. Donc, évidemment, il ne faut pas imaginer que demain, ce soit bien respecté, si c'est un coup de force de la majorité contre opposition.

Pour clôturer, si nous avons voulu faire ça, nous l'aurions fait. Ce n'est pas l'intention et ce n'est pas l'esprit que doit prendre un règlement d'ordre intérieur nulle part, à mon avis. Voilà ce que je voulais vous dire, monsieur Sumlu.

Monsieur Sumlu je vous donne la parole pour le mot de la fin.

M. Sumlu :

Merci madame la bourgmestre.

J'ai envie de dire évidemment, c'est le mot ce soir, en toute amitié, je n'ai pas de leçon à vous donner. Simplement je voulais qu'on puisse avoir au moins cet éclaircissement que vous venez de faire. Donc au moins une précision. Et merci, en tout cas, à l'invitation de M. Ikazban et les autres différents chefs de groupe qui souhaitent participer aussi. Comme vous avez bien pu comprendre aussi qu'ici, c'était juste un agenda, une méthode et pas de discuter des différentes questions. Ça, on le fera, à mon avis, entre les personnes concernées. Evidemment le débat n'est pas uniquement sur la présidence du conseil communal. Je pense qu'avant tout ça, il faudra aussi qu'on précise un cadre beaucoup plus clair sur la bonne conduite entre nous. Ça, c'est quelque chose pour moi beaucoup plus important, parce qu'on a une image aussi qu'on donne vers l'extérieur et que parfois cette image est vraiment catastrophique par rapport aux paroles qu'on utilise, par rapport à des arguments qu'on a. Je trouve qu'à un moment donné, il faut qu'on soit tous d'accord de quelle manière on veut que ce conseil se déroule. Dernière chose, et j'ai envie de préciser aussi, si j'ai proposé ce point-là, ce n'est pas qu'on doit rougir dans notre R.O.I.. Je pense qu'en comparaison avec les autres R.O.I. des autres conseils communaux, en fait, notre R.O.I. est vraiment bien, mais c'est simplement, comme dit monsieur, Eylebosch, il faudra un toilettage. Il faut une large adhésion aux positions majorité et qu'après, on ne dise pas, je n'étais pas au courant, je n'étais pas prévenu. On prendra contact entre les différents chefs de groupe en avançant dans ce travail. Merci.

33. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Addi, Conseillère communale PTB*PVDA, relative au centre de testing COVID à Molenbeek. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Addi, Gemeenteraadslid PTB*PVDA, betreffende de COVID testingcenter in Molenbeek. (Aanvullend)

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.

Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgevormd in schriftelijke vraag.

Françoise Schepmans quitte la séance / verlaat de zitting.

34. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Hamzaoui, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative à la pression immobilière tout le long du Canal. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Hamzaoui, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, betreffende de vastgoeddruk langs het kanaal. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci madame la Bourgmestre.

Donc, comme vous le savez, les quartiers tout au long du canal sont sous une pression immobilière importante. Il y a plusieurs grands projets de construction qui vont voir le jour dans ce périmètre contre toutes les recommandations, les demandes et les besoins formulés par les habitants et les associations de ce quartier. Donc, ma question est simple quelle est la position de la Commune face à la poursuite de la densification de ces quartiers centraux qui sont parmi les plus denses de notre commune? En vous remerciant d'avance pour vos réponses.

Mme la Présidente :

Est-ce que d'autres conseillers souhaitent se joindre?

Alors, à titre personnel, je vais vous dire le fond de ma pensée, je le regrette. Je pense que c'est un des débats les plus importants pour notre commune qui puisse avoir lieu aujourd'hui. Donc, je vais quand même prendre un peu de temps pour répondre et je remercie monsieur Hamzaoui de se préoccuper de ceci.

Nous avons le même constat que vous, M. Hamzaoui. Nous constatons que tous les quartiers de Molenbeek font l'objet d'un intérêt renforcé de la part des promoteurs immobiliers. Et quand on regarde les chiffres de population, on voit qu'une série de gens arrivent pour occuper Molenbeek et en fait, contrairement à ce que l'un de vous a dit tout à l'heure, il y en a moins qui partent aujourd'hui qu'hier. Donc, on a une densification et on a une attractivité tout à fait majeure de tous nos quartiers. Mais il est vrai que la spéculation immobilière, la pression immobilière, la volonté de changer d'affectation certains de nos bâtiments est encore plus forte tout au long du canal.

Alors, au niveau du collègue, nous avons pris des lignes directrices qui permettent de limiter cette pression. Je vais en parler. La première ligne et elle est extrêmement importante

pour le collège, on la déploie aujourd'hui quasiment à chaque collège, nous souhaitons maintenir le moindre mètre carré d'activités productives, et ceci, de manière à maintenir une mixité des fonctions, des potentialités de développement économique et surtout de l'emploi. Parce qu'une des principales préoccupations de notre population reste la mise à l'emploi, singulièrement la mise à l'emploi des jeunes et, vous le savez aussi, des femmes. Ce n'est pas en délaissant les activités productives que nous pourrions répondre un tant soit peu à ces défis. Donc, les changements d'affectation d'activités productives vers d'autres activités sont plus que découragées. Ça commence à se savoir et c'est une véritable ligne directrice par rapport à votre question.

Alors, nous avons une politique de rénovation et de transformation du bâti logements qui va favoriser d'une part la rénovation profonde avec les habitants qui sont déjà là, c'est une autre, une autre ligne directrice importante et d'autre part, lorsqu'il y a des constructions extrêmement dense qu'on va remplacer plutôt essayer de les remplacer par, par exemple, l'opérateur public qui est la SLRB, avec des logements sociaux qui permettront alors de dédensifier tout en rencontrant les besoins de notre population.

Enfin, ça probablement que vous l'aviez déjà en tête parce que ce n'est pas nouveau, dans chaque projet de construction de logements, il y a un pourcentage conséquent de logements de trois chambres ou plus qui est demandé et ce pourcentage est plus de 20 % et donc, a contrario, vous l'aurez compris, les logements d'une chambre ou les studios ne retiennent pas les faveurs de la commune et nous avons déjà refusé ou largement fait modifier de grands projets en tenant compte de ces lignes directrices.

Enfin, les projets de construction élevés de type tours qui font écran sur les abords du canal ne sont plus soutenus aujourd'hui, étant donné les impacts négatifs non seulement au niveau de la mobilité, de la densité, de l'ensoleillement, mais aussi de l'écologie urbaine et de la thématique des îlots de chaleur.

Donc, vous l'aurez compris, la Commune va plutôt dans le sens d'une forme de densification respectueuse des habitants qui sont présents dans les quartiers historiques de Molenbeek avec une attention vraiment soutenue sur les activités productives et une attention soutenue à ne pas faire bouger les populations qui sont là au profit d'autres qui arriveraient d'ailleurs et prendraient leur place. Donc, on n'est pas du tout là-dedans, nous avons émis un avis parfaitement négatif lors de la dernière commission de concertation sur la dernière mouture présentée du projet de grand bâtiment à côté de la salle de sport Amal Amjahid. Au coin Saintelette et je pense que ceci doit vous ravir, en tout cas, si vous êtes dans la continuité de ce qui a été plaidé par votre groupe par le passé dans ce conseil communal. Voilà ce que je peux vous répondre à ce stade, je vous remercie de m'avoir écoutée.

M. Hamzaoui :

Je vous remercie, madame la bourgmestre, pour les réponses apportées. Donc, comme vous le savez, il y a donc plusieurs projets de construction qui ne cessent malgré le besoin en espaces verts et les avis qui sont pour ne pas multiplier les constructions dans ce quartier, sont en train de fleurir à gauche et à droite. Je donne juste l'exemple, vous l'avez cité, le projet Saintelette, donc je ne comprends pas, vous pouvez me corriger si je me trompe, je ne comprends pas. Il y a quelques mois, la commune rassurait les habitants et les associations sur l'abandon du projet de tour, de cette tour, la Tour Saintelette par son promoteur. Donc, maintenant, d'après ce que j'ai lu sur Inter-Environnement par exemple, je vois qu'il y a une enquête publique qui est en train de se faire pour ce projet. C'est un projet qui a une densité très importante. Il y a 149 logements prévus et 74 emplacements de voitures qui sont également prévus. C'est juste incroyable. Je ne comprends pas si c'est vraiment ce projet qui est à l'enquête publique, je ne comprends pas comment vous l'avez accepté. Donc, je pense que vous ouvrez malheureusement la porte, si vous acceptez en tout cas ce projet à la

gentrification. Vous ouvrez la porte à la spéculation immobilière. Vous ouvrez aussi la porte à la disparition progressive d'emplois locaux et à la disparition également d'espaces ouverts et des espaces verts. Vous savez très bien que ces quartiers qui sont autour du canal sont parmi les plus précarisés et les plus denses, et les moins verts aussi de notre commune et de la région bruxelloise même. Donc, depuis ce conseil communal, je demande vraiment de refuser ce projet et de proposer des alternatives qui seront acceptables par les habitants et par les associations demandeuses.

Mme la Présidente :

Monsieur Hamzaoui, est-ce que vous pouvez préciser de quel projet vous parlez? Parce que Saintelette, j'en ai parlé et je n'ai pas bien compris. Je crois que vous parlez peut-être d'un autre projet.

M. Hamzaoui :

Je parle de la tour qui est en face de la place Saintelette.

Mme la Présidente :

Oui, mais donc ça, c'est ce que je viens de vous expliquer, en fait. Alors je vais répéter. C'est passé en commission de concertation il y a une dizaine de jours, une semaine, et on l'a refusé, ce projet. Donc, la commune a émis un avis défavorable sur ce projet. Par contre, et là, je pense que nous ne pouvons pas faire autrement, nous sommes respectueux de la loi, il n'y a pas le choix par rapport à la mise à l'enquête publique. La mise à l'enquête publique, elle, est obligée, quelle que soit l'avis de la Commune et donc la Région n'a pas encore donné son avis. La Commune a donné son avis tout de suite négatif et la mise à l'enquête publique fait juste partie de la loi. Il n'y a pas le choix par rapport à ça. Donc, c'est là où on en est ce dossier.

M. Hamzaoui :

Mais ce que je voulais dire, madame la bourgmestre, c'est que vous avez 3 voix dans la commission de concertation. Donc, la commune de Molenbeek-Saint-Jean a trois voix dans la commission de concertation et vous pouvez vraiment arrêter ce projet.

Mme la Présidente :

Mr Hamzaoui, je vous dis que l'avis de la commune a été donné. Il était négatif, donc ça a déjà été transmis. Ça a été transmis à la Région. Ça a même été médiatisé parce que c'était un événement et c'était un événement qui va dans le sens de ce que vous demandez. Je vous comprends que vous soyez chagrin, mais là, s'il vous plaît, soyez quand même un tout petit peu joyeux. C'est en fait censé être une bonne nouvelle pour vous.

M. Hamzaoui :

Je n'ai pas été mis au courant de cette dernière décision qui a été prise dans la dernière commission de concertation. Mais vous me le dites et bravo pour ça et donc, je vous demande de rester sur cette ligne et de dorénavant refuser les projets qui sont des grands projets, en tout cas les grands projets qui sont, qui participent à la gentrification et à la pression immobilière dans ce quartier. Il faut vraiment tenir en tête que ces quartiers sont parmi les plus précarisés, les plus défavorisés et qui ont un manque important en termes d'espaces verts et d'espaces ouverts. Donc, ce sont vraiment des lignes qu'il faut tenir en tête pour les projets qui vont arriver. Voilà pour ce projet-là c'est bien, vous l'avez refusé. Merci, c'est ce que je peux vous dire à ce stade.

Mme la Présidente :

Ah ben super. Alors, pour plus de précisions, donc, on a deux voix dans la commission de concertation. Ce projet-là, c'est un projet pour lequel l'autorité délivrante, ce n'est pas la Commune, c'est la Région. Et donc, je ne peux que vous encourager, au travers de votre formation politique, de sensibiliser le gouvernement régional à faire comme nous, à refuser parce que en réalité, nous n'avons pas le pouvoir de bloquer ce projet. Mais le signal a été donné et il est très fort que la commune soit aux côtés des habitants de ce quartier et ne souhaite pas ce développement-là. Voilà donc les leviers que nous avons, nous l'avons pris et nous l'avons utilisé. Je vous remercie pour l'interpellation, je répète que c'est un sujet extrêmement important.

35. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Hamzaoui, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative aux avaloirs. (Complémentaire)
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Hamzaoui, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, betreffende de goten in de straten. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci madame la bourgmestre. Par rapport aux avaloirs, certains qui sont situés sur le réseau communal, comme je l'ai précisé, exemple pris à l'avenue Julien Hanssens, sont obstruées par des débris et empêchent en tout cas l'acheminement et le ruissellement. J'ai deux questions simples. Pouvez-vous nous préciser le nombre de fois par an que les opérations de curage sont organisées? Pouvez-vous nous dire quelles sont les mesures prises pour assurer un bon fonctionnement de ces avaloirs? En vous remerciant d'avance pour vos réponses.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Garcia Fernandez.

Mme l'échevine Garcia Fernandez :

Merci Madame la présidente. Merci pour votre question, monsieur Hamzaoui. Parce qu'effectivement, la problématique de l'entretien des avaloirs dans la commune est une problématique bien réelle. Afin d'optimiser cette gestion et pour lutter plus activement contre les inondations, le curage et le rinçage de l'ensemble des avaloirs et des grilles seront exécutés en deux tournées annuelles. L'équipe en charge de l'entretien des avaloirs a été renforcée depuis peu et durant toute la période estivale, la Team Avaloirs a concentré ses efforts sur les artères les plus problématiques du territoire, à savoir les zones basses tels que le boulevard Machtens et la rue Osseghem. Actuellement, le travail de curage est concentré sur les avaloirs du secteur Centre et du Maritime. L'équipe renforcée va de pair avec une nouvelle gestion dynamique des avaloirs. Le curage et le nettoyage de ces derniers est désormais planifié par quartier 3 à 4 rues au minimum dans un même secteur. Nous travaillons également à la mise en place d'une collaboration avec l'Agence Bruxelles-Propreté pour le suivi des entretiens des avaloirs sur les voiries régionales. Ce partenariat permettra par ailleurs la synchronisation des équipes communales et régionales dans un même secteur et au même moment. Du matériel plus performant est également prévu pour un meilleur contrôle qualité permettant d'identifier les problèmes techniques, comme par exemple des avaloirs non raccordés ou endommagés et pour en faire rapidement part à Vivaqua. Enfin, le Service de la Propreté publique effectuera un recensement de l'ensemble des avaloirs du territoire. Dès lors

que la propreté est l'affaire de tous, une phase de sensibilisation sera également mise en place. Celle-ci aura pour but de réduire les petits déchets qui sont actuellement jetés dans les avaloirs et qui les obstruent. J'espère avoir ainsi répondu à vos questions, monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci Madame Échevine, pour vos réponses. J'aimerais juste avoir une précision, est-ce que le planning qui est prévu actuellement, donc les passages qui sont prévus actuellement, seront finis avant la période hivernale ou pas ? Vous dites qu'ils sont actuellement occupés avec le quartier Maritime et le quartier du Centre, est-ce que les autres quartiers seront également faits avant la période hivernale.

Mme l'échevine Garcia Fernandez :

Oui, c'est ce que nous nous efforçons de faire, monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Un grand merci pour votre réponse. Vous pouvez comprendre si ça rentre dans le souci de faire attention, en tout cas aux pluies et aux inondations qui risquent d'arriver, si on ne prend pas des mesures pour nettoyer ces avaloirs. En tout cas, un grand merci et courage pour ce travail. Merci aussi de transmettre un message positif aux personnes qui se sont occupées aussi avec cette opération.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Hamzaoui. On va le faire.

Eh bien, chers amis, si je ne me trompe pas, il s'agissait du dernier point à l'ordre du jour de la séance publique. Et donc, je vais à présent d'abord remercier nos techniciens et nos policiers, remercier aussi nos spectateurs et les féliciter s'ils sont toujours avec nous. Et alors, au mois prochain. On va basculer maintenant vers la séance à huis clos. Merci à tous.